

UNIVERSITE DE LIEGE
Faculté de Philosophie & Lettres

L'église de l'abbaye cistercienne Notre-Dame du Val-Dieu

Mémoire présenté par Jérôme Eeckhout
en vue de l'obtention du grade de licencié
en Histoire de l'Art et Archéologie

Année académique 1998-1999

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le concours de nombreuses personnes. Je tiens à remercier Monsieur Patrick Hoffsummer, directeur de ce mémoire, ainsi que Messieurs Albert Lemeunier et Benoît Van den Bossche, lecteurs. Leurs remarques avisées ont précisé et orienté de manière judicieuse mes recherches et mes analyses. L'organisation de ce travail doit également beaucoup aux conseils méthodologiques qu'ils m'ont donnés.

Ma plus grande reconnaissance s'adresse à Dom Bernard Kaul (†), Père André Meys, Frère Benoît, et Frère Albéric. Le soutien qu'ils ont manifesté à mon égard m'a permis de travailler dans les meilleures conditions. Qu'ils soient remerciés pour leur bienveillance, pour les nombreuses informations reçues et pour les kilomètres parcourus avec moi dans l'abbaye.

Que messieurs et mesdames les conservateurs de musées et de dépôts d'archives ainsi que les propriétaires d'œuvres veuillent trouver ici l'expression de ma gratitude: Monsieur Albert Lemeunier, du Musée d'Art religieux et d'Art mosan à Liège, Madame Marie-Paule Deblanc-Magnée, du Musée des Beaux-Arts à Verviers, Monsieur Alfred Minke, des Archives de l'Etat à Eupen, ainsi que le Docteur et Madame José Vieillevoye-Henrotay.

De précieuses remarques ont été fournies par Madame Terryl N. Kinder lors de sa visite au Val-Dieu durant l'été 1998. Qu'elle en soit remerciée, de même que Madame Marie-Elisabeth Henneau, qui a organisé cette entrevue enrichissante. Plusieurs personnes ont aussi fait avancer ma réflexion grâce aux questions que suscitait leur intérêt pour l'abbatiale. Ainsi, je tiens à exprimer ma reconnaissance à Messieurs Bruno Dumont, Richard Forgeur, Matthieu Piavaux et à tous ceux qu'il m'a été donné de rencontrer à l'occasion des visites effectuées dans l'abbaye lors de l'exposition « Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire ».

Il m'est agréable de remercier Jean-Christophe Hubert de m'avoir attiré au Val-Dieu et de m'avoir fait partager son intérêt pour l'abbaye. Les nombreuses discussions que nous avons eues se sont souvent révélées bénéfiques, comme peut l'être l'influence d'un étudiant aussi passionné et affamé de travail.

Enfin, je n'aurais pu arriver au terme de ce travail sans l'aide et le soutien de Didier Roland, Evelyne Otten, Catherine Eeckhout, et bien sûr de mes parents, qui ont su faire preuve d'une confiance inépuisable ainsi que d'une patience bien nécessaire.

INTRODUCTION

0.1. Définition du sujet

L'abbaye cistercienne Notre-Dame du Val-Dieu, implantée dans la commune d'Aubel, constitue un ensemble architectural digne d'un grand intérêt, d'abord d'un point de vue stylistique, car il témoigne d'une attention particulière prêté aux caractéristiques régionales du bâti - et ce sur plusieurs siècles -, ensuite parce que l'organisation de son espace témoigne d'une recherche omniprésente de fonctionnalité, comme dans beaucoup d'autres monastères du même ordre. Cette constante a d'ailleurs fait l'objet d'une somme incalculable de commentaires depuis de nombreuses années déjà. L'étude d'une abbaye par rapport à ces deux types d'influence doit certainement être enrichissante, mais demande énormément de temps, à plus forte raison si ses bâtiments ont connu plusieurs phases de constructions, comme c'est le cas au Val-Dieu.

L'église abbatiale à elle seule a été l'objet de diverses destructions et reconstructions. Les moines ont à chaque fois réussi à sauvegarder une partie du monument, limitant ainsi les travaux de restauration. Le présent travail a pour objectif d'étudier l'évolution de cet édifice complexe, afin de comprendre aussi son aspect actuel. Il s'agit de distinguer les différentes phases de construction, les parties de l'église qu'elles concernaient, et les vestiges qui en subsistent aujourd'hui. Les recherches ne sont pas étendues à l'ensemble des bâtiments abbatiaux car leur construction et les restaurations qu'ils ont subis n'ont pas été réalisées en même temps que celles de l'abbatiale. Cette diversité aurait entraîné une étude d'une trop grande envergure qui, néanmoins, mériterait d'être entamée dans le futur.

0.2. État de la question

0.2.1. Les ouvrages concernant l'architecture de l'abbaye

Le premier auteur à s'être intéressé de près à l'abbaye du Val-Dieu et à son architecture est Jean-Simon Renier. Dans son livre, publié en 1865¹, une dizaine de pages sont consacrées aux bâtiments. Pour l'église, l'auteur expose essentiellement des données historiques, année après année, en n'effectuant que de faibles rapprochements avec son architecture. Cette attitude est facilement compréhensible car, outre le fait que Renier soit un historien, l'abbatiale est en ruine au moment où il rédige son étude. En 1905, J. Ceyskens publie *Les origines des Abbayes de Hocht et de Val-Dieu d'après les anciens documents et les auteurs du XIIIe siècle*. Il y aborde la question de la première église construite sur le site. En plus des informations historiques, il émet quelques hypothèses basées sur les principes cisterciens en matière d'architecture. Il écrit par exemple : « D'après les règles de l'ordre, elle n'avait pas de tour, une petite tourelle en bois s'élevait au-dessus du point central du transept »². Ce genre de conjecture ne repose sur aucune observation archéologique et est absolument invérifiable sur le terrain.

Durant les premières années du XXe siècle, un moine du Val-Dieu, Thomas Aerts, s'attelle à la rédaction d'une chronique. Ce manuscrit non publié est toujours conservé au Val-Dieu de nos jours. Dans la préface, le religieux précise ses intentions : « notre but unique et principal a été de rapporter dans ce travail, tous les faits historiques, tels qu'ils se sont passés sous nos regards et dont nous-mêmes avons été les témoins oculaires. Et aussi, tout ce que nous avons entendu dire de nos anciens supérieurs et confrères qui étaient venus avant nous au Val-Dieu »³. Au milieu d'une masse d'informations d'un intérêt variable, il consigne un certain nombre de données relatives aux circonstances de la reconstruction de l'église au XIXe siècle et aux travaux effectués à l'abbaye par après. Jusqu'ici, seul Eugène Willems, moine au Val-Dieu, a profité directement de ce témoignage dans son ouvrage sur l'abbaye⁴. Celui-ci, d'ordre assez général, ne contient pas d'étude précise de l'architecture du monastère et de son église ; l'auteur se limite à reprendre les repères livrés par ses prédécesseurs.

En 1939, c'est encore un moine de l'abbaye, A. Vande Kerkhove, qui publie un historique du Val-Dieu⁵. Il tente d'apporter quelques précisions sur l'évolution de l'église sans pourtant réussir à convaincre. De nouveau, il s'attarde principalement sur les données historiques, telles que les dates de consécration et les durées des chantiers. Il faut attendre le catalogue de l'exposition qui se tient à Val-Dieu en 1966 pour voir un texte concernant les bâtiments abbatiaux dû à un auteur plus attiré par l'architecture. En effet, P.J. Rensonnet, architecte de l'abbaye, rédige un article dans lequel il retrace l'évolution des constructions⁶. Il distingue deux étapes dans l'élévation de l'église : la construction du chœur au milieu du XIIIe siècle, puis celle du transept et de la nef au début du XIVe siècle. Malheureusement, ces hypothèses de datation, qui sont fausses, ont été reprises dans les quelques ouvrages parus depuis lors.

¹ RENIER J.-S., *Historique de l'abbaye du Val-Dieu*, Verviers, 1865.

² CEYSSENS J., *Les origines des abbayes de Hocht et de Val-Dieu d'après les anciens documents et les auteurs du XIIIe siècle*, Liège, 1905.

³ AERTS T., *Registre ou journal historique de l'abbaye du Val-Dieu*, manuscrit non publié, 1904-1913, p. 9.

⁴ WILLEMS E., *Dans le lien de la paix. Abbaye cistercienne N.-D. du Val-Dieu (Aubel)*, Aubel, 1954.

⁵ VANDE KERKHOVE A., *Histoire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu. A travers les siècles dès son origine jusqu'à nos jours (1215-1939)*, Bruges, 1939 (réédité à Dison en 1954).

⁶ RENSONNET P.J., *Les bâtiments abbatiaux du Val-Dieu*, in *Abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Trésors d'art*, cat. expo., Liège, 1966.

En somme, deux constats s'imposent à la lecture de ces textes. Premièrement, l'architecture de l'abbaye a plus souvent été abordée par des historiens que par des historiens de l'art ou des archéologues. Il en résulte que ces études ne sont pas fondées en priorité sur une observation des structures des bâtiments, mais sur les données historiques qui les concernent. Deuxièmement, tous les auteurs, quels qu'ils soient, ont accordé fort peu d'attention à la phase de reconstruction de l'église du XIXe siècle. La prise en compte de cette dernière phase est pourtant fondamentale pour la compréhension complète de l'évolution de l'abbatiale.

0.2.2. Les archives⁷

Les anciens documents relatifs au Val-Dieu sont répartis dans différentes institutions. En plus de l'abbaye même, les Archives de l'Etat à Liège, la Bibliothèque nationale de Paris et la Bibliothèque de l'université de Bonn possèdent plusieurs archives, recensées et étudiées entre autres par Dom Ursmer Berlière⁸.

Au Val-Dieu, le fonds d'archives se divise en deux parties: la première est constituée de huit boîtes contenant un nombre variable de dossiers⁹, la seconde correspond à l'ensemble des documents en voie de classement, rassemblés actuellement au noviciat¹⁰. Les seuls documents auxquels je ferai directement référence sont contenus dans les boîtes de l'abbaye. Pour les situer, je citerai à chaque fois la dénomination attribuée à la boîte et celle du dossier dont ils proviennent. Pour les autres textes d'archives, comme les chartes ou les chroniques, la référence donnée au lecteur sera celle de l'ouvrage de l'historien les ayant étudiés.

0.2.3. L'iconographie

- Les peintures

Il existe très peu de représentations peintes des bâtiments de l'abbaye. La plus ancienne figure à l'arrière-plan d'un portrait de l'abbé Dom Jean Dubois (1711-1749) (fig.1 et 2), conservé au presbytère de Saint-Remy. La vue est réalisée depuis le sud-est et montre le monastère proprement dit ainsi que l'église. Celle-ci a une nef assez courte, un chœur polygonal percé de longues fenêtres, et un transept sur lequel vient s'appuyer une annexe en appentis. Une flèche fortement élancée surplombe la croisée du transept. L'église apparaît également mais en moindres mesures sur deux autres portraits de religieux du Val-Dieu, Bernard Klinkenberg et Dom Eugène Michielsens¹¹. A l'arrière-plan de chacun des portraits, on aperçoit seulement une partie des murs de l'abbatiale, alors en ruine.

Une œuvre du XIXe siècle, appartenant au docteur Vieillevoye (Aubel), a été peinte durant la reconstruction de l'église (fig.3). Exécutée depuis le nord, elle permet de voir trois travées de la nef. Deux ouvriers travaillent au sommet du mur du vaisseau central. La façade occidentale est entièrement élevée, mais aucune toiture n'est encore placée. D'après la chronologie des travaux¹², ce tableau doit dater de l'année 1877 ou 1878.

⁷ Situation en septembre 1999.

⁸ BERLIÈRE U., *Monasticon belge*, t. II (*province de Liège*), Maredsous, 1928, pp. 140-154.

⁹ Chaque boîte porte un numéro ou un titre, qui leur ont été attribués à différentes époques : *Antiquitates Vallis-Dei I, II : documenta personalia, Abshoven-Munstergeleen II, Abshoven III, Antiquitates Vallis-Dei IV, Correspondance cistercienne, V, Classement provisoire Henneau - A - personalia* .

¹⁰ Jean-Yves Ricordeau et Marie-Elizabeth Henneau ont entamé le travail de classement de cette seconde partie du fonds d'archives en 1998.

¹¹ Successivement le premier et le deuxième supérieur de la communauté qui revint à Val-Dieu au XIXe siècle, après les événements liés à la Révolution.

¹² Cf. chapitre 3.7.1.

- Les gravures et dessins

Jean-Simon Renier est l'auteur des deux représentations graphiques les plus connues de l'abbaye. La première est une vue générale du Val-Dieu (fig.4), certainement réalisée vers 1865 lors de la rédaction de son ouvrage¹³. Il y reconstitue l'abbaye telle qu'elle était en 1839, c'est-à-dire avant que la chute de la flèche ne transforme l'église en ruine⁴. Renier commet bon nombre d'imprécisions, surtout dans le rendu de la profondeur des bâtiments. Ces incohérences par rapport au plan réel, aisément repérables aujourd'hui encore, rendent ce témoignage peu fiable. Il en va différemment de l'autre gravure de l'historien du Val-Dieu, qui présente les ruines de l'abbaye en 1865, vues depuis le nord-ouest (fig.5). Manifestement gravée d'après un dessin exécuté sur place, cette œuvre constitue une source de renseignement bien plus intéressante. Les informations qu'elle livre sur l'état de l'église vers le milieu du XIXe siècle sont complétées par trois dessins¹⁵. Un d'entre eux, de nouveau signé par Jean-Simon Renier, est conservé au musée des Beaux-Arts de Verviers. Il a été réalisé en 1862 et montre l'aile orientale du couvent et les ruines de l'église depuis le sud-est (fig.6). Les deux autres appartiennent aux Archives de l'Etat à Eupen¹⁶ et datent de 1841 et 1842. Le premier montre les ruines depuis le nord-ouest (fig.7), tandis que pour le second, l'artiste s'est placé dans le vaisseau central de la nef, tourné vers le chœur (fig.8). Ce dernier croquis laisse apparaître quelques incohérences dans la perspective; le lien entre la nef et le bras sud du transept est rendu avec imprécision. Le dessin semble plus réaliste pour le chœur et le bras nord du transept, qui occupent le centre de la composition.

Les collections artistiques de l'université de Liège conservent un dessin aquarellé d'Alexandre Schaepkens, daté des environs de 1880. La vue a été prise depuis les hauteurs dominant le Val-Dieu à l'ouest, et esquisse le paysage bien au-delà de l'abbaye. Celle-ci est représentée de façon extrêmement vague: le quartier des étrangers se voit doté d'une aile septentrionale qui n'a jamais existé, le portail de la basse-cour est absent, et les proportions sont plutôt fantaisistes. Au vu de ces éléments, cette œuvre ne peut être prise en compte pour une étude détaillée de l'évolution des bâtiments.

Parmi les sources iconographiques, les plans peuvent jouer un rôle important. Malheureusement, les moines du Val-Dieu ne possèdent plus d'ancien relevé de leur abbaye. Seule persiste une coupe transversale de l'église au niveau du transept, due à l'architecte Van Ockeleyen (fig.10). Il l'a dessinée en mai 1868, en vue de la restauration de l'édifice. Cette coupe n'est donc pas un relevé fidèle des structures en place à l'époque; il s'agit d'un projet, voire même d'une esquisse de projet, dont beaucoup de composantes n'apparaissent plus ultérieurement.

Enfin, les plans de la flèche actuelle de l'église datant de 1934 sont toujours conservés à la bibliothèque de l'abbaye. Ils sont accompagnés d'avant-projets de 1910 et de trois croquis dessinés par l'architecte Deshayes en 1910 et en 1929. La mise en place du projet de cette nouvelle flèche et sa réalisation feront l'objet d'un chapitre spécifique dans ce travail¹⁷.

- Les photographies

Un grand nombre de photographies anciennes montre l'abbaye du Val-Dieu au cours du XXe siècle. L'unique transformation observable pour l'abbaye est le remplacement du petit clocher

¹³ RENIER J.-S., *op. cit.*

¹⁴ Cf. chapitre 1.

¹⁵ Ces œuvres seront analysées plus en détail dans le chapitre 3.6.2., consacré aux données iconographiques relatives à l'église après la Révolution.

¹⁶ Archives de l'Etat à Eupen, fond Willems (Wi I, 5)

¹⁷ Chapitre 3.8.2.

surmontant la croisée du transept (fig.12) par une flèche élancée. Deux clichés ont d'ailleurs été pris lors de sa construction en 1934, alors qu'un projet de 1926 et un croquis de 1933 ont aussi été photographiés.

Pour la période qui précède, deux images de l'église en ruine sont conservées: la première a été réalisée depuis la basse-cour, devant la façade occidentale (fig.13), la seconde depuis le nord (fig.14). Celle-ci a en fait été prise pendant la reconstruction puisque le chœur est déjà sous toit, et que des échafaudages s'élèvent le long des murs de la nef. Dans sa chronique, Thomas Aerts recopie ces deux photographies¹⁸ (fig.15 et 16) et date la seconde de 1878. Il écrit : « En l'an 1870 on a commencé à construire l'église du Val-Dieu. En l'an 1878 le chœur était sous toit ». Il est difficile de savoir s'il date la phase de construction grâce à la photographie, ou si, inversement, il date la photographie parce qu'un autre moine lui a dit que la toiture du chœur était déjà placée en 1878.

¹⁸ AERTS T., *op. cit.*, pp. 5 et 22.

0.3. Méthode et plan du travail

La plupart des auteurs cités précédemment ont utilisé l'architecture de l'abbaye comme une illustration de l'historique qu'ils écrivaient. L'objectif poursuivi ici est d'inverser cette tendance l'histoire sera au service de l'étude architecturale. Bon nombre de questions qui peuvent surgir en observant des structures, des murs ou d'autres éléments architecturaux trouvent alors leur réponse. Les signes qui nous indiquent les étapes de construction, comme des coutures dans les maçonneries ou des changements de niveaux, sont souvent aussi les témoignages d'une évolution historique. Évidemment, tout ne peut être expliqué par les événements mais les connaître au mieux permet de ne pas s'égarer dans des conjectures inutiles. Cependant, il n'est nullement impératif de réécrire un historique précis de l'abbaye du Val-Dieu, déjà réalisé par d'autres, pour comprendre son abbatale. Un aperçu de cette histoire est donné au lecteur au début de ce travail, afin de connaître le contexte général. Des éléments plus précis sont mentionnés dans la suite de l'étude lorsque leur apport est essentiel.

Par après vient la description de l'église actuelle, résultat de l'observation complète de l'édifice. Il s'agit d'en maîtriser les multiples caractéristiques implantation, plan, matériaux, élévation... Et ce afin de savoir tout ce qui compose aujourd'hui l'abbatale, c'est-à-dire un ensemble d'éléments accumulés et transformés au cours du temps.

La troisième partie du travail, la plus importante, est la restitution de la chronologie de la construction. Chaque étape est analysée séparément, mais selon le même schéma: d'abord l'explication des données historiques spécifiques, qui livrent des dates précises ou des fourchettes de datations permettant de situer les phases de construction, ensuite l'étude des vestiges. Il s'agit de localiser ces derniers dans l'église actuelle, et si possible d'évaluer la place et l'aspect des structures disparues. Pour arriver à ce résultat, je recourrai aussi bien aux méthodes de l'archéologie qu'à celles de l'histoire de l'art. Privilégier une des deux disciplines aurait pour conséquence de supprimer des outils d'analyse bien nécessaires. Les problèmes posés par l'architecture, en particulier celle d'une église, peuvent se résoudre tantôt par l'observation archéologique, tantôt par le regard comparatif de l'historien de l'art. La complémentarité entre ces deux sciences, réunies dans l'enseignement universitaire, trouve ici une excellente application. Cependant, les circonstances font que, face à certaines questions, une seule des deux disciplines apporte les réponses suffisantes et est, dès lors, mise en avant. Il pourrait en résulter une frustration si l'on attendait une étude strictement archéologique ou d'histoire de l'art, mais le but est ici de retracer l'histoire d'un bâtiment et de comprendre au mieux son état actuel. C'est pourquoi il faut impérativement sélectionner à chaque instant les outils essentiels, et laisser de côté ceux qui s'avèrent inutiles.

En ce qui concerne la méthode, un point mérite encore une explication. L'abbaye du Val-Dieu appartient à l'ordre cistercien, dont la production artistique, et architecturale en particulier, est depuis longtemps l'objet de nombreux commentaires. Les multiples analogies dans l'organisation spatiale des monastères ont abouti à l'élaboration de l'idée du «plan-type». Avec le principe de sobriété, ils constituent les caractéristiques sur lesquelles beaucoup d'auteurs se sont concentrés lorsqu'ils étudiaient une abbaye cistercienne. Actuellement, certains scientifiques essaient de relativiser ces notions, car ils estiment qu'elles ont trop longtemps agi comme des œillères dans l'observation de l'art cistercien. «Bien plus, l'expression "art cistercien" elle-même doit être considérée et utilisée avec circonspection et en connaissance de cause: elle désigne moins des œuvres issues de la volonté du nouvel ordre cistercien ou de son moine le plus célèbre -

saint Bernard -, que l'ensemble des œuvres ayant vu le jour dans le contexte de ce nouvel ordre »¹⁹. Comme l'écrit aussi Terryl N. Kinder dans la conclusion de son ouvrage²⁰ : « L'architecture et l'art cistercien traduisent différentes formes d'expression [...], les exemples reflètent toute la diversité des régions dans lesquelles se sont installés les moines et les moniales, [la diversité] des matériaux disponibles et des styles caractéristiques de l'époque et du lieu ». Cela se vérifie parfaitement dans les exemples disponibles en Belgique « L'austérité des premiers temps oubliée, l'architecture cistercienne perd son ascétique originalité; elle se dissout dans le courant du gothique international. Plus tard, aux époques de la prospérité des grands domaines monastiques, au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle, elle s'épanouira dans les nobles ordonnances des grands styles classiques français. Ce sera l'ère des somptueuses résidences et des palais abbatiaux qui devaient attirer la haine et le feu des révolutionnaires »²¹. Étudier une abbatale cistercienne rebâtie à plusieurs reprises réclame donc une grande attention au contexte artistique dans lequel elle a été élevée. Celui-ci est davantage susceptible de nous aider à appréhender l'architecture d'un tel édifice que les « principes cisterciens » évoqués plus haut.

¹⁹ VAN DEN BOSSCHE B., *L'art cistercien : un art sous l'influence de saint Bernard ?*, in *Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire*, Liège, 1998, p. 58.

²⁰ KINDER, T.N., *L'Europe cistercienne*, La-Pierre-Qui-Vire, 1997, p. 386.

²¹ BRIGODE S., *L'architecture cistercienne en Belgique*, in *Aureavallis. Mélanges historiques réunis à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye d'Orval*, Liège, 1975, p. 238.

1. APERCU HISTORIQUE

L'histoire de l'abbaye du Val-Dieu, et plus particulièrement de sa communauté, a déjà intéressé beaucoup d'auteurs. La prétention n'est nullement d'apporter ici des éléments nouveaux aux résultats de leurs recherches. Afin d'être le plus efficace possible, je veux livrer une courte synthèse de ces travaux tout en relevant le maximum de faits qui ont pu avoir des conséquences sur l'état de l'église.

Pour les communautés cisterciennes, tout commence lorsque l'abbé fondateur envoie à l'extérieur un groupe de douze moines et un abbé pour créer un nouveau monastère. Ceux-ci s'installent sur un site choisi au préalable et répondant correctement aux conditions de la vie cistercienne. Le plus fréquemment, il s'agit de terres situées au bord de rivières, dans des vallées inhabitées. Dès le XII^e siècle, les propriétaires de ces sites les cédaient aux moines pour des raisons religieuses, politiques et économiques; religieuses puisque à travers ces actes pieux qu'étaient les donations, ils espéraient s'approcher des faveurs de Dieu; politiques car les rivières marquaient souvent la frontière entre deux territoires (les monastères et leurs alentours pouvaient devenir pour les seigneurs des « zones tampons permettant d'éviter d'éventuels conflits »²²); raisons économiques enfin parce que les moines cisterciens, en drainant et en cultivant les terres, transformaient ces vallées insalubres en lieux enviables. Néanmoins, le choix de ce genre de site pour les fondations a régulièrement posé problème aux cisterciens. En effet, beaucoup de communautés ont dû changer de place soit parce que le site primitif ne pouvait convenir à leurs besoins, soit parce qu'il était si inhospitalier qu'on ne pouvait espérer y vivre. C'est justement dans ce type de conditions que l'abbaye du Val-Dieu vit le jour.

En 1185, Théodore de Lanaken offre une partie de ses terres, à Hocht près de Maastricht, à un groupe de moines issus de l'abbaye d'Eberbach. Ceux-ci y fondent un nouveau monastère qu'ils dédient à sainte Agathe. Malheureusement, le cadre s'avère assez rapidement trop austère et empêche un développement idéal. Dès 1202, les moines de Hocht achètent au comte de Dalhem, Lothaire Ier, vingt bonniers de terre à Warsage. Cette démarche semble témoigner d'une première tentative, ou tout au moins d'un désir, de déménagement. Mais ce n'est qu'en 1216 que ce changement de site s'effectuera. Deux personnages occupent une place importante par rapport à cet événement : Henri III, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, et Lothaire Ier de Dalhem-Hochstaden. D'après les recherches de Joseph Ruwet²³ et de Jean-Louis Kupper²⁴, c'est au duc de Limbourg qu'il faut attribuer le rôle principal dans cette opération. En effet, il est le premier à céder au monastère de Sainte-Agathe une partie de ses terres, située dans le vallon de la Berwinne²⁵. L'acte qui relate cette donation est dû à l'évêque de Liège Hughes de Pierrepont et date de 1216. La même année, l'archevêque Englebert de Cologne signe un autre acte précisant que le comte de Dalhem a offert aux moines de Hocht des terres situées en face de celles cédées par le duc de Limbourg. Après le transfert du monastère à Val-Dieu, Henri III va accorder aux moines le libre passage sur tout son territoire et, entre 1218 et 1221, date de son décès, il les place sous sa haute protection. On peut donc croire, comme l'écrit Jean-Louis Kupper, que le duc fut la véritable cheville ouvrière de la fondation de l'abbaye, le comte de Dalhem jouant seulement un second rôle.

²² KINDER T.N., *op. cit.*, p. 80.

²³ RUWET J., *L'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu*, Dison, 1966, pp. 8 et 9.

²⁴ KUPPER J.-L., *La naissance de l'abbaye du Val-Dieu (1216)*, in *Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire*, Liège, 1998, p. 64.

²⁵ La Berwinne marquait alors la frontière entre le duché de Limbourg et le comté de Dalhem.

Durant le XIII^e siècle, les moines du Val-Dieu s'efforcent d'étendre et de consolider le noyau primitif de leur domaine. Ils sont aidés dans cette entreprise par les ducs de Limbourg et les comtes de Dalhem, par les ducs de Brabant ensuite, et surtout par les petits seigneurs, bourgeois et paysans. L'acmé de cette première évolution est atteinte sous les abbatiats d'Arnold de Fronget (ca 1262-1268) et de Jacques de Maastricht (ca 1268-1285). Les moines sont alors à la tête d'un vaste domaine qui, par leur travail, contribue à la mise en valeur de toute la région. Malheureusement, l'abbaye va connaître une première crise financière et spirituelle.

En effet, la duchesse Ermengarde de Limbourg décède en 1283 et plusieurs princes visant la succession s'affrontent dans une guerre qui secoue toute la région entre le Brabant et le Rhin. Le monastère est détruit par un incendie en 1286 et ses exploitations agricoles sont dévastées. Elles ne rapportent pratiquement plus rien et la communauté éprouve de grandes difficultés à faire face à ses obligations financières. De plus, cette crise économique et matérielle influence le climat spirituel de l'abbaye: la ferveur et la discipline diminuent au point que le Chapitre de Cîteaux doit prendre des sanctions à l'encontre d'une série de moines. Ce n'est qu'à partir du second quart du XIV^e siècle que des efforts seront produits au monastère afin de redresser la situation. Arrive alors une nouvelle période de prospérité durant laquelle de nouveaux biens s'ajoutent au domaine suite à des achats et à la reprise des donations. Ce renouveau est aussi rendu possible par la continue protection qu'apportent les ducs de Brabant au Val-Dieu.

Hélas, ce climat positif ne dure pas longtemps. Dès la seconde moitié du XV^e siècle, l'équilibre financier de l'abbaye est de nouveau menacé. Le déclin s'amorce avec les troubles liés au règne de Charles le Téméraire. Le Val-Dieu ne souffre pas alors d'un point de vue matériel mais les contributions de guerres, exigées en espèce et en nature, vont le déstabiliser financièrement. D'autant plus que les donations, si importantes pour ce type d'institution, se font extrêmement rares suite aux sacs et aux pillages. Cette situation financière continue à se dégrader après l'avènement du régime espagnol qui réclamera des impôts de plus en plus lourds. A cela, il faut ajouter les guerres de religion opposant les protestants aux catholiques. Elles ont aussi des conséquences néfastes pour le monastère puisqu'en 1574, l'église et les bâtiments du cloître sont dévastés par des troupes calvinistes. Le déclin s'intensifie encore lorsque, durant la seconde moitié du XVI^e siècle, la décadence spirituelle apparaît au Val-Dieu, comme dans la plupart des établissements religieux à cette époque.

Au XVII^e siècle, les problèmes persistent sous différentes formes. En 1632, le Limbourg et les pays d'Outre-Meuse sont conquis par les Hollandais. Quatre ans plus tard, l'abbé Michel de Verviers (1622-1639) est enlevé et retenu à Maastricht suite à des représailles exercées par les Espagnols sur les protestants de la région. La communauté du Val-Dieu engage plusieurs biens afin de payer la rançon qui libère l'abbé après seize mois d'emprisonnement. Sous Simon Ranst (1640-1658), c'est la survie de l'abbaye dans sa totalité qui est menacée. Après la guerre de Trente Ans et conformément au traité de Munster (1648), le duché de Limbourg et les trois pays d'Outre-Meuse²⁶ doivent être partagés entre les Espagnols et les Hollandais. Bien sûr, aucun des établissements catholiques implantés sur un futur territoire hollandais ne peut espérer subsister. Or, le duché de Limbourg est rapidement attribué au roi d'Espagne. Simon Ranst, pour mettre son abbaye à l'abri d'une mauvaise tournure des événements, va faire réaliser un faux. Il s'agit de *La donation du duc de Limbourg*, célèbre tableau toujours conservé à l'abbaye aujourd'hui. Cette œuvre nous montre Henri III de Limbourg offrant au premier abbé du Val-Dieu les terres sur lesquelles le monastère sera construit. Afin de donner plus de crédit à l'image, l'artiste l'a soulignée du texte des chartes de donations de 1216. Le tableau est élevé au rang de preuve de

²⁶ Dalhem, Rolduc et Fauquemont.

l'appartenance de l'abbaye au duché de Limbourg, terre du roi d'Espagne. Cet artifice se révèle pourtant superflu : en 1661, le traité de partage des pays d'Outre-Meuse est alors arrêté et la partie du pays de Dalhem qui environnait le monastère est aussi donnée aux Espagnols.

L'année 1658 voit la nomination d'un nouvel abbé, Guillaume de Xhénemont (1658-1693). Son abbatiat sera marqué par les derniers troubles de cette longue période de crise. En effet, les moines doivent encore subir les campagnes militaires de Louis XIV contre les Provinces-Unies. Et, en 1684, les Français pillent à leur tour le Val-Dieu. Néanmoins, il faut souligner le rôle important de Guillaume de Xhénemont car, même si c'est seulement au XVIII^e siècle que l'abbaye retrouve une période d'équilibre, c'est lui qui est à l'origine de cette «renaissance». Tout au long de son abbatiat, il travaille pour redresser la situation financière et matérielle de l'abbaye. De plus, il ne délaisse nullement le côté spirituel de la vie monastique, comme en témoigne le texte qu'il écrit en 1686 : *Briefve exhortation spirituelle à la retraite monastique et fuite du monde par un abbé de l'ordre de Cistaux*²⁷. A sa mort, Guillaume de Xhénemont laisse donc le Val-Dieu sur une courbe ascendante et ses successeurs, Joseph de Romrée (1694-1697) et Paul Pirouille (1697-1711), vont poursuivre son travail. Cette constatation est aussi valable au niveau de la reconstruction des bâtiments du monastère. Guillaume de Xhénemont avait fait élever l'aile méridionale du cloître; Paul Pirouille s'occupe de l'aile orientale et fait réaliser un nouveau quartier abbatial. Ainsi, lorsque Jean Dubois (1711-1749) est nommé abbé, il a entre ses mains tous les éléments pour pouvoir placer l'abbaye dans une nouvelle ère de prospérité.

Et c'est en effet la première moitié du XVIII^e siècle qui est le plus souvent citée comme « âge d'or » du Val-Dieu. La communauté est composée de trente à trente-cinq religieux, ce qui peut paraître peu en regard de chiffres connus pour d'autres monastères mais qui, concernant le Val-Dieu, est signe d'une excellente santé. Même s'il accorde de l'importance à la vie spirituelle et à la situation économique de son abbaye, Jean Dubois est cependant plus connu pour ses soucis en matière de construction. Et c'est logiquement qu'il se voit attribuer le qualificatif de «bâtisseur». Au cours de son abbatiat, les travaux autour du cloître sont achevés et il fait édifier le quartier des étrangers, le moulin et plusieurs bâtiments en dehors de l'abbaye. De plus, l'influence de l'abbé s'exerce sur toute la région puisque, en compagnie de l'abbé de Rolduc et d'un chanoine de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, il représente le clergé aux assemblées des Etats du duché de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. Malheureusement, cet équilibre et cette prospérité, maintenus par Jacques Lovegné (1759-1778) et Nicolas Delcour (1778-1790), vont s'effondrer à la fin du siècle.

En septembre 1794, l'abbé Jacques Uls (1790-1812) et la communauté décident de quitter l'abbaye en raison de l'approche des troupes révolutionnaires. Pendant un an et demi, ils se réfugient en Allemagne avant de pouvoir se réinstaller à Val-Dieu. Quelques années plus tard, les congrégations religieuses sont supprimées par la République et leur patrimoine est saisi. Le 7 mai 1798, les moines sont obligés d'abandonner leur vallée et de se disperser. Auparavant, ils remettent à Jacques Uls les assignats délivrés par la République comme indemnité des biens confisqués. Dès lors, l'abbé peut racheter les principaux bâtiments du monastère: le quartier conventuel, l'église, la basse-cour et le jardin. De par sa présence, Jacques Uls maintient la vie monastique au Val-Dieu et ce jusqu'en 1812, date de son décès. Hélas, aucun testament ne semble avoir été rédigé par l'abbé et tous ses biens, c'est-à-dire l'abbaye, passent aux mains de ses héritiers. Ceux-ci voient dans tout ce patrimoine une excellente source de revenus. Ils vendent

²⁷ Ce texte, imprimé à Liège chez Pierre Danthez, avait pour objectif de rappeler aux moines et aux moniales les obligations liées à l'état du cénobite. Cf. HENNEAU, M.-E., *Propos de spiritualité et de régularité tenus à Val-Dieu au XVII^e et XVIII^e siècles*, in *Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire*, Liège, 1998, pp. 101-114.

les livres et les gravures de la bibliothèque, le mobilier et les pavements de l'église, et même sa flèche. Lors de son démontage, cette dernière s'écroule sur le toit de la nef et transforme l'église en ruine.

Alors interviennent le chanoine Henrotte, directeur du séminaire de Liège, et l'abbé Burgers, professeur à Visé. Le 22 mai 1840, ils rachètent l'église et le quartier conventuel afin de rendre les lieux à leur destination. Et c'est Bernard Klinkenberg, moine à l'abbaye sous la révolution, qui est le premier à revenir habiter au Val-Dieu. Il est nommé supérieur et sa petite communauté est composée de moines issus de l'abbaye de Bornem. Malheureusement, Bernard Klinkenberg décède rapidement et c'est à ses successeurs, Eugène Michielsens et André Beeris, que va incomber la tâche de la reconstruction. Les moines sont soutenus et aidés par toute la population environnante et, au prix d'une cinquantaine d'années de travail, ils arrivent à restaurer leur monastère. Enfin, au XXe siècle, l'histoire du Val-Dieu est surtout marquée par la seconde guerre mondiale. L'abbé Albéric Steiger (1940-1960) est célèbre pour avoir fait de l'abbaye un lieu de résistance et de refuge pour les victimes de l'occupant. Il ne put cependant empêcher l'armée allemande d'emmener deux moines en Hollande, où ils furent fusillés.

2. L'ÉGLISE ACTUELLE

2.1. IMPLANTATION

Avant de décrire l'église avec précision, il est intéressant et nécessaire de la situer par rapport aux autres bâtiments qui composent l'abbaye. Car, s'il est possible de réaliser l'étude détaillée d'un seul de ces éléments, il est toutefois inimaginable de ne pas évoquer ceux qui l'entourent. Certaines des caractéristiques de l'église, par exemple, sont directement liées à l'architecture du monastère. La description brute de l'implantation doit dès lors être dépassée lorsque seront évoqués le quartier conventuel, le quartier de l'abbé, etc. Quelques renseignements concernant le rôle de ces bâtiments et la chronologie de leur construction seront fournis dans ce chapitre, sans que le but de celui-ci soit de contenir des données nouvelles ou exhaustives. Il s'agit simplement d'expliquer la situation générale du Val-Dieu afin de posséder les informations nécessaires à la compréhension de l'architecture de sa basilique.

L'abbaye du Val-Dieu (fig. 17 et 18) est aujourd'hui située sur le territoire de la commune d'Aubel (fig.19). Elle s'élève sur la rive droite de la Berwinne, un peu avant l'endroit où celle-ci reçoit la Bel. Ses bâtiments (fig.20) occupent une surface d'approximativement nonante ares. Ils sont entourés d'un vaste parc et font face à l'ancien moulin de l'abbaye. Celui-ci a été coupé du reste du monastère au XXe siècle lors de la construction de la route vers Aubel. Il utilisait les eaux de la Bel et de la Berwinne par l'intermédiaire de biefs aménagés par les moines. L'église est orientée à 75 degrés nord. Du côté sud, on trouve le préau entouré des galeries du cloître, contre lesquelles s'élèvent les bâtiments du couvent proprement dit. Les ailes orientale et méridionale abritent la vie quotidienne des moines tandis que le côté occidental est occupé par les anciennes cuisines ainsi que l'ancien quartier abbatial et son jardin. Au-delà de ce couvent, deux édifices importants se font face : d'une part le quartier des étrangers et d'autre part la basse-cour.

Abordons en premier lieu l'aile orientale du couvent, qui est traditionnellement reconnue comme la partie la plus ancienne de l'abbaye. Elle est la seule à avoir conservé des vestiges remontant au XIIIe siècle. Quatre pièces se partagent le premier niveau de cette aile : la sacristie, la salle du chapitre et deux oratoires dont un est appelé "scriptorium"²⁸. Au deuxième niveau, on trouve le dortoir des moines, aujourd'hui divisé en cellules, et au troisième, le noviciat. Ce dernier a été construit en 1913, sous l'abbé Edmond Gyselinx (1909-1922). A cette époque, l'objectif était d'y transférer la bibliothèque, projet qui fut abandonné pour des raisons pratiques. L'étage du dortoir, quant à lui, est dû aux travaux de l'abbé Paul Piroulle (1697-1711), qui a joué un rôle important dans l'aspect actuel de l'aile orientale. En effet, c'est lui qui l'a fait réduire en reculant d'une travée la galerie du cloître. Le préau de plan carré est devenu rectangulaire, tout comme la salle du chapitre qui formait, à l'origine, un carré parfait de trois travées de côté. Nous envisagerons plus bas les effets de ces transformations sur l'accès à l'église²⁹.

L'aile méridionale regroupe tout ce qui concerne les besoins corporels des religieux: le chauffoir, le réfectoire et la cuisine. Ensuite vient l'aile occidentale qui, comme je l'ai déjà signalé,

²⁸ Ce nom lui a été attribué suite à la découverte, lors de travaux de restauration en 1911, d'une peinture ornant ses murs. Celle-ci a été interprétée comme étant une esquisse dessinée par un miniaturiste. L'hypothèse que cette salle ait pu un jour servir de *scriptorium* a été étayée par deux éléments. Premièrement, le Val-Dieu conserve un manuscrit écrit à l'abbaye. Deuxièmement, l'emplacement de cette pièce n'est pas éloigné de celui considéré comme réservé aux *scriptoria* dans la plupart des abbayes cisterciennes. Cette question n'influençant pas mon travail, je ne débattrai pas ici de la pertinence de ces arguments.

Voir à ce sujet LHOEST F., *Une fresque du XIVe siècle à l'abbaye du Val-Dieu*, in *Leodium*, t. 10, Liège, 1911, pp. 45-46 ; et KINDER T.N., *op. cit.*, pp. 270 et 336-338.

²⁹ Cf. chapitre 3.5.2.

est occupée en majeure partie par l'ancien quartier abbatial et son jardin. Il a été réalisé sous Paul Pirouille (1697-1711) et a peut-être remplacé des bâtiments réservés aux frères convers, l'aile occidentale leur étant traditionnellement destinée. Mais, leur nombre diminuant dès le XIV^e siècle, ces espaces ont souvent été affectés à de nouvelles fonctions. Par exemple, l'infirmerie des convers de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville fut transformée en logis abbatial dès la fin du XV^e siècle³⁰. Le prestige lié à la fonction d'abbé augmentant au cours du temps, ceux-ci vont se laisser attirer par un certain luxe. C'est la raison pour laquelle on voit s'élever ces quartiers abbatiaux qui, au XVII^e et XVIII^e siècle, s'apparenteront souvent à des palais ou des châteaux. Le quartier des étrangers de Val-Dieu, réservé aux invités de l'abbé et construit sous Jean Dubois (1711-1749), est d'ailleurs un excellent exemple du goût du raffinement de ces prélats cisterciens.

Pour achever ce tour d'horizon de l'abbaye, il faut ajouter que les bâtiments de la basse-cour ont été construits sous Michel de Verviers (1622-1639). Enfin, élément plus important pour notre étude, la galerie septentrionale du cloître, c'est-à-dire celle qui jouxte le bas-côté de l'église, est due aux travaux de Jean Dubois (1711-1749).

³⁰ COOMANS T., GENICOT L.-F., *Architecture monastique*, in *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, 1997, p. 126.

2.2. PLAN

L'église abbatiale a été élevée suivant un plan en croix latine (fig.21). Sa nef est divisée en trois vaisseaux dont la largeur totale est de vingt mètres, le vaisseau central en mesurant un peu plus de dix. Cette nef comporte quatre travées de longueur égale que nous devons différencier d'une cinquième, plus petite, qui correspond à la largeur du bas-côté occidental du bras nord du transept. Dans les textes qui ont été consacrés à l'église du Val-Dieu, de nombreuses erreurs ont été commises à cause de cette cinquième travée. En effet, certains auteurs considèrent qu'elle fait partie de la nef et d'autres du transept. Cela a entraîné chez plusieurs d'entre eux des confusions lorsqu'ils expliquent les rétrécissements et agrandissements successifs de la nef³¹.

Le transept s'étend sur une longueur d'environ 32 mètres. Chaque bras est composé de deux travées inégales : les travées extérieures sont plus longues que celles qui touchent le carré. Le bras nord du transept présente deux bas-côtés dont un est divisé en deux chapelles s'ouvrant à l'orient. Celles-ci se retrouvent dans le bras sud du transept alors que le bas-côté occidental y est absent. Cela est dû à la présence du cloître qui occupe environ un sixième de la surface au sol de ce bras sud du transept .

Enfin, le chœur comporte deux travées droites prolongées par une abside polygonale à cinq pans. Le terme « chœur » est utilisé ici dans son acceptation architecturale. Il est tout à fait différent du chœur liturgique, dont la place peut varier suivant les édifices. Cette remarque est d'autant plus importante pour les abbayes cisterciennes car celles-ci contenaient, à l'origine, plusieurs chœurs. Le chœur des moines, constitués de stalles, était généralement placé à la croisée du transept ou au début de la nef. Derrière lui venait le chœur des vieillards et des malades, puis celui des frères convers. A l'abbaye du Val-Dieu, le chœur liturgique occupe aujourd'hui les deux travées droites du chœur architectural. Cette disposition date des réformes imposées pour les célébrations par le concile Vatican II. Auparavant, les stalles se trouvaient au début de la nef; les moines étaient donc tournés vers le chœur architectural et non vers l'assemblée de fidèles.

³¹ Je reparlerai de ce problème plus loin dans ce travail mais il me semblait intéressant de l'introduire ici. Afin d'être le plus clair possible, je considérerai tout au long de cette étude que la nef est composée de cinq travées.

2.3. LES MATERIAUX

2.3.1. Le grès

On distingue généralement deux grands types de grès : les grès schisteux et les grès durs³². Leurs teintes varient du grisâtre à une grande partie de la gamme des ocres. Le principal matériau mis en œuvre à l'église du Val-Dieu est le grès schisteux, sous forme de moellons. Il s'agit d'ailleurs du composant principal des maçonneries de toute l'abbaye. Cette utilisation ne doit pas nous étonner car le grès semble être le matériau le plus accessible dans la région. Il a d'ailleurs été fréquemment employé dans les édifices religieux du pays de Herve, par exemple aux chœurs gothiques de Bilstain et Bombaye, aux tours de Fouron-Saint-Martin, Hombourg, Melen et Mortier, ou plus largement aux églises de Charneux et Herve. Mais son utilisation principale dans le pays de Herve se situe dans le cadre de l'architecture rurale, où son omniprésence est évidemment liée à son accessibilité³³. Les multiples petites carrières locales en font le matériau idéal pour le gros œuvre des constructions. Le moellon est souvent grossièrement équarri pour former un appareillage sans joints continus, comme c'est le cas à l'église de l'abbaye. Toutefois, il peut être épannelé et placé en assises régulières, par exemple au quartier des étrangers du Val-Dieu, construit au XVIIIe siècle. Le grès dur est employé sous forme de moellons équarris à des endroits plus sensibles comme les faces extérieures des culées, par exemple.

Quant à la provenance exacte des moellons mis en place à l'abbatiale, les archives ne nous livrent aucune information. La cause de ce silence doit justement être la proximité du matériau. Il est vraisemblable que les moines ont exploité des carrières se trouvant sur des terrains qui leur appartenaient. Il est difficile de connaître avec précision les emplacements de toutes les carrières de grès exploitées par les religieux du Val-Dieu au cours des différentes phases de construction de leur église. Deux d'entre elles se situent à proximité de l'abbaye, dans la direction nord-ouest, le long de la route menant à Warsage. Dans l'espace laissé vide par l'exploitation de la première, une maison a été construite par les moines. Une pierre portant les armes de Dom Benoît Van Doninck, abbé du Val-Dieu de 1922 à 1940, est encastrée dans la façade. Il est donc évident que ce terrain appartenait à l'abbaye et qu'il a été utilisé par les religieux. La seconde carrière est implantée à quelques dizaines de mètres seulement (fig.22). Le profil qu'elle présente aujourd'hui révèle une exploitation répartie en plusieurs phases. Le site est de nouveau marqué par les moines puisqu'une petite chapelle a été élevée sous l'abbé Guy Becker (1974-1992). Ces deux exemples nous montrent combien le grès est accessible dans les environs directs du monastère et, dès lors, on comprend le rôle primordial qu'il remplit dans ses constructions.

2.3.2. Les pierres de sable

Le terme « pierre de sable » a été, et est toujours, employé pour désigner des pierres de provenance diverses. Elles ont en commun un aspect jaunâtre dont l'intensité peut varier, et une friabilité qui les rend idéales pour réaliser remplages, nervures de voûtes, culots ou autres pièces sculptées. La plus connues de ces roches dans nos régions est vraisemblablement le tuffeau de Maestricht, caractérisé par une teinte assez claire. Même s'il a parfois été utilisé comme élément de maçonnerie, son emploi au Val-Dieu se limite essentiellement aux remplages de certaines fenêtres.

Il existe deux autres types de pierres aussi dites « de sable » : la pierre de marne et la pierre de Domchéry. La première est effectivement présente à l'abbatiale, notamment aux culots du

³² Cf. *Pierres et marbres en Wallonie*, Bruxelles, 1992, chapitre VI et VII.

³³ Voir à ce sujet *Architecture rurale de Wallonie. Pays de Herve*, Liège, 1985, pp.95-99.

vaisseau central de la nef. Par contre, la seconde, bien que largement exploitée dans l'architecture et la sculpture liégeoise du X^{IV}e siècle³⁴, n'a apparemment pas été utilisée au Val-Dieu.

De nouveau, les indices quant à la provenance de ces matériaux restent flous. Je ne peux mentionner qu'une lettre reçue par Dom André Beeris (1857-1909) lors des travaux de reconstructions de l'église au X^{IX}e siècle³⁵. Elle est datée du 21 avril 1879 et signée par l'architecte Van Ockeleyen. Celui-ci reprend les différentes «conditions pour l'exécution du voûtage et crépissage de l'intérieur de l'église» et indique que «la pierre de sable pour les arcs ogives etc. proviendra des carrières de Sibbe ou tout autre pareille et sera de toute 1^{ère} qualité». D'autres mentions de pierres de sables apparaissent dans la correspondance de l'abbé mais, malheureusement, sans indications des carrières. Ainsi, dans une lettre du 2 février 1884³⁶, l'architecte a réalisé un croquis du profil des pierres à placer pour sculpter les culots du vaisseau central de la nef. À côté du dessin, il a simplement écrit *mergelsteenen* (pierres de marne) et ne précise pas son choix dans le texte.

Sur la base d'informations aussi minces, il est difficile d'en arriver à des certitudes quant à l'utilisation et à la répartition de ces matériaux dans l'église. Des analyses plus poussées sur la nature même des pierres seraient sans doute le seul moyen de progresser dans cette direction.

2.3.3. Le calcaire de Meuse

Ce calcaire, facilement identifiable grâce à la patine blanchâtre qu'il prend au contact de l'air, se trouve à des endroits variés de l'élévation extérieure : aux angles de certains contreforts et de certaines culées, sous les arcs-boutants, aux encadrements d'une partie des baies, à la porte des morts, et à la porte des moines. À l'intérieur, il est utilisé pour certaines colonnes et leurs chapiteaux ainsi qu'aux seuils de la plupart des fenêtres.

La seule donnée historique le concernant est contenue dans une charte de 1229³⁷. Elle nous apprend que Henri, abbé de Val-Dieu, concède à l'abbaye du Val-Saint-Lambert une carrière au pré des Harbates à Namur. Outre un cens annuel de quatorze deniers, il se réservait le droit d'y extraire autant de pierre qu'il lui plairait.

2.3.4. Le petit granit

Le calcaire appelé petit granit, ou pierre bleue, est employé en bien moindre mesure que le calcaire de Meuse à l'abbaye du Val-Dieu. Dans une lettre datée du 2 février 1884, que j'ai déjà citée, l'architecte Van Ockeleyen indique que les abaqes au-dessus des culots du vaisseau central devront être réalisés en pierre bleue. Elle est également présente aux bases des piliers orientaux du transept. À cet endroit, les pierres sont striées et leur état montre qu'il s'agit d'une restauration tardive.

2.3.5. Les pierres de pavement

À la croisée du transept, le niveau du sol s'élève de trois marches et le troisième niveau y est entièrement réalisé en marbre noir. Dans le chœur, les carreaux de marbre noir sont associés avec

³⁴ LEMEUNIER A., *Les sculptures médiévales découvertes au cours des dernières années sur le site de la place Saint-Lambert*, dans *Place Saint-Lambert à Liège. Cinq années de sauvetage archéologique. Journée de réflexion. 1^{er} décembre 1995*, Actes publiés sous la direction de LEOTARD J.-M. et COURA G., Liège, 1996, p. 105.

Voir aussi à ce sujet *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège*, t. IV *Les églises*, Liège, 1992, p. 65 et 68.

³⁵ Archives du Val-Dieu. *Correspondance cistercienne. Restauration de l'église*.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ Cf. TOLLENAERE L., *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957, p. 157 ; VANDE KERCKHOVE A., *Histoire de l'abbaye cistercienne de Val-Dieu à travers les siècles dès son origine jusqu'à nos jours (1215-1939)*, Dison, 1954, p.41.

des carreaux blancs. Dans le reste de l'église, on trouve une alternance de carreaux gris et de carreaux noirs. En ce qui concerne ces pavements, c'est encore une lettre envoyée à Dom André Beeris³⁸ qui peut nous éclairer. Le 9 juin 1884, Joseph Christiaens, l'entrepreneur du chantier de restauration, contacte l'abbé du Val-Dieu pour que celui-ci arrange le transport par bateau des carreaux. Deux chargements sont envisagés : le premier se ferait à Annevoye et concernerait les pavés noirs, tandis que les pavés gris, venant de Namèche, seraient ajoutés par après. Si la provenance des carreaux gris est clairement indiquée, celles des noirs est un peu plus vague. Joseph Christiaens écrit dans sa lettre « Annevoye près Godinne » ; la carrière pouvait donc être implantée dans cette dernière ville.

2.3.6. Les ardoises

Le 16 mars 1877, André Beeris reçoit un courrier de l'agent des ventes des Ardoisières de Rimogne lui promettant une caisse d'échantillon³⁹. Toutefois, dans une lettre du 17 juin de la même année⁴⁰, Joseph Christiaens signale à l'abbé qu'il serait préférable d'acheter des ardoises de Fumay. L'entrepreneur appuie son choix en indiquant que c'est ce type d'ardoises qui se trouve déjà sur le chœur de l'église.

2.3.7. Les briques

Dans les parties visibles de l'église, les briques apparaissent uniquement aux voûtes. Outre cet emploi, elles sont aussi présentes dans certaines maçonnerie mais, dans ce cas, elles ne sont jamais directement apparentes. Elles ont surtout été mises en œuvre lors de restaurations ou pour des petits travaux, tel le comblement de baies. Ces phases de constructions sont généralement datables sans devoir recourir à des mesures et des comparaisons du gabarit des briques.

2.3.8. Le bois

Le bois est exclusivement utilisé dans les charpentes. Les entrants des fermes principales sont en chêne alors que le reste des pièces est en résineux. Je n'ai retrouvé aucune information concernant leur provenance dans la correspondance d'André Beeris. Dans une lettre du 6 juin 1873 concernant le choix de chêne⁴¹, Joseph Christiaens évoque « de schoone eik van Rixingen » sans entrer dans plus de détails.

2.3.9. Le métal

Le seul élément architectural en métal accessible est la charpente de la flèche, recouverte de cuivre. Il est possible que les murs de l'église soient renforcés avec des pièces métalliques, mais je n'ai pas pu le vérifier.

2.3.10. Les enduits

Si les matériaux retiennent notre attention, il est sans doute intéressant d'évoquer ici l'aspect intérieur de l'église. La majorité des surfaces visibles est couverte d'un enduit peint. Les murs ont reçu une couleur jaunâtre, imitant celle de la pierre de sable, sur laquelle ont été peint de faux joints noirs. Cet appareillage fictif de blocs réguliers couvre en réalité les maçonneries en grès. Dans le même esprit, plusieurs éléments ont été peints d'un gris imitant la pierre calcaire. C'est le cas du faux soubassement, des faux linteaux des ouvertures du deuxième niveau, des arcatures, et

³⁸ Archives du Val-Dieu. *Correspondance cistercienne. Restauration de l'église* .

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ *Ibidem*.

même de certaines colonnes. D'une manière plus étonnante, des pièces en pierre de sable ont été couvertes de cette couleur grise afin de ressembler au calcaire.

2.4. ELEVATION EXTERIEURE

2.4.1. La façade occidentale (fig.23)

Cette façade est divisée en trois travées, nettement délimitées par des contreforts. La travée centrale présente trois niveaux séparés par des bandeaux horizontaux en calcaire de Meuse. La porte du premier niveau est coiffée d'un tympan ogival ajouré reposant sur un linteau droit (fig.24). Ce dernier porte un chronogramme : « fiDeLIUM pletate pULChrIor eXpULVere renasCor », donnant la date de 1884. Le remplage du tympan se compose d'un petit trèfle central duquel partent trois lancettes vers les angles. Le deuxième niveau est percé d'une large baie ogivale dont la base s'appuie sur le bandeau en calcaire. Cinq lancettes aux sommets trilobés soutiennent un remplage stylistiquement comparable à celui du tympan de la porte. On trouve au centre un quadrilobe d'où partent quatre lancettes formant une croix grecque. Enfin, le troisième niveau, de forme triangulaire, est animé par trois ouvertures. Deux petites fenêtres rectangulaires prennent place juste au-dessus du second bandeau horizontal. Leurs montants, seuils et linteaux sont en calcaire. Elles sont surmontées d'une baie circulaire comportant un remplage formé de trois trèfles sur angle. Au sommet de ce pignon s'élève une représentation sculptée de la Vierge à l'Enfant. Il s'agit de la seule sculpture en ronde bosse attachée à l'architecture de l'église.

Les deux travées extérieures sont chacune percées d'une fenêtre basse ogivale. Leurs réseaux sont de style semblable, même s'ils varient dans la partie haute. La fenêtre située au sud (fig.26) montre, au-dessus d'un triolet, un remplage composé de deux mouchettes enserrant un soufflet. Au nord, ces mouchettes sont remplacées par deux quadrilobes dont les parties supérieures et inférieures accusent une forme de flamme (fig.25). Au-dessus de ces ouvertures, une petite fenêtre s'étend en hauteur contre les contreforts centraux. Ceux-ci sont en moellons de grès mais leur face extérieure est traitée en blocs réguliers de grès dur.

L'aspect des murs de la façade occidentale est donc assez sobre. Les maçonneries de moellons ne laissent deviner aucune incohérence ou aucun remaniement flagrant. Il est toutefois important de garder à l'esprit la différence de style entre les réseaux des baies de la travée centrale et celles des travées externes.

2.4.2. La façade septentrionale de la nef (fig.27)

De ce côté, on compte quatre travées basses et cinq travées hautes, séparées par les arcs-boutants et leurs culées. Ces arcs-boutants, à volée et étage unique, ont été réalisés en moellons de grès. Leur face inférieure est en calcaire de Meuse, et leur face supérieure est protégée par du plomb. Ils prennent appui sur le mur haut de la nef par l'intermédiaire de légers contreforts aux sommets en bâtière. Les culées reposent en partie sur la face supérieure du mur bas. Vers l'extérieur, elles se prolongent jusqu'au sol pour faire office de contreforts des bas-côtés. A l'extrémité occidentale, l'arc-boutant est remplacé par un mur plein. Toutes les culées sont en moellons de grès et leur face extérieure est traitées en blocs réguliers de grès dur avec quelques blocs de calcaire de Meuse. Vers les bases, elles s'élargissent grâce à deux ressauts qui se poursuivent sur le mur du bas-côté. Deux bandeaux horizontaux sont ainsi formés, le premier à environ quatre-vingts centimètres du sol et le second sous le seuil des fenêtres. Ce dernier est décalé vers le haut dans la première travée à partir de l'ouest. A cet endroit, la présence de l'entrée latérale de l'église entraîne une diminution de la hauteur de la fenêtre. Le seuil est donc placé juste au-dessus du linteau de la porte. En ce qui concerne le bas-côté, il faut encore signaler que deux croix de consécration sont incrustées dans la maçonnerie (fig.28 et 29). La première se situe dans la troisième travée à partir de l'ouest, et la seconde dans la quatrième travée.

Il est intéressant d'observer les encadrements des fenêtres. Pour celles du vaisseau central, ils sont en calcaire de Meuse dans les cinq travées, et comportent des montants harpés réguliers. Au bas-côté, cette homogénéité est rompue : l'encadrement de la fenêtre qui surplombe la porte est en calcaire de Meuse, alors que pour les autres il est en tuffeau avec des montants harpés irréguliers. Quelques pièces de calcaire de Meuse ont toutefois été utilisées dans le bas-côté, essentiellement au niveau des arcs.

Quant aux réseaux, les deux motifs déjà décrits pour les fenêtres basses de la façade occidentale sont employés en alternance pour le bas-côté. Les fenêtres hautes, comportant aussi des triolets, se distinguent de ces réseaux au niveau des remplages, bien que l'alternance de deux motifs soit de nouveau utilisée. Le premier type de remplage est composé d'un large oculus dans lequel s'inscrivent trois trilobes. Le second type présente aussi un large oculus mais divisé par une courbe en forme de 'S'.

2.4.3. La façade méridionale de la nef

La partie haute de cette façade, c'est-à-dire le mur du vaisseau central, est visible depuis le préau du cloître (fig.30). Par contre, ces mêmes bâtiments dissimulent le bas-côté, à l'exception du sommet du mur, observable à partir de la charpente de l'aile septentrionale du couvent. En ce qui concerne le mur du vaisseau central, il y a peu de remarques à faire. Les cinq travées sont délimitées par des arcs-boutants simples, de même conception que ceux de la façade nord. Cependant, ils s'appuient directement sur le mur, sans l'adjonction de contreforts. Les encadrements des fenêtres sont en calcaire de Meuse avec montants harpés réguliers. Quant aux réseaux, on retrouve toujours l'alternance des deux motifs sur triolets déjà décrits.

Le morceau de mur du bas-côté visible dans la charpente du couvent se révèle plus intéressant d'un point de vue archéologique (fig.31). Quatre fenêtres ogivales y ont été rebouchées. Elles présentent une même courbure d'arc mais elles diffèrent par leurs encadrements et par la manière dont elles ont été comblées. L'encadrement de la première fenêtre à partir de l'est se constitue de bloc de pierres de sable assemblés; ceux de la deuxième et de la troisième sont en moellons de grès ; et celui de la quatrième est de nouveau en blocs de pierres de sable mais, contrairement au premier, il est mouluré. La première baie a été bouchée à l'aide de briques, la deuxième et la quatrième avec un mélange de briques et de moellons de grès, et la troisième, bien que comblée avec des briques, se démarque par la conservation de son réseau (fig.32). Il s'agit d'un triolet surmonté de deux mouchettes enserrant un soufflet, c'est-à-dire un motif tout à fait semblable à celui utilisé pour le bas-côté septentrional de la nef. Signalons aussi que deux barlotières sont toujours visibles aux sommets des lancettes.

En observant les maçonneries, il apparaît que le mur a été repris dans sa partie sommitale entre chacune des baies. Les coutures de ces remaniements s'étendent à chaque fois sur une hauteur et une largeur d'environ un mètre cinquante. Des modillons, bien qu'abîmés, parsèment toujours le sommet du mur excepté à l'endroit de ces reprises où ils ont disparus. En réalité, les emplacements des remaniements correspondent aux pieds des culées des arcs-boutants. Il s'agit d'une deuxième différence entre les arcs-boutants du côté nord de la nef et ceux du côté sud. Non seulement ils ne s'insèrent pas de la même façon dans les murs du vaisseau central, mais leurs culées ne sont pas de conception identique. Au nord, elles se poursuivent le long du mur du bas-côté pour former une sorte de contrefort ; au sud, leur face extérieure affleure la face extérieure du mur du bas-côté. Il est important de signaler que l'épaisseur du mur que je décris est de plus d'un mètre, alors que celle du mur du bas-côté nord est bien moindre.

Sur cette façade méridionale, il reste encore un élément précieux pour notre analyse. Il s'agit d'une chaîne d'angle verticale qui interrompt les maçonneries après la quatrième fenêtre. Le mur sur la gauche correspond notamment à la cinquième travée à partir de l'est, qui se démarque donc des quatre précédentes. Ce constat se vérifie à la vue de la face supérieure du mur : pour cette cinquième travée, il est parfaitement plat et horizontal alors que, pour les autres, la maçonnerie est plus chaotique. Les moellons y sont même surmontés de briques à certains endroits afin d'égaliser la surface.

La partie inférieure du mur donne dans la galerie nord du cloître (fig.33). Une large porte en plein-cintre occupe son extrémité orientale et est en partie cachée par la voûte d'arête du cloître (fig.34). Chacun de ses piédroits est flanqué d'une colonnette s'achevant par un chapiteau au décor végétal simplifié au-dessus d'un astragale assez marqué. Un tore part des abaqes semi-octogonaux et encadre le tympan en plein-cintre. La décoration reste sobre : le tore est orné de trois anneaux, et le tympan est trilobé. L'ensemble de la porte a dû être restaurée car du plâtre peint a été ajouté à certains endroits. Cette porte, qui devait s'ouvrir dans la cinquième travée du bas-côté à partir de l'ouest, est aujourd'hui murée et invisible depuis l'église.

A gauche de cet ancien accès à l'abbatiale, le mur est percé de deux niches en plein-cintre larges d'environ deux mètres (fig.35). Une d'entre elles a été bouchée à l'aide d'une plaque en bois lors de l'installation récente de l'oratoire dans cette galerie du cloître. A l'autre extrémité du mur, on trouve deux niches tout à fait identiques. Elles précèdent une petite porte qui s'ouvre dans le fond de l'église (fig.33, à l'avant-plan à gauche). Ses montants en calcaire sont harpés et son linteau est en plein-cintre. Le claveau central est marqué du millésime 1632 entourant un blason aveugle. Suite à l'élévation du niveau de sol du cloître, cette porte a été raccourcie.

2.4.4. Le bras nord du transept

Du côté occidental, les différents éléments architecturaux offrent une continuité parfaite par rapport à la façade septentrionale de la nef (fig.36). Un arc-boutant sépare les deux travées hautes et vient chevaucher le premier arc-boutant de la nef. Les deux bandeaux horizontaux se poursuivent jusque dans la tourelle de l'angle nord-ouest. Enfin, l'alternance des motifs des remplages est conservée.

La façade nord est divisée en trois travées (fig.37). Celle de droite est percée d'une fenêtre identique à celle des bas-côtés et munie d'un remplage assurant toujours la continuité des motifs. Son seuil surplombe le bandeau horizontal supérieur. En dessous, une niche en plein-cintre occupe toute la hauteur du soubassement (fig.38). Son arc est un prolongement du bandeau horizontal inférieur. La maçonnerie du fond laisse apparaître une couture verticale et une couture horizontale ; il semble donc qu'une porte ait pu occuper environ la moitié de la largeur de cette niche.

La travée centrale du pignon constitue un des éléments les plus importants pour l'analyse archéologique tant les incohérences s'y accumulent. Les deux contreforts qui enserrant cette travée sont de conceptions tout à fait différentes. Celui de droite est à rapprocher des culées de la nef, à la fois du point de vue formel et des matériaux. En effet, les glacis sont de même type et la face extérieure est traitée en blocs réguliers de grès dur. Dans la partie supérieure, il soutient la tourelle abritant l'escalier qui donne accès à la charpente du transept. Le contrefort de gauche, plus large dans sa partie inférieure a été remanié à plusieurs reprises. En partant de la base, la première couture se trouve à hauteur d'un ressaut horizontal de la travée centrale (fig.39). Une ancienne porte en plein-cintre s'inscrit dans ce ressaut de forme rectangulaire. Le contrefort se poursuit encore sur quelques mètres avant qu'apparaisse un ensemble de blocs de calcaire de

Meuse, datant sans doute d'une restauration tardive. Enfin, dans la partie sommitale, ce contrefort présente le même aspect et la même largeur que celui de droite, exception faite de sa hauteur plus importante.

Entre les deux contreforts, la façade se divise en trois niveaux. Le premier, comme je viens de le signaler, est constitué d'un ressaut rectangulaire occupé par une ancienne porte (fig.40). Les éléments du montant gauche de cette porte sont tous en calcaire de Meuse. Une colonnette engagée, composée de deux pièces seulement, supporte un chapiteau orné de feuillages. Au-dessus de son abaque part un arc en plein cintre mouluré en tuffeau. Cet arc est encadré d'un extradors en blocs de calcaire de Meuse. Le tympan est muet et repose en grande partie sur la maçonnerie de moellons de grès qui comble la baie. Le montant droit est d'une nature moins homogène. Il a été reconstitué en utilisant certaines pièces originales en calcaire et d'autres en grès dur. Le ressaut rectangulaire s'achève à droite par une chaîne d'angle irrégulière à septante centimètres du contrefort de droite. Les deux bandeaux horizontaux qui parcouraient les façades décrites jusqu'ici viennent buter contre le ressaut.

Les maçonneries en moellons de ce grand rectangle doivent aussi attirer notre attention car deux types de moellons sont employés. A gauche de la porte murée, ils sont d'une teinte assez sombre et peuvent présenter un format assez imposant. Les mêmes caractéristiques s'appliquent aux moellons constituant la base des maçonneries se trouvant entre les montants de la porte et sur sa droite. Par contre, quelques dizaines de centimètres plus haut, les moellons sont plus clairs - dans les tons ocre, beige et gris clair - et leur format est en moyenne moins élevé. Après avoir fait ces constatations, un léger retour en arrière s'impose. En regardant à nouveau le contrefort gauche de la travée centrale, on retrouve la distinction entre ces deux types de moellons. Du pied jusqu'à la première couture, ce sont les moellons de teintes sombres tandis qu'au-dessus, le deuxième type prend le relais.

Le deuxième niveau de la travée centrale est occupé par une grande baie ogivale. Son seuil oblique en calcaire est placé juste au-dessus du ressaut rectangulaire. Quatre lancettes se partagent la largeur de la fenêtre. Elles sont réunies deux à deux dans le remplage et sont surmontées de trilobes. Ces deux trilobes sont eux-mêmes coiffés d'un oculus plus large dans lequel s'inscrivent trois trèfles. Tous ces éléments sont en tuffeau, ainsi que les blocs formant le montant de droite. Par contre, ceux de gauche sont en grande majorité en calcaire de Meuse. L'homogénéité de l'encadrement est donc rompue, d'autant plus que parmi les pièces en tuffeau, certaines sont manifestement plus récentes. La maçonnerie qui entoure cette imposante fenêtre est composée de moellons semblables à ceux de la partie droite du ressaut rectangulaire.

Le troisième et dernier niveau se développe au-dessus d'un bandeau horizontal en calcaire. Il rappelle ainsi le troisième niveau de la façade occidentale. La comparaison se limite à cela car, en ce qui concerne les ouvertures, on ne trouve ici qu'une petite fenêtre ogivale en calcaire. Enfin, il est à signaler que les deux tourelles en poivrière ne sont pas placées de la même façon. Celle qui est située à l'orient est plus en retrait par rapport à la façade. L'escalier qu'elle abrite descend de la charpente haute directement dans celle du bas-côté. A l'ouest, le système est différent: l'escalier donne sur un étroit couloir qui, lui-même, mène à la tourelle d'angle du bas-côté occidental. Le mur sud de ce petit couloir est percé afin de pouvoir accéder aux charpentes des bas-côtés du transept et de la nef.

La travée de gauche de la façade nord est percée d'une fenêtre ogivale étroite s'appuyant sur un bandeau horizontal. Son réseau est formé de deux lancettes surmontées d'un quadrilobe. Au-dessus se présente une petite baie aujourd'hui sans fenestration dont les montants, remaniés à l'aide

de calcaire de Meuse, soutiennent un arc surbaissé. Cette fenêtre s'ouvre sur la charpente du bas-côté oriental du transept.

Enfin, contournons la façade septentrionale du bras du transept pour faire face à son côté oriental. Au pied de celui-ci, une petite parcelle de terrain est réservée au cimetière de l'abbaye. Le mur du bas-côté est marqué par un bandeau horizontal au-dessus duquel sont percées deux fenêtres dépourvues de réseaux de pierre. Leurs montants sont en pierre de sable et la maçonnerie qui les entoure semble avoir été en grande partie recomposée. Au pied du contrefort de droite, une ancienne porte a été rebouchée (fig.41). L'élévation du niveau du terrain au cours des temps ne nous laisse voir que le sommet de cette porte. Elle est munie d'un linteau en arc surbaissé, analogue à celui de la petite fenêtre de la façade septentrionale du transept.

Les deux travées du mur haut sont séparées par un arc-boutant proche de ceux de la nef. Il s'appuie aussi sur le mur haut par l'intermédiaire d'un mince contrefort dont le sommet est plat, alors qu'à la nef, ils s'achevaient en bâtière. La culée est en moellons de grès et, tout comme les deux qui se trouvent à l'angle nord-est, elle a apparemment été reprise un peu au-dessus de son deuxième glacis. En effet, on voit apparaître à cet endroit des blocs de grès dur et, plus haut, des blocs de calcaire de Meuse. L'encadrement des deux fenêtres hautes est en moellon de grès avec un seuil en calcaire de Meuse. Les réseaux sont toujours constitués de triolet, mais les remplages sont différents de ceux de la nef. Dans celui de la fenêtre sud, la division des trois lancettes se prolonge jusqu'à l'arc ; celui du nord est composé de quatre petites flammes opposées.

2.4.5. Le bras sud du transept

Du côté occidental (fig.42), la limite entre les deux travées n'est pas marquée par un arc-boutant, comme c'était le cas pour le bras nord du transept, mais par un simple contrefort. Il est comparable à ceux que nous avons déjà rencontrés : sa maçonnerie de grès est couverte sur la face extérieure de blocs de grès dur. A sa gauche, la fenêtre haute reprend la forme de celles de la nef. La même continuité s'observe du point de vue de l'encadrement en calcaire de Meuse. Par contre, le remplage diverge puisqu'il s'agit d'un motif unique dans toute l'église : au-dessus du triolet, le vitrail est divisé en deux sortes de rectangles courbés. A droite du contrefort, la fenêtre est tout à fait différente : beaucoup plus étroite, elle descend plus bas que sa voisine. Son encadrement est en blocs de grès dur avec quelques retouches en calcaire de Meuse. On remarque clairement qu'il se prolonge au-delà du seuil de la fenêtre. La base de celle-ci a donc été rebouchée, d'abord avec du grès dans la partie visible de l'extérieur, puis avec des briques dans le morceau caché par l'aile septentrionale du cloître (fig.43). Quant à son réseau, composé de deux lancettes surmontées d'un quadrilobe, il est analogue à celui de la fenêtre gauche de la façade septentrionale du bras nord du transept. Dans le mur à droite de cette longue baie, une différence de teinte entre les moellons de grès crée une ligne horizontale un peu au-dessus du niveau du seuil. C'est la seule couture visible depuis l'extérieur.

La façade méridionale du bras sud du transept est en grande partie cachée par les bâtiments du couvent. Elle est percée d'une fenêtre ogivale en calcaire de Meuse, tout à fait identique à celle qui lui répond au bras nord du transept. Depuis les combles du couvent, on constate que les chaînes d'angle en grès dur se prolongent bien en dessous du toit existant aujourd'hui. Un larmier dessine sur le mur les pentes d'une ancienne toiture du couvent, plus basse que celle d'aujourd'hui⁴². Deux ouvertures sont percées dans cette partie du mur : une porte donnant sur un escalier qui descend vers les bâtiments des moines, et une petite baie s'ouvrant sur la charpente de l'église.

⁴² Cela correspond à la construction de l'étage du noviciat en 1913 (fig.44-46).

Du côté oriental, les fenêtres sont identiques à celles qui leur correspondent au bras nord (fig.47 et 48). De même, le mur du bas-côté présente des maçonneries peu homogènes, surtout sous les seuils des baies. La culée de l'arc-boutant présente la même forme que celle du bras nord mais il se démarque du point de vue des matériaux. En effet, ses angles montrent bien plus de blocs de grès dur et cela presque à partir du niveau du sol. Les variations entre bras nord et bras sud sont encore renforcées par d'autres éléments : l'absence de ressaut à l'endroit où l'arc-boutant s'appuie sur le mur haut, et l'absence d'un larmier juste au-dessus de la toiture actuelle. Par contre, un ancien larmier est toujours incrusté plus haut dans le mur et est interrompu par les deux fenêtres hautes et l'arc-boutant.

2.4.6. Le chevet (fig.49)

Il se compose de deux travées droites et d'une abside à cinq pans. Les murs de la première travée droite à partir de l'ouest sont aveugles. Leurs maçonneries ne sont marquées que par les larmiers courant au-dessus des bas-côtés du transept. Le reste du chevet est ouvert par une grande baie étroite à chacun des pans. Leur encadrement est en moellons de grès et en grès dur, avec quelques blocs de calcaire de Meuse. Ce dernier matériau est également utilisé pour les seuils. Quant aux réseaux, en tuffeau, ils sont tous identiques: deux lancettes surmontées d'un quadrilobe. Nous sommes donc ici devant un motif analogue à celui de deux fenêtres que nous avons déjà décrites : d'abord celle de la travée orientale de la façade du bras nord du transept, ensuite la longue baie de la face occidentale du bras sud du transept. Les contreforts qui soutiennent ce chevet ont visiblement été restaurés à différentes reprises. Sur leur structure en moellons de grès, on a placé aux angles des blocs de grès dur et de calcaire de Meuse. Dans la moitié inférieure de ces contreforts, aucune systématisation n'est observable de ce point de vue. Par contre, toutes les parties supérieures voient leurs faces extérieures traitées en calcaire de Meuse. Enfin, pour achever la description du chevet, signalons qu'une petite pierre marquée des initiales 'AB' et millésimée de 1870 est incrustée au sommet du pan central de l'abside.

2.5. ELEVATION INTERIEURE

2.5.1. La nef

- Le vaisseau central

Le vaisseau central se divise en trois niveaux: les arcades, un pseudo-triforium s'ouvrant vers les charpentes des bas-côtés, et les fenêtres hautes (fig.50). Les colonnes présentent un fût d'un diamètre de nonante centimètres. Les deux premières à partir de l'ouest sont encastrées dans le mur pignon sur un peu plus de la moitié de leurs volumes. Toutes ces colonnes sont en pierre calcaire et comptent de cinq à huit tambours de dimensions variables. La deuxième colonne à partir de l'ouest, du côté nord, a été creusée au milieu du premier tambour pour en faire un bénitier. Les chapiteaux sont tous parfaitement identiques pour les quatre premières travées. Leurs échines sont décorées d'un rang de crochets alternés avec des petites feuilles plates en lancettes. Ce décor est surmonté d'un abaque octogonal qui accueille la base des arcades. Celles-ci ne sont pas en pierre calcaire mais peintes pour en donner l'impression. Il en va de même pour les petites bases polygonales des colonnettes qui sont aussi placées juste au-dessus des abaques des chapiteaux.

Le deuxième niveau de l'élévation intérieure de la nef est marqué par un bandeau horizontal qui coure sur toute la longueur du mur sans être interrompu par les colonnettes. Chaque travée comporte deux niches dont les sommets ont été peints pour donner l'illusion d'un arc surbaissé en calcaire. Le fond de ces niches est percé d'une ouverture rectangulaire bouchée par une plaque de bois. Ces ouvertures se situent au niveau des charpentes des bas-côtés et, l'autre face du mur est par conséquent accessible. De ce côté, l'appareillage en moellons de grès ne présente pas d'incohérences. On constate que l'encadrement arrière des ouvertures rectangulaires est réalisé en briques (fig.51).

Au sommet des colonnettes prennent place des chapiteaux en pierre de marne dont la partie la plus importante porte un décor végétal. Les profils des feuilles varient légèrement d'un chapiteau à l'autre. Ils sont partout surmontés d'un abaque octogonal en petit granit qui accueille la base des nervures des voûtes. Chaque travée est munie d'une fenêtre haute avec un seuil en calcaire posé en oblique et un réseau en pierre de sable. Les voûtes sont quadripartites sur plan barlong (fig.52). Leurs nervures sont en pierre de sable et les voussures en brique. Les clés de voûte sont décorées par un motif de quatre feuilles blanches sur fond rouge, excepté pour la troisième travée à partir de l'ouest, qui porte l'inscription suivante: « Ai Di / md ccc / L xxx / iu »

Le mur occidental de ce vaisseau central est recouvert lui aussi de l'enduit imitant un appareillage régulier de blocs de pierre de sable. De plus, on a peint l'imitation d'un soubassement de calcaire à sa base (fig.53 et 54). La porte qui se trouve en son centre est surmontée d'un linteau droit portant le chronogramme suivant: « VICtor Ioseph DoUtreLoUX antIstes Me ConseCraVIt », donnant le millésime 1884.

- Le bas-côté nord (fig.55)

Les murs du bas-côté sont aussi recouverts de l'enduit imitant un soubassement de pierre calcaire puis un appareillage régulier de blocs en pierre de sable. Mais ce procédé n'est pas uniquement réservé aux murs. Chaque travée est marquée par une demi-colonne encastrée dans le mur. Les trois premières à partir de l'ouest sont composées d'une base en calcaire et d'un fût maçonné sur lequel on a appliqué une couche d'enduit peint pour donner l'illusion du calcaire. Les deux suivantes se différencient car leurs deux premiers tambours sont en véritable calcaire. Sur toutes ces colonnes reposent des chapiteaux qui sont des variantes de ceux du vaisseau central.

De tailles plus restreintes, ils sont légèrement plus travaillés que les simples crochets vus précédemment. Quant aux voûtes, elles sont constituées de nervures en pierre de sable et de voussures en briques tout à fait comparables à celles du vaisseau central. Les clés de voûte sont aussi décorées : dans la première travée à partir de l'ouest, on retrouve les quatre feuilles blanches sur fond rouge. Dans la deuxième travée, une croix latine accompagne le mot *fides*. Il s'agit donc de la représentation de la foi ; la croix étant un attribut courant de cette vertu. Dans les travées suivantes, les clés de voûtes accueillent les symboles des deux autres vertus théologiques: une ancre, figurant l'espérance, et un cœur pour la charité.

- Le bas-côté sud (fig.56)

Il se démarque du bas-côté nord par deux éléments : les murs latéraux ne sont pas percés de fenêtres et les colonnes encastrées sont remplacées par des culots. Les échine de ces culots portent un décor de feuilles, recourbées pour celles qui sont placées aux angles des culots. Ceci est valable pour les quatre premières travées à partir de l'ouest. Par contre, le dernier culot se singularise par son profil et son matériau, puisqu'il est campaniforme et réalisé en calcaire. Au-dessus des abaque semi-octogonaux en calcaire partent les nervures des voûtes, semblables à celles du bas-côté nord. Les clés de voûtes portent ici les symboles des vertus cardinales. Dans la première travée à partir de l'ouest, on voit un petit personnage versant un liquide dans une coupe. Cette scène est l'attribut de la tempérance et figure une femme mêlant de l'eau au vin. Ensuite viennent la force, illustrée par une colonne, la justice avec une balance, et la prudence accompagnée d'un serpent s'enroulant autour d'un bâton.

Il faut encore ajouter pour ce bas-côté sud la présence de la petite porte dans la première travée à partir de l'ouest (fig.57). Elle est précédée de trois marches et la différence de niveau entre le sol de l'église et la base de cette porte est d'une cinquantaine de centimètres. L'ouverture dans le mur semble avoir été remaniée à plusieurs reprises et présente aujourd'hui, du côté de l'église, un arc surbaissé semblable à ceux du deuxième niveau du vaisseau central.

2.5.2. Le transept

- La croisée (fig.58)

Les deux colonnes qui marquent la jonction entre la nef et la croisée du transept sont cantonnées de quatre demi-colonnes. Leur base présente le même profil que celle de la nef bien qu'elle soit polygonale et non plus circulaire. Les demi-colonnes sont coiffées de chapiteau à crochets semblable à ceux du vaisseau central, et placés à la même hauteur du côté de la nef et de ses bas-côtés. Du côté de la croisée, les colonnes montent plus haut et leurs chapiteaux se situent au niveau des culots du vaisseau central, c'est-à-dire au pied des voûtes. Les abaque sont à ces endroits légèrement plus épais. Les chapiteaux accueillent ainsi les bases de l'arc doubleau et des arcs formerets. Ces trois arcs sont ogivaux et se distinguent de l'arc doubleau entre la croisée et le chœur, qui est en plein-cintre. Leurs profils sont identiques à ceux des arcatures de la nef et, comme pour ces dernières, ils sont couverts d'enduit peint imitant le calcaire.

Entre le chœur et la croisée, on ne trouve pas deux colonnes mais deux piliers encastrés. Chacune de leurs faces visibles est cantonnée d'une colonnette. Les bases ont un profil différent de celles déjà rencontrées et ont été réalisées en petit granit, visiblement à une époque récente. Une bague et un bandeau sont placés sur ces supports à environ 2m50 du sol, puis à hauteur du bandeau horizontal de la nef. A mi-distance, on a encore ajouté une bague sur les colonnettes. Dans la partie supérieure de chaque pilier, une autre colonnette est cantonnée dans l'angle tourné vers la croisée. Les piliers sont simplement munis d'un abaque, alors que les quatre colonnettes montant de fond sont coiffées de chapiteaux à échine décorée de feuilles d'acanthes. On remarque

que, sous l'arc doubleau en plein-cintre, le décor végétal se poursuit sur l'abaque et ce uniquement du côté du chœur.

La croisée est couverte d'une voûte d'ogives avec liernes et tiercerons. De nouveau, les nervures sont en pierre de sable et les voussures en briques. On compte cinq clés de voûtes dont trois sont décorées de trois feuilles blanches sur fond rouge. Une tiare entourée de deux clefs orne celle qui se trouve vers le chœur, tandis que la clé de voûte centrale porte les armes de l'abbaye du Val-Dieu, soulignées par la devise *In vinculo pacis* (Dans le lien de la paix).

Comme je l'ai indiqué dans la description des matériaux, le niveau du sol s'élève par l'intermédiaire de trois marches. Le troisième niveau est réalisé dans un marbre noir moins veiné que celui qui est présent dans le reste de l'édifice. Il est donc fort probable qu'il s'agit d'un ajout postérieur lié à une modification dans l'organisation des célébrations liturgiques.

- Le bras nord (fig.59)

Du côté occidental, le bras nord du transept est muni d'un bas-côté équivalent à la largeur de la cinquième travée du vaisseau central. Il se divise en deux travées, même si l'on doit considérer que celle qui est au sud fait aussi partie du bas-côté de la nef. Six supports soutiennent les nervures de ses voûtes. Parmi ceux-ci, on compte les deux dernières colonnes de la nef, ainsi que la dernière colonne encastrée du bas-côté. Dans l'angle nord-ouest est placée une colonnette encastrée dont le pied repose sur un culot à 2m15 du sol (fig.60). Son fût et son chapiteau, qui porte un décor proche de ceux du bas-côté nord de la nef, sont peints. Seul l'abaque paraît être en véritable pierre calcaire. Face à cette colonnette, on trouve une demi-colonne encastrée dans le mur pignon. Sa base est en calcaire et son fût est couvert de plâtre peint. Le chapiteau est d'un style proche de ceux du vaisseau central de la nef. La différence est que les feuilles ne se terminent pas en crochet mais sont plaquées contre le sommet de l'échine. Entre la demi-colonne que je viens de décrire et la colonne cantonnée de la croisée prend place une colonne parfaitement identique à celles du vaisseau central de la nef.

Le petit mur vers l'ouest est plâtré et peint comme le reste de l'édifice. Il est muni à la base d'une niche s'achevant en arc ogival surbaissé, large de 2m85 et haute de 1m90 en son centre. Au-dessus, la fenêtre présente une différence avec celles de la nef qui sont munies d'un seuil calcaire posé en oblique alors qu'ici, il n'y a pas de seuil et le mur reste horizontal. De plus, le mur du bras du transept a une épaisseur plus importante que celui de la nef.

Le centre du mur pignon de ce bras nord du transept est occupé par un grand vitrail. Sous cette fenêtre est creusée une large niche (fig.61), s'achevant de nouveau par un arc surbaissé, au-dessus de laquelle est encastrée une plaque gravée d'un chronogramme: « Meas rUInas erogatIs peCUInIIs zeLUs fratrIs beneDICTI Van sChIp reparaVIt » (1884). Le mur occidental de la niche est percé d'une ouverture donnant sur un escalier qui monte jusqu'au seuil plat de la fenêtre du bas-côté (fig.62). Dans l'angle à côté de cette fenêtre, une porte donne accès à l'escalier en colimaçon qui conduit aux charpentes par une tourelle.

Du côté oriental, le premier niveau est occupé par les chapelles (fig.63). Les arcatures reposent sur des piliers cantonnés dont les bases ont été restaurées et refaites en petit granit. Au-dessus de ces bases, c'est le tuffeau qui est utilisé mais il a été couvert d'une couche de peinture grise, à l'exception de la colonnette cantonnée sur la face ouest du pilier central. Les colonnettes sous les arcs sont coiffées de chapiteaux tous dissemblables. Ceux de la chapelle nord ont une échine dépourvue de décoration ; dans la chapelle sud, un chapiteau porte des feuilles de lierre et l'autre des palmettes séparées par une feuille de chêne. Les voûtes sont conçues comme toutes

celles que nous avons déjà rencontrées. Les nervures en pierre de sable reposent sur de simples culots peints en gris.

Au point de vue des ouvertures, la chapelle nord est éclairée par deux fenêtres déjà décrites dans le chapitre consacré à l'élévation extérieure. Dans l'autre chapelle, seul le mur du fond est percé d'une baie, centrée par rapport à la largeur du mur, contrairement à celle qui lui correspond dans la chapelle nord. Enfin, signalons que des petites crédences ont été aménagées dans les murs méridionaux de chacune des chapelles.

Comme dans le vaisseau central de la nef, le deuxième niveau est un pseudo-triforium dont les niches sont percées d'une étroite ouverture rectangulaire fermée par une plaque de bois. Un bandeau horizontal peint en gris sépare toujours les deux premiers niveaux. Les colonnettes montent le long du mur jusqu'à la base des voûtes. Elles sont surmontées de chapiteaux en pierre de marne, comme c'était le cas dans la nef. Les feuillages qui décorent les échine sont toutefois plus complexes; des feuilles d'acanthes remplacent les palmes à certains endroits. Quant aux voûtes, celle de la travée nord s'achève par une clé décorée de feuilles blanches sur fond rouge, et celle de la travée sud est percée d'une ouverture circulaire permettant l'accès vers les charpentes.

- Le bras sud (fig.64)

Dans l'angle sud-ouest de ce bras sud du transept, un large massif accueille le buffet d'orgue. Une porte percée dans le mur nord de ce massif s'ouvre vers le cloître. Ses montants et son linteau en plein-cintre sont composés de pierres à bossage pyramidal. Elle est surmontée d'une plaque en marbre noir portant un chronogramme gravé avec la même calligraphie que la pierre dédiée à Benoît Van Schip dans le bras nord du transept. On y lit: « AnDrea Beeris eX.Moll. sVperIore eCCLesIa. eVersa. restaVrata. fUIt. », la somme des chiffres romains équivalant à l'année 1884. Contre la face orientale du massif, un escalier monte vers une porte percée dans une vaste niche ogivale, d'une hauteur équivalente à celle des arcatures du premier niveau. Il s'agit bien sûr de l'escalier des matines qui permettait aux moines d'accéder à l'église depuis leur dortoir pour se rendre au premier office de la journée. L'encadrement de la porte est en calcaire et son linteau porte le millésime 1706 (fig.65).

Sur le mur occidental, un décrochage vertical sépare les deux travées. Le culot qui soutient les nervures des voûtes est par conséquent partiellement encastré dans le mur. Sa décoration est à mettre en parallèle avec celle des culots du vaisseau central de la nef. Le deuxième niveau n'est pourvu ni du bandeau horizontal, ni du pseudo-triforium.

Du côté est, les deux chapelles se présentent d'une manière analogue à celle du bras nord (fig.66). La seule différence se situe au niveau des décors des chapiteaux. Le décor de deux d'entre eux est constitué de palmettes, un autre porte les mêmes palmettes avec l'ajout de crochets plutôt développés, et le quatrième est orné de feuilles de lierre. Remarquons aussi qu'une niche occupe le mur de fond de la chapelle sud. Elle est large de 218 cm et haute de 150 cm; l'enduit qui la couvre a été enlevé dans la partie basse, laissant ainsi apparaître un appareillage de briques. Comme pour le mur occidental, le deuxième niveau se distingue du reste de l'édifice par l'absence du faux triforium. Par contre, on retrouve le bandeau horizontal en calcaire. Enfin, le troisième niveau et les voûtes sont identiques à ceux du bras nord.

2.5.3. Le chœur (fig.67)

La première travée droite du chœur laisse une grande part au mur plein. De chaque côté, une niche ogivale part du niveau du sol et est munie d'une pierre transversale formant un banc. Ces

niches sont aujourd'hui cachées par les stalles, qui ne laissent entrevoir que le sommet des arcs⁴³. L'unique autre décor de ces murs est le pseudo-triforium sur bandeau horizontal. Le fond des niches qui le composent n'est pas percé de l'ouverture rectangulaire que l'on trouve dans le reste de l'abbatiale. La voûte qui surmonte cette première travée est quadripartite et la clé porte les initiales 'SB' (saint Bernard).

La seconde travée droite est à rapprocher des pans de l'abside bien qu'elle soit plus large que ceux-ci. Tous sont ouverts par une longue fenêtre étroite. La séparation entre chacune de ces parties constitutives du chœur est marquée par une colonnette à anneaux semblable aux colonnettes cantonnées des piliers du transept. Les échines des chapiteaux entre les deux travées droites s'achèvent en demi-octogone et sont surmontées d'abaques de même plan. Par contre, entre les pans de l'abside, les échines et les abaques sont circulaires. Les nervures des voûtes de la seconde travée droite et de l'abside se rejoignent en deux clés décorées.

⁴³ Une ancienne carte postale (fig.68) montre que ces niches forment une sorte de banc à leur base.

2.6. LES VITRAUX

Une présentation succincte des vitraux de l'abbatiale suffit à faire comprendre qu'ils forment un ensemble quasiment homogène, et datable avec précision. Pour cette raison, je n'établirai pas ici une description détaillée de chaque composition, ou une étude stylistique approfondie. Ce travail, qui analyserait les vitraux pour eux-mêmes et non en fonction de l'évolution architecturale de l'abbatiale, s'éloignerait du sujet de ce mémoire. Néanmoins, il serait évidemment souhaitable qu'il soit un jour réalisé par des personnes compétentes en ce domaine.

L'ensemble des vitraux qui décorent les fenêtres de l'abbatiale ne sont pas anciens. Ils ont été réalisés au XIXe siècle par les ateliers Osterrath de Tilff⁴⁴, dans le style néogothique en vigueur à l'époque. Du point de vue iconographique, les vitraux portent en majorité des représentations de saints isolés sous des dais architecturés, quelques scènes bibliques, ou ils sont pourvus d'un simple décor sans figures.

Les sept fenêtres du chœur (fig.69, n° 32 à 38) rassemblent ainsi vingt-huit saints, qu'il s'agisse de personnages bibliques, d'évêques, ou de moines - saint Benoît, saint Robert, saint Bernard ... -, avec au sommet de la fenêtre centrale (n° 35) une scène de glorification de la Vierge. Ces figures sont mises en couleur, au contraire de celle qui décorent les fenêtres hautes de la nef et du transept (n° 13 à 24, et 26 à 30). Là, les personnages isolés sont traités en grisaille et se détachent sur un simple fond jaune.

Les autres saints isolés se trouvent dans certaines fenêtres de la nef et du transept (n° 1, 3, 7, 44), alors que celles des chapelles (n° 40 à 43) portent des scènes en rapport avec la dédicace de l'autel qu'elles abritent (successivement l'autel du Sacré-Cœur, de la Vierge, de saint Joseph, et de saint Michel). Enfin les deux lancettes de la grande baie du transept (n° 25) montrent le baptême du Christ par saint Jean Baptiste.

⁴⁴ Le fond Osterrath, conservé au Musée d'Art religieux et d'Art mosan à Liège, contient huit projets destinés à l'abbaye du Val-Dieu. Parmi ceux-ci, on en retrouve cinq qui concernent l'église (Fond Osterrath : XIV 98 A - correspondant à la fenêtre 44 ; XIV 98 B - fenêtres 32 à 34 ; XIV 98 C - fenêtres 35 à 38 ; XIII 98 G - fenêtres 40 et 41 ; XV 98 H - fenêtres 1 et 2). Dans le même fond, il existe aussi un dossier contenant la correspondance échangée par les maîtres-verriers et les moines du Val-Dieu entre 1922 et 1961 (Fond Osterrath, dossier n°98)

2.7. LA TOITURE

2.7.1. La nef

La nef est couverte d'une toiture à deux pans supportée par une charpente à fermes et pannes (fig.70). Les fermes sont au nombre de neuf et sont distantes d'une longueur équivalant à la moitié d'une travée. Leurs arbalétriers montent depuis l'entrait jusqu'au poinçon sans être interrompus. A mi-longueur, ils sont moisés entre deux pièces horizontales formant un faux-entrait. Le poinçon est coupé juste en dessous du niveau du faux-entrait, dans lequel il est lui aussi moisé. La panne faîtière est en partie encastrée dans la tête du poinçon. Elle est soutenue par des liens qui constituent le seul système de contreventement en dehors des trois rangs de pannes.

En ce qui concerne le débitage, la majorité des pièces sont sciées de façon très régulière, suivant des sections assez étirées. Seuls les entrails ont été débités plus grossièrement, et leurs sections s'approchent du carré. La même distinction s'opère au niveau des essences: les entrails semblent être en chêne et le reste des pièces en résineux. Je n'ai remarqué aucune trace de réemploi.

Les assemblages ont été effectués soit par tenons et mortaises, soit par boulonnage, pour les pièces moisées aux faux-entrails. Aucun système cohérent de marques d'assemblages ne semble avoir été utilisé.

2.7.2. Le transept

La structure employée pour la nef se retrouve sur les deux bras du transept (fig.71). Seule variation: les fermes sont distantes d'une longueur équivalant, cette fois, à une travée. Deux fermes se partagent donc l'espace de chacun des bras. Au point de vue du débitage, des essences et des assemblages, les observations faites pour la nef restent valables.

Au carré du transept s'élève la flèche que je décrirai dans le chapitre suivant. Elle repose sur une structure carrée composée d'entrails et de traverses en bois. Huit arbalétriers, assemblés à ces entrails, ont été coupés à quelques dizaines de centimètres de leurs pieds. Ces arbalétriers sont situés non seulement aux angles du carré mais aussi au milieu des entrails. Il ne s'agit donc pas ici d'un simple carré d'enrayure; cette disposition montre clairement qu'il devait y avoir un autre clocher dont la charpente était construite en bois.

2.7.3. Le chœur et l'abside

Le chœur présente toujours le même type de charpente. Les fermes sont espacées de la longueur d'une travée, comme aux bras du transept. Chaque versant est muni de deux rangs de pannes, au lieu de trois dans le reste de la toiture. Le poinçon de la ferme qui sépare le chœur de l'abside est d'une section plus importante que les autres et descend jusqu'à l'entrait. Quatre demi-fermes viennent s'assembler à cet endroit pour former la charpente de l'abside. Le plateau d'enrayure est d'une conception courante: deux coyers sont assemblés dans l'entrait et les deux autres dans des goussets.

2.7.4. Les bas-côtés

Les toitures en appentis des bas-côtés sont soutenues par des fermes assez simples. Une extrémité de l'entrait est fichée dans le mur du vaisseau central de la nef, tandis que l'autre repose sur le mur gouttereau du bas-côté. La tête de l'arbalétrier est placée sur le poinçon, et un lien oblique relie les deux pièces afin de contrer la flèche que pourrait prendre l'arbalétrier. On compte trois rangs de pannes, qui sont maintenues en place par des échantignolles. A chaque ferme, les

pannes sont soutenues par deux liens dont le rôle est toujours de lutter contre le creux éventuel que pourraient prendre les pièces sous le poids de la couverture.

Les assemblages sont effectués par tenons et mortaises, à l'exception des liens, qui sont cloués. Il est possible que certains entrants soient des pièces de réemploi, bien que je n'aie trouvé aucune trace susceptible de confirmer cette hypothèse. Plusieurs d'entre eux sont renforcés par des pièces ou des poutres métalliques.

2.7.5. Les chapelles

Les toitures des chapelles accolées au transept sont typologiquement analogues à celles des bas-côtés.

2.8. LA FLECHE

La flèche de l'abbatiale, d'une hauteur approximative de trente-trois mètres, s'élève sur la croisée du transept. Sa structure est métallique (fig.72) et, comme je l'ai déjà signalé, elle repose sur la base d'un ancien clocher en bois. Deux niveaux d'abat-son marquent son élévation: le premier est situé au pied de la flèche, le second une douzaine de mètres plus haut. La charpente de fer est recouverte de cuivre, sauf sous le premier niveau d'abat-son où des ardoises opèrent la jonction avec les toitures. Une croix fixée au sommet était surmontée anciennement d'une girouette aujourd'hui enlevée ; le tout mesurait sept mètres de haut.

3. CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION (fig.73)

3.1. L'ÉGLISE AU XIII^e SIÈCLE

3.1.1. Données historiques

L'année 1225 comme date de consécration de l'église semble aujourd'hui admise par les historiens. Le premier à avoir avancé cette date serait J. Daris⁴⁵, suivi dans son hypothèse par J. Ceysens⁴⁶. L'argument qui soutient cette affirmation réside, pour J. Ceysens, dans deux chartes composées en mars 1225. La première⁴⁷ évoque une donation du comte de Dalhem, Lothaire II, et mentionne « les frères de l'église Sainte-Marie de Val-Dieu ». La seconde⁴⁸ est due à Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, et confirme l'acte de donation de Lothaire II. La cire des deux chartes était de la même couleur, ce qui peut laisser penser qu'elles ont été rédigées en même temps. Toujours selon J. Ceysens, il est possible que le comte de Dalhem ait effectué sa donation à l'occasion de la consécration de l'église, et que l'évêque, présent pour la cérémonie, l'ait confirmé au Val-Dieu même. La présence de Hugues de Pierrepont pour conduire cet événement est tout à fait plausible tant sa sympathie et sa prédilection pour l'ordre cistercien sont notoires.

La question de la date de consécration est certainement importante mais, lorsque cet élément doit servir une étude architecturale, il importe de s'interroger sur la signification réelle de cette date dans l'histoire de la construction. La réponse est connue et a été acceptée depuis quelque temps déjà : une consécration ne correspond pas nécessairement à un achèvement de chantier. Les travaux dans une église peuvent se poursuivre bien après la consécration de son chœur, par exemple. Qu'en est-il au Val-Dieu ? Ceysens et Vande Kerkhove avancent l'année 1229 comme date de fin de chantier ; ils se basent pour cela sur une charte que j'ai déjà mentionnée dans le chapitre consacré aux matériaux. Il s'agit de la vente d'une carrière proche de Namur par Henri, abbé de Val-Dieu, aux frères du Val-Saint-Lambert. Pour les deux historiens, le fait que l'abbaye du Val-Dieu se sépare de cette source de matériau signifie que les travaux de construction sont finis. Une telle affirmation doit certainement être nuancée et critiquée. En effet, le texte de la charte mentionne également que l'abbé du Val-Dieu se réserve le droit de prélever dans la carrière autant de pierre qu'il lui plaira. Cette façon de faire rappelle les procédures de « sous-location » qui étaient d'usage durant le Moyen Âge⁴⁹. Une communauté monastique propriétaire de carrières pouvait louer celles-ci à une autre abbaye tout en continuant à les exploiter pour ses propres besoins. Dès lors, ces « sous-locations » étaient peut-être « un mode déguisé de commerce, analogue à la vente de fruits dans un verger, pourvu qu'on se donne la peine de les cueillir »⁵⁰. L'accord entre le Val-Dieu et le Val-Saint-Lambert semble *a priori* plus clair puisqu'il s'agit effectivement d'une vente, mais la clause permettant au vendeur de continuer à extraire de la pierre laisse des questions en suspens. Quelle quantité de matériau le Val-Dieu a-t-il encore prélevé, et jusqu'à quelle époque a-t-il profité de ce droit ? Quelles que soient les réponses, si pour Ceysens cet acte marque la fin du chantier de l'abbaye, il semble au contraire plus raisonnable de penser que les travaux se sont encore poursuivis pendant quelque temps au Val-Dieu. Bien sûr, ces travaux ne concernaient pas uniquement l'abbatiale mais le monastère dans sa

⁴⁵ DARIS J., *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIII^e et le XIV^e siècle*, Liège, 1891, p. 49.

⁴⁶ CEYSENS J., *Les origines des abbayes de Hocht et de Val-Dieu d'après les anciens documents et les auteurs du XIII^e siècle*, Liège, 1905, pp. 42-43.

⁴⁷ Cf. RUWET J., *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XII^e-XIV^e siècle)*, Bruxelles, 1955, p. 25.

⁴⁸ Cf. *Idem*, pp. 25-26.

⁴⁹ Voir à ce sujet LAUZANNE S., *Gestion et exploitation des carrières XII^e-XV^e siècles : le laconisme des cartulaires*, dans *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge*, études réunies par CHAPELOT O. et BENOIT P., Paris, 1985, pp. 17-26.

⁵⁰ *Idem*, p. 24.

globalité. Les données historiques ne nous livrent par conséquent que peu d'indications quant à l'achèvement de la construction de l'église.

Les dates de consécration ou de fin de chantier ne sont pas les seuls éléments utiles pour l'étude d'un édifice. Puisque celui-ci est élevé durant un laps de temps plus ou moins important, il est aussi nécessaire de savoir quand les travaux ont pu commencer. L'avantage des recherches concernant les abbayes cisterciennes réside dans le fait que les diverses communautés de moines blancs montraient certaines analogies dans leurs façons de s'installer sur un site et de construire. Lorsque l'emplacement de l'abbaye était choisi, les douze moines et leur abbé arrivaient pour fonder le monastère. Des structures définies devaient néanmoins être déjà en place: une église (ou un simple oratoire), le réfectoire, le dortoir, l'hôtellerie, et la porterie. Les consignes données par l'ordre sont claires quant à l'existence de ces bâtiments, mais aucune indication concernant le plan ou les matériaux à utiliser n'est livrée. Ces constructions ne devaient pas obligatoirement être de taille importante puisqu'elles n'accueillaient au départ que treize religieux. Il pouvait très bien s'agir de structures temporaires en bois que les moines adaptaient et remplaçaient au cours du temps. En effet, leurs premières préoccupations étaient de vérifier l'adéquation du site aux conditions de la vie cistercienne⁵¹. « Dès le jour de son arrivée, la communauté vivait selon la règle de saint Benoît, et il était important d'établir une base économique solide pour lui permettre une existence durable. Une fois que ces aspects étaient réglés et effectifs, et qu'un besoin d'expansion se faisait sentir, la communauté pouvait penser à des constructions destinées à durer »⁵². En somme, la véritable naissance d'une abbaye se déroulait quelques années avant sa fondation, qui constitue sa naissance officielle.

Même si ces quelques informations donnent une idée du déroulement de la construction, le stade d'avancement des travaux variait d'un cas à l'autre. Il est donc indispensable de connaître les données historiques spécifiques au monastère qui nous intéresse. Aujourd'hui, l'année 1216 est admise comme étant la date de fondation du Val-Dieu. Toutefois, comme J.-L. Kupper le signale⁵³ : « il n'est pas impossible que l'acquisition - par achat - de vingt bonniers de terres à Warsage [...] en 1202, doive être interprétée comme une première tentative de déménagement ». Les moines de Hocht font de ces terres une ferme, ou grange⁵⁴, qu'ils occupent certainement en 1204. En effet, une charte⁵⁵ mentionne qu'en cette année l'évêque Hugues de Pierrepont autorise l'abbaye de Sainte-Agathe à opérer l'aplanissement d'un monticule à Warsage, avec l'assentiment du comte de Hochstade-Dalhem et des autres propriétaires. Ceci semble prouver la présence à Warsage de religieux et de frères convers. D'autre part, les chartes de 1216, à partir desquelles la datation de la fondation a été établie, concernent les terrains offerts pour la construction de la nouvelle abbaye. Ces actes doivent être lus comme les confirmations des donations faites par le duc de Limbourg et le comte de Dalhem à une date antérieure. Les travaux sur le site de Val-Dieu ont donc pu être entamés dès le début du XIIIe siècle.

⁵¹ Nous avons vu dans l'aperçu historique que les changements de site étaient fréquents dans l'ordre. L'abbaye du Val-Dieu est lui-même issu d'un de ces déménagements, puisque la communauté s'était d'abord implantée à Hocht près de Maastricht.

⁵² BAUD P., GUINVARC'H A., HENNEAU M.-E., KINDER T.N., *La vie cistercienne hier et aujourd'hui. Une histoire, une architecture, un mode de vie*, Paris, Saint-Léger-Vauban, 1998, p. 63. Voir aussi à ce sujet KINDER T.N., *op. cit.*, pp. 85-87.

⁵³ KUPPER J.-L., *op. cit.*, p. 64.

⁵⁴ *Grangia* : il ne s'agit pas d'une simple grange au sens usuel du terme, ni encore moins d'une abbaye en réduction, mais d'une unité d'exploitation, placée sous la responsabilité d'un *magister grangiae*, un maître de grange. On y trouve également un minimum d'installations destinées au convers, dont la vie est faite de beaucoup de travail et d'un peu de prière, car ils sont dispensés des offices quotidiens, des jeûnes prolongés, de l'étude. [...] JAVAUX J.-L., *Grangiae d'hier, fermes d'aujourd'hui*, dans *Les cisterciens en Namurois XIIIe-XXe siècle*, Namur, 1998, p. 187.

⁵⁵ Cf. RUWET, *op. cit.*, p. 4.

Dès que les moines de Sainte-Agathe se sont rendu compte que le nouvel emplacement pouvait bel et bien convenir d'un point de vue économique, ils ont pu commencer la construction du monastère. Il est probable que le déménagement de Hocht vers Val-Dieu ne s'est pas fait dans la précipitation. Installés à Hocht, les religieux avaient l'opportunité d'élever le long de la Berwinne plus que de simples bâtiments en bois, tels que ceux qui étaient construits dans « l'urgence » d'une première fondation. Néanmoins, le degré d'avancement de ces réalisations lors de l'arrivée officielle des moines en 1216 est difficile, si pas impossible, à déterminer en tenant compte uniquement des données historiques. Ceysens écrit que « dans une charte de Henri, duc du Limbourg, qui doit être placée entre 1218 et 1221, il est dit que les religieux ont exécuté de grands travaux dans l'endroit, jadis inculte et inhabité, où s'élève l'abbaye »⁵⁶. Ces « grands travaux » peuvent aussi bien concerner les bâtiments que l'aménagement général du site.

En conclusion, les sources historiques laissent penser que la première phase de construction de l'église a dû commencer durant les quinze premières années du XIII^e siècle. Une partie en est consacrée en 1225 avant que les travaux ne se poursuivent encore pendant quelque temps.

3.1.2. L'implantation par rapport à la Berwinne

Avant d'élever l'église et les autres bâtiments du monastère, les cisterciens devaient souvent réaliser des travaux hydrauliques préliminaires. Les moines blancs avaient l'habitude de s'implanter dans des vallées inhabitées. Les cours d'eau, se perdant en méandres, rendaient souvent le sol marécageux et empêchaient une installation immédiate. Il fallait donc les « analyser en même temps qu'opérer les drainages suffisants afin d'assurer la terrasse où placer les bâtiments monastiques élémentaires »⁵⁷. Mais les aménagements ne se limitaient pas à cela; les travaux des cisterciens en matière de réseaux hydrauliques sont bien connus pour leur fonctionnalité. Les rivières leur permettaient de créer des dispositifs d'approvisionnement et d'égouts pour leurs bâtiments. De plus, « en maîtrisant ces rivières en amont, ils pouvaient mettre en place une série d'étangs en chapelets dans les terres environnantes »⁵⁸. Évidemment tous ces travaux devaient modifier le paysage et il est possible que des transformations aient encore été apportées au cours de l'existence des abbayes. Au Val-Dieu, un étang existe encore actuellement mais il est certain que d'autres ont été comblés, sur la petite étendue au nord de l'église, par exemple.

Concernant la Berwinne, une information intéressante est livrée par le frère Thomas Aerts dans sa chronique⁵⁹. Il y raconte que lors de travaux de terrassement en vue de l'installation de la chaufferie, en 1910, les ouvriers ont découvert une couche de graviers correspondant à l'ancien lit de la Berwinne. Ces installations sont situées contre la façade extérieure de l'aile orientale du couvent. Ces faits peuvent être interprétés de différentes façons. Nous pouvons imaginer que les ouvriers et le frère Thomas avaient confondu ce qu'ils croyaient être l'ancien lit de la Berwinne avec les traces d'un ancien canal d'alimentation qui aboutissait au vivier juxtant l'église. Mais il est tout aussi possible qu'ils aient vu juste, la confusion entre la largeur d'une rivière et celle d'un bief étant difficilement imaginable. De plus, selon Ruwet⁶⁰, les moines auraient décidé d'édifier leur abbaye à cheval sur les terres données par le duc de Limbourg et par le comte de Dalhem. Si la Berwinne marquait la frontière entre ces deux territoires, elle devait traverser l'enceinte du monastère. Telle qu'elle se présente aujourd'hui, elle équivaut à la limite occidentale de ce domaine, alors que les traces retrouvées en 1910 sont situées à l'intérieur de la surface

⁵⁶ CEYSSENS J., *op. cit.*, p. 16.

⁵⁷ de FAYS R., *La maîtrise de l'eau dans les abbayes cisterciennes du Namurois XIII^e-XVIII^e siècle*, dans *Les cisterciens en Namurois XIII^e-XX^e siècle*, Namur, 1998, p. 111.

⁵⁸ BONNIS A., WABONT M., *Les fils de l'eau*, dans *Les dossiers d'archéologie*, n° 229, Dijon, 1997-1998, p. 71.

⁵⁹ AERTS T., *Registre ou journal historique de l'abbaye du Val-Dieu*, manuscrit non publié, 1904-...

⁶⁰ RUWET J., *op. cit.*, p. 10.

anciennement entourée par l'enceinte. Il faut ajouter à cela que, toujours selon la même source⁶¹, l'alleu cédé par le duc de Limbourg se trouvait sur la rive gauche de la Berwinne. Or, aucune trace d'occupation par les moines n'est observable sur la rive gauche actuelle de la rivière. Il n'en va pas de même si l'on considère que c'est effectivement l'ancien lit de la Berwinne qui a été découvert en 1910. Les moines auraient alors détourné son cours soit lors de leur installation, soit ultérieurement, pour des raisons pratiques telles que des risques d'inondation ou une amélioration de l'évacuation des eaux. Ce travail apparaît de façon assez nette sur une carte de la région (fig.19). Le tracé de la rivière abandonne ses méandres pour suivre, sur une distance d'environ sept cents mètres depuis le fond du parc jusqu'à sa rencontre avec la Bel, une ligne droite légèrement déviée à l'approche des bâtiments monastiques.

3.1.3. Les vestiges

- Localisation

Les deux vestiges les plus reconnus de la première église sont la porte des moines et la porte des morts. La porte des moines (fig.34) a été redécouverte le 22 juin 1911 lors de travaux de dérochage des cloîtres⁶². Elle présente les caractéristiques d'un style roman plutôt tardif. Les chapiteaux au décor végétal extrêmement simplifié et les bagues entourant le tore de l'archivolte sont des éléments en vigueur au XIII^e siècle. Il en va de même pour le linteau en plein-cintre trilobé dont un exemple similaire orne le portail nord de l'ancienne abbatale cistercienne de Roermond⁶³, aux Pays-Bas. Elle doit appartenir à la première phase de construction de l'église, au même titre que le mur du bas-côté dans lequel elle est encastrée.

Ce mur, d'une épaisseur de plus d'un mètre est percé de niches en plein-cintre qui datent peut-être des premiers temps de l'abbaye (fig.35). Elles ont aussi été mises à jour en juin 1911, lors des travaux que le frère Thomas Aerts décrit dans sa chronique⁶⁴. Il nous apprend que : « [dans ses niches] il y a eu des peintures qu'on a fait enlever, tout cela était maçonné, le mur de l'église auparavant était entièrement uni [...] Dans l'un des cintres [niches] on a trouvé une statuette en forme d'un petit ange en pierre. Il y avait cinq pleins cintres mais le cinquième on l'a fermé de nouveau pour la symétrie ».

Leur fonction ne fait pas beaucoup de mystère ; il s'agissait très certainement d'armoires destinées à accueillir les livres réservés au moine. La lecture a toujours été une activité primordiale pour les cisterciens, et la conservation des livres était au Moyen Age extrêmement réglementée. Ils étaient enfermés dans des *armaria*, des armoires, surveillées par le chantre. Les règles voulaient qu'ils soient rangés *inter ecclesiam et capitulum* (entre l'église et le chapitre) et, par conséquent, les *armaria* prenaient le plus souvent place dans l'aile orientale du cloître. Néanmoins, les solutions employées variaient selon les monastères et les époques, les *armaria* devenant obsolètes avec l'augmentation du nombre de volumes. Ainsi, le cas du Val-Dieu est une exception parmi d'autres et ne doit pas nous inquiéter. D'ailleurs, si l'emplacement des *armaria* diverge par rapport à la majorité des abbayes, leur forme répond par contre à un archétype. Les niches, le plus souvent en plein cintre, pouvaient accueillir une structure indépendante en bois munie d'étagères et d'une porte⁶⁵. Généralement, ces *armaria* ont été aménagées aux XII^e et

⁶¹ *Idem*, p. 9.

⁶² Cf. AERTS T., *op. cit.*, pp. 523-524.

⁶³ Cf. KUBACH H.E., VERBEEK A., *Romanische Baukunst an Rhein und Maas. Katalog der vorromanischen und romanischen Denkmäler*, vol. 2, Berlin, 1976, pp. 965-970.

⁶⁴ AERTS T., *op. cit.*, pp. 523-524.

⁶⁵ KINDER T.N., *op. cit.*, p. 132.

XIII^e siècle, ce qui pourrait prouver l'ancienneté des niches creusées dans le mur de l'église du Val-Dieu.

Au premier niveau de ce mur apparaît également une autre porte, flanquée du millésime 1632 (fig.33). Elle n'appartient donc pas à la première phase de construction. Néanmoins, il est possible qu'elle ait remplacé une autre porte, installée là dès les origines. Ce sont de nouveau les principes cisterciens qui peuvent nous aider à comprendre cet aménagement. Dans les premiers temps de l'ordre, les moines étaient nettement séparés des frères convers. Les bâtiments réservés à ces derniers étaient situés dans l'aile occidentale des monastères. La mise à l'écart restait valable dans l'église, puisque le chœur des convers était repoussé dans le fond de la nef. Pour cette raison, l'accès à l'église depuis le cloître était double: la porte des moines, face à la galerie orientale du cloître, et la porte des convers, face à la galerie occidentale. Au Val-Dieu, la porte refaite en 1632 s'est vu attribuer d'autres fonctions suivant les allongements et les rétrécissements successifs de la nef. Cependant, il est fort probable qu'elle a été conçue au XIII^e siècle comme une porte des convers, s'ouvrant dans le fond du bas-côté de la nef.

En ce qui concerne la partie de ce mur du bas-côté visible depuis la charpente du cloître (fig.31), le même genre de constats s'imposent. Il a été élevé au XIII^e siècle puis a subi quelques aménagements au cours du temps. Les encadrements des quatre fenêtres sont à ce sujet très intéressants car ils se répartissent en trois types. Ceux de la deuxième et de la troisième fenêtre à partir de l'ouest sont en moellons de grès, semblables à la maçonnerie; chronologiquement, ils doivent être les plus anciens et sont certainement contemporains du mur. Ceux de la première et de la quatrième fenêtre sont en blocs de pierre de sable, l'un mouluré et l'autre pas. Ils ont été réalisés dans une phase postérieure au XIII^e siècle, tout comme le remplage subsistant qui, stylistiquement, ne peut correspondre. La dernière travée, nettement séparée par une chaîne d'angle et aveugle, doit aussi être écartée de cette première phase, en tout cas pour le niveau visible depuis la toiture. En effet, cette travée correspond dans la partie basse à l'emplacement de la porte des convers. Lors d'un rétrécissement de la nef, le bas du mur a été conservé alors que la partie haute était détruite. Enfin, il est flagrant que les remaniements au sommet du mur sont contemporains de la construction des arcs-boutants qui soutiennent la nef.

Lorsque des auteurs évoquent les vestiges de l'église primitive du Val-Dieu, la porte des morts est inévitablement citée. Cette baie, aujourd'hui murée, occupe le premier niveau de la travée centrale du pignon du bras nord du transept (fig.40). Il s'agit de nouveau d'un élément récurrent des monastères cisterciens. Elle a reçu le nom de « porte des morts » car elle n'était ouverte que lors des cérémonies d'enterrement. Elle permettait de faire passer le corps du moine défunt de l'église vers le cimetière. Ce dernier est situé, dans la grande majorité des abbayes cisterciennes, contre l'église, à l'opposé du cloître et parfois légèrement à l'est, comme c'est le cas au Val-Dieu. Son emplacement dicte celui de la porte des morts. Même si elle est le plus souvent dans la travée centrale de la façade du transept, des variantes existent. Elle peut très bien être décalée sur ce pignon ou même glisser sur la façade occidentale. Quoi qu'il en soit, il ne fait aucun doute que la porte dont nous parlons pour l'église du Val-Dieu a bel et bien été une « porte des morts » avant d'être comblée.

Si le mur qui entourait la porte des moines semblait lui être contemporain, il n'en va pas de même pour la porte des morts. Le ressaut rectangulaire dans lequel elle s'inscrit a lui-même été remanié. Tel qu'il se présente aujourd'hui, on peut y distinguer deux phases grâce aux deux types de moellons qui sont utilisés⁶⁶. La porte elle-même, à l'exception de son montant droit, et toute la

⁶⁶ Cf. chapitre 2.4.4.

maçonnerie située sur sa gauche datent de la première phase . Dans un second temps, on a muré la porte, reconstitué son montant droit, et monter la maçonnerie située sur sa droite.

La première phase décrite ici doit être raccrochée à l'église primitive. Les éléments constitutifs de la porte des morts répondent en effet aux caractéristiques du style roman tardif de la fin du XIIe et début du XIIIe siècle. Le tympan aveugle en plein cintre repose sur de fines colonnettes aux chapiteaux sculptés. Dans les édifices religieux de l'époque romane, on trouve deux types de chapiteaux : les chapiteaux corinthiens et les chapiteaux cubiques⁶⁷. A Val-Dieu, c'est le premier type qui est utilisé, avec l'apposition d'un décor de feuillage. La simplicité et la sobriété de ce dernier pourraient être interprétées comme une traduction de l'idéal cistercien en matière de décoration. Mais, une fois de plus, les tendances artistiques régionales offrent une vision plus satisfaisante. En effet, les chapiteaux de la porte des morts s'inscrivent dans l'évolution générale du style roman qui, dans ses derniers temps - c'est-à-dire au début du XIIIe siècle - , perd de sa vigueur et voit ses motifs se simplifier. D'autres chapiteaux datant du XIIIe siècle sont conservés à l'abbaye, dans la salle du chapitre (fig.74), et dans le cloître⁶⁸ (fig.75). Ils portent tous des décors végétaux où de simples feuilles plates en lancettes, se terminant parfois par de plus petites feuilles, restent collées à la corbeille et n'offrent que peu de relief.

Les chapelles orientales du transept et la première travée droite du chœur peuvent être incluses dans les vestiges du XIIIe siècle, avec toutefois de nombreuses restrictions. Il semble que cette partie de l'église n'ait jamais connu de reconstruction la modifiant entièrement. Néanmoins elle a été à de nombreuses reprises l'objet de petites transformations qui ont dénaturé petit à petit son aspect primitif. Les traces de l'ancienneté de ces éléments sont nombreuses. Les chapelles sont implantées entre deux structures du XIIIe siècle auxquelles elles sont liées de façon tout à fait cohérente. Au nord, le lien avec la porte des morts s'effectue via un contrefort dont la partie inférieure est manifestement ancienne. Nous avons vu dans la description de l'église que ce contrefort a été repris à partir du premier glacis (fig.39). Les deux phases de construction que nous observons alors sont identiques à celles mises en évidence pour la porte des morts. Si le contrefort n'avait pas été modifié, il présenterait un profil analogue à celui qui est à l'extrémité gauche de la façade du transept. Dès lors, le mur de la chapelle compris entre ces deux contreforts a dû être conçu en même temps que la porte des morts. De l'autre côté du transept, les chapelles aboutissent sur la sacristie dont l'ancien portail fait partie des vestiges du XIIIe siècle.

Les autres indices en faveur d'un rapprochement avec la phase du XIIIe siècle sont à chercher dans l'aspect des chapelles. A l'intérieur, elles sont séparées par des piliers cantonnés, caractéristiques du gothique primitif. Au carré du transept, ils sont reliés par un arc doubleau en plein-cintre, bien différent des arcs formerets et de l'autre arc doubleau du carré qui sont tous des arcs brisés. Ces éléments ont été restaurés au XIXe siècle, cependant, il ne fait aucun doute qu'ils n'ont pas été créés à cette époque tardive. Le dessin de 1842 conservé aux archives de l'état à Eupen (fig.8) en témoigne : on y distingue très nettement l'arc en plein-cintre et les piliers. Les chapiteaux et les culots, qu'il serait tentant de considérer comme autant d'indices supplémentaires, ont très probablement été restaurés voir resculptés au XIXe siècle; en outre, aucun document ne permet d'assurer leur fidélité aux structures anciennes.

De l'extérieur, les chapelles et les murs hauts qui les surplombent offrent aujourd'hui un visage hétéroclite. Celui-ci est dû aux travaux accomplis sur les baies au XIXe siècle. En observant le dessin réalisé par Renier en 1865 (fig.5), une autre impression se dégage. Les murs

⁶⁷ Cf. TOLLENAERE L., *op. cit.*, pp. 40-42.

⁶⁸ Il s'agit en fait de trois pièces isolées retrouvées par les moines dans le préau. Ils appartenaient à l'ancien cloître ouvert qui fut progressivement remplacé par le cloître actuel au début du XVIIIe siècle.

des chapelles sont aveugles et soutenus par des contreforts. Il n'y a pas d'arcs-boutants ; le mur haut est lui aussi renforcé par un contrefort entre les deux fenêtres qui étaient alors murées. Les encadrements de ces fenêtres sont constitués de moellons de grès, comme c'était le cas des anciennes fenêtres du bas-côté sud de la nef.

L'ensemble de ces observations confirme que cette partie de l'église est en place depuis ses origines. Les réserves évoquées correspondent à des interventions disséminées dans le temps et aisément décelables. En ce qui concerne les baies, par exemple, il n'existe aucun élément primitif intact. Les cinq fenêtres qui éclairent les chapelles ont toutes été réalisées dans des phases postérieures au XIII^e siècle. Le dessin de Renier de 1865 (fig.5) en atteste en ce qui concerne les deux fenêtres orientales des chapelles du bras nord, percées au XIX^e siècle. Sur l'autre dessin de Renier (fig.6), les fenêtres des chapelles du bras sud sont déjà présentes, mais quelle que soit leur date de création, elles ont été remaniées au XIX^e siècle pour présenter la même forme que celles des chapelles du bras nord. La fenêtre de la façade septentrionale du transept est créée au XIV^e siècle et retiendra notre attention dans le chapitre suivant. Quant aux fenêtres hautes, nous ne pouvons déterminer à quelle époque elles ont été murées. Ce comblement est bien visible pour celles du bras nord sur le dessin de Renier de 1865, et le larmier interrompu au bras sud devait incontestablement se poursuivre auparavant sur une maçonnerie. Ce larmier met en évidence une nouvelle intervention sur les chapelles: lorsqu'il était effectif, la toiture en appentis aboutissait plus haut qu'elle ne le fait aujourd'hui⁶⁹.

Enfin, pour en terminer avec les vestiges, la partie basse du mur sud du transept remonte également au XIII^e siècle. En effet, comme nous le verrons dans un chapitre ultérieur, la partie supérieure de ce mur appartient à la seconde phase de construction de l'abbatiale (XIV^e siècle). Ce pignon a été amputé d'un large morceau de maçonnerie lors de l'allongement du cloître sous l'abbé Paul Pirouille (1697-1711)⁷⁰. L'escalier des matines qui monte vers l'étage du dortoir jouxte le coude formé par le cloître dans l'église. Ensuite, il aboutit à la porte dont le linteau droit est marqué du millésime 1706 (fig.65). L'escalier et la porte ont été construits, ou transformés, sous l'abbé Pirouille. Auparavant, ils pouvaient se présenter de deux façons: soit la porte était au même emplacement et l'escalier descendait le long du mur dans l'espace laissé vide par la grande niche ogivale, soit la porte s'ouvrait de l'autre côté de la niche et l'escalier longeait la face occidentale du transept. La première solution me semble plus vraisemblable car, d'une part, elle octroie un rôle à la grande niche et, d'autre part, la porte semble avoir été transformée plutôt que réalisée en une seule fois.

En résumé, les vestiges de la première phase de construction de l'église du Val-Dieu ne présentent pas de caractère uniforme en raison des modifications qu'ils ont subies. Le mur extérieur du bas-côté sud de la nef a été repris dans sa partie supérieure et prolongé vers l'ouest. Les encadrements de deux de ces quatre fenêtres ont été remplacés, et le remplage qui subsiste date également d'une phase postérieure. La porte des morts a été murée et en partie restaurée, tout comme le mur en ressaut dans lequel elle est encastrée. Enfin, la «tranche» de l'église comprenant les chapelles, les murs hauts qui les surmontent, et la première travée droite du chœur ont fait l'objet de nombreux aménagements au cours du temps.

- Le plan

Maintenant que l'emplacement des vestiges a été défini, il peut être intéressant de formuler des hypothèses quant au plan de cette première église.

⁶⁹ Ces travaux seront étudiés dans le chapitre 3.5.1.

⁷⁰ cf. chapitre 3.5.2.

Dans les ouvrages qui traitent de l'architecture cistercienne, le concept du « plan-type » ou « plan bernardin », c'est-à-dire issu de la volonté de Bernard de Clairvaux, est couramment utilisé (fig.76). Selon ce concept, l'église cistercienne est de plan basilical en croix latine avec nef à deux collatéraux, chevet plat et transept muni de plusieurs chapelles rectangulaires ou carrées ouvrant à l'est de chacun des bras. De nouveau, il s'agit de ne pas accepter et répandre cette notion de manière stricte. D'ailleurs Dimier considère que: « [les églises cisterciennes se caractérisent par] le plan à peu près uniforme qu'elles reproduisent, au moins pour la plupart d'entre elles, et cela pendant l'âge d'or de Cîteaux, c'est-à-dire pendant plus d'un siècle »⁷¹. Il émet donc des réserves qui ont leur importance car, s'il est clair que le plan décrit ci-dessus est effectivement le plus fréquent, les nombreuses variations, quelle que soit leur ampleur, doivent être prises en compte. Ces différences sont essentielles parce qu'elles témoignent non seulement des influences régionales mais aussi d'une adaptation ou d'une évolution dans la vie des communautés. Comme l'écrit Terry N. Kinder⁷²: « Lorsqu'on traite de l'architecture cistercienne, on ne tient pas toujours compte du nombre impressionnant de reconstructions entreprises dans les premiers temps de l'Ordre. Plus on approfondit la question et plus on s'aperçoit que l'architecture n'était pas régie par des lois aussi rigoureuses. A mesure que la communauté s'étoffait, l'abbaye s'étendait et l'église était agrandie ou remplacée par une construction nouvelle qui reflétait les coutumes liturgiques - et en général le style - de l'époque ».

En ce qui concerne le premier plan de l'abbatiale du Val-Dieu, tout ne peut être reconstitué. Parmi les certitudes se trouve la longueur du transept, qui correspondait à la longueur actuelle, car la sacristie et la porte des morts en constituent les limites. La forme du chevet est inconnue mais les solutions ne sont pas nombreuses: il s'agissait soit d'un chevet plat, soit d'une abside polygonale sans déambulatoire. D'après Thomas Coomans et Luc-François Genicot⁷³, la première apparition d'un chœur polygonal sans déambulatoire dans un chantier monastique sur le territoire actuel de la Belgique s'effectue à Villers-la-Ville, suite à l'élection d'un nouvel abbé, Conrad d'Urach (1209 - 1214). Ensuite, il se diffuse dans d'autres abbayes cisterciennes comme Les Dunes (à partir de 1213) et Aulne (1214/1221 - vers 1245). Dans les édifices non monastiques de nos régions, les exemples les plus précoces de chœurs polygonaux sans déambulatoires sont ceux de Saint-Martin à Ypres (1221) et de Notre-Dame de Lissewege (vers 1225).

Pour ce qui est des chevets plats, on trouve de nombreux exemples chez nous pour la fin du XIIe et la première moitié du XIIIe siècle⁷⁴. Ils concernent des églises paroissiales du Hainaut, du Brabant et de Liège (Saint-Christophe vers 1241 et Saint-Antoine, tous deux remaniés), mais aussi des monuments plus importants comme l'abbatiale d'Orval (dernier quart du XIIe siècle), la collégiale de Chimay (vers 1250), ou encore la collégiale Saint-Paul à Liège. Cette dernière constitue un exemple particulièrement intéressant puisqu'elle était initialement pourvue d'un chevet plat (vers 1230-1240) qui fut remplacé plus tard par une abside polygonale sans déambulatoire (fig.77).

Toutes ces comparaisons ne peuvent bien sûr pas apporter de réponses définitives quant à la forme du chevet au Val-Dieu. Cependant, il semble plus raisonnable de croire que le chœur de l'abbatiale, conçu durant le premier quart du XIIIe siècle, était muni d'un chevet plat. Il s'agit juste d'une hypothèse que rien ne peut confirmer aujourd'hui; seules des fouilles pourraient nous éclairer sur ce point délicat. Je citerai quand même l'avis de Dom Eugène Willems à ce sujet, qui s'appuie sur la place et la fonction originale des deux grandes niches de la première travée droite

⁷¹ DIMIER M.-A., *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, t. I, Paris, 1949, p. 17.

⁷² KINDER T.N., *op. cit.*, p. 168.

⁷³ COOMANS T., GENICOT L.-F., *op. cit.*, pp. 44-46.

⁷⁴ *Ibidem*, pp. 43-44.

du chœur pour dire que : « primitivement le presbytère était plus petit et rectangulaire [...]. Cette certitude se vérifie encore lorsqu'on considère la place occupée par les niches réservées au siège abbatial et aux stalles des officiants, appartenant à la première église, mais qui depuis l'allongement du chœur sont trop éloignées du maître-autel »⁷⁵.

En ce qui concerne la nef, une information importante apparaît lorsque l'on compare le plan actuel avec la répartition des fenêtres murées du bas-côté sud. En raison de la longueur plus restreinte de la travée adjacente au transept, les anciennes fenêtres sont décalées vers l'ouest d'une cinquantaine de centimètres par rapport à l'axe de chaque travée. Ceci signifie simplement que lorsque ces baies étaient encore ouverte, la nef ne montrait pas le même "rythme". La première travée devait avoir la même taille que les autres. Cette observation a également des conséquences par rapport au plan du transept. En effet, si la première travée de la nef est plus courte actuellement, c'est parce qu'elle correspond à la largeur du bas-côté du bras nord du transept. Le "rythme" primitif donné par les fenêtres murées du bas-côté de la nef induit deux possibilités. Soit le bas-côté du bras nord du transept existait déjà, mais il était plus large, soit, ce qui est plus probable, il s'agit d'une création postérieure. Dans l'autre bras du transept, l'absence de bas-côté est une certitude, comme l'atteste la présence de la porte des moines.

Le dernier point à éclairer est la longueur de la nef. Le mur du bas-côté sud est conservé dans sa partie basse le long des cinq travées actuelles. De nouveau, seules des fouilles ou des sondages permettraient d'en apprendre plus, c'est-à-dire de savoir si ce mur se poursuivait plus loin. Dans le cas contraire, la longueur de la nef actuelle correspondrait à celle de la nef primitive. Cette hypothèse s'accorderait avec l'idée que la porte de la dernière travée est à la place de l'ancienne porte des frères convers.

- L'élévation intérieure

La construction de la nef actuelle ne s'insère pas dans la phase que je détaille ici. Cependant son élévation à trois niveaux - arcades, faux triforium, et fenêtres hautes - peut être perçue comme un héritage de cette première période. La division en trois niveaux est répandue au XIIIe siècle mais cela ne peut suffire à nous convaincre, car cette solution se rencontre dans nos régions aussi longtemps que le gothique est de mise. C'est dans les vestiges qu'il faut dès lors chercher les traces de cet héritage. L'élévation du côté oriental du transept montre ces trois niveaux dans le bras nord, et il est raisonnable de croire que ce schéma s'étendait au reste de l'édifice. Dans la nef, le premier niveau est aujourd'hui marqué par les colonnes. Rien ne permet de savoir si tel était déjà le cas au XIIIe siècle, ou si les arcades étaient soutenues par des piliers semblables à ceux du transept.

Le deuxième niveau, le pseudo-triforium, est d'une conception fort originale. Il subsiste en Belgique plusieurs églises où le triforium est remplacé par des simples arcades collées au mur Villers-la-Ville (à partir de 1209) (fig.78), Notre-Dame à Lissewege (seconde moitié du XIIIe siècle) (fig.79), ou encore Saint-Materne à Walcourt (XIVe et XVe siècle). D'autre part, l'abbatiale cistercienne de Cambron était munie d'une pseudo-tribune donnant sur les combles des collatéraux⁷⁶ (fig.80 et 81). Ces exemples peuvent être comparés au Val-Dieu en terme de

⁷⁵ WILLEMS E., *Dans le lien de la paix. Abbaye cistercienne du Val-Dieu (Aubel)*, Aubel, 1954, pp. 58-59.

⁷⁶ La formule [...] serait donc celle de la tribune de type simplifié ou pseudo-tribune donnant sur les combles des collatéraux. Par la suite, et sans doute vers la fin des travaux, lors du voûtement de la nef et de la construction des arcs-boutants, on aura jugé opportun de consolider la construction en obturant les puissants arcs encadrant, vers les combles, les ouvertures des pseudo-tribunes. Toutefois, pour réserver un éclairage vers les combles, on a ménagé une baie dans l'axe de certaines travées, baie curieusement placée derrière la colonnette. BRIGODE S., BRULET R., DUGNOILLE J., SANSEN R., *L'abbatiale cistercienne de Cambron*, in *Annales du cercle royal d'histoire et*

simplification apportée dans le traitement du triforium ou de la tribune, mais formellement, la comparaison reste vague. Le doute pourrait dès lors s'installer quant à l'ancienneté de cette formule si particulière, et l'idée d'une intervention d'un architecte du XIXe siècle vient à l'esprit.

Cette hypothèse doit être écartée étant donné la présence de ce pseudo-triforium sur le dessin des ruines de l'abbatiale conservé à Eupen (fig.8). De plus, l'analyse des structures des niches depuis les combles confirme ce jugement. D'abord parce que celles de la nef, reconstruites au XIXe siècle, sont différentes de celles du côté oriental du transept : l'encadrement de l'ouverture rectangulaire est en briques avec un arrière-linteau légèrement courbé dans la nef, tandis qu'au-dessus des chapelles, il est en moellons de grès avec un arrière-linteau droit. Ensuite car les quatre niches de la première travée droite du chœur - deux au nord et deux au sud - possédaient à l'origine ces ouvertures qui, dans un second temps ont été rebouchées. Ces éléments démontrent l'ancienneté du pseudo-triforium pour le côté oriental du transept. Faut-il dès lors faire remonter sa conception à la première phase de construction de l'église? Les maçonneries, entourant ces ouvertures, visibles depuis les combles ne montrent pas de traces flagrantes de remaniement qui pourrait nous faire croire à un percement ultérieur à la première phase. Toutefois, nous pouvons nous étonner de l'éventuelle utilisation dans une même phase de construction de l'arc en plein-cintre, de l'arc brisé et de l'arc surbaissé.

Quant au troisième niveau de la nef actuelle, il constitue un héritage partiel d'une formule ancienne. La forme des fenêtres hautes a été établie dès le XIIIe siècle et a été conservée à chaque reconstruction. Les fenêtres hautes du côté oriental du transept et les baies comblées du bas-côté sud de la nef suffisent à conforter cette opinion. Néanmoins le mot 'partiel' a son importance puisque les réseaux n'ont rien à voir avec le style du XIIIe siècle.

- La question de la crypte

Au bras nord du transept, une porte rebouchée occupe la base de la façade orientale. D'après le témoignage oral de moines, cette porte a été rouverte il y a quelques années. Elle donnait sur un escalier mais les religieux, après avoir passé cette porte, n'ont pas poursuivi plus avant leurs investigations en raison de nombreuses pierres qui obstruaient l'escalier, et du niveau assez élevé des eaux souterraines. Certains ont voulu y voir l'accès à une crypte, qui occuperait l'espace sous le bras nord du transept. Renier écrit dans son historique que : «le caveau où étaient ensevelis les abbés était dans l'église, devant l'autel de la Vierge»⁷⁷. Même si cet autel est situé dans le bras nord du transept, cela ne justifie certainement pas la présence d'une crypte. Le caveau dont Renier parle était sans doute creusé depuis le sol de l'église. De plus, la présence d'une crypte dans une abbatiale cistercienne serait tout à fait inhabituelle. En effet, dès le Moyen Age, les membres de la communauté étaient enterrés dans un cimetière, et les abbés dans la salle du chapitre⁷⁸. Celle du Val-Dieu conserve toujours les pierres tombales de Dom Wéry Frongteaux (1604-1621), Dom Guillaume de Xhénemont (1658-1693), et Dom Paul Pirouille (1697-1711). D'autres pierres tombales, notamment celles de Dom Jean Dubois (1711-1749) et Dom Jacques Uls (1790-1812) sont aujourd'hui dans le cloître. En somme, il n'y a aucune raison valable de croire en l'existence d'une crypte sous l'église.

d'archéologie d'Ath et de la région et musées athis , t. XLVI, Ath, 1977, p. 106.

⁷⁷ RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 201.

⁷⁸ Le chapitre général de l'ordre de Cîteaux décida en 1180 que les abbés devaient être ensevelis dans la salle du chapitre. Cette règle ne fut pas toujours suivie : à Orval, par exemple, quatre abbés ont été enterrés dans l'église - un au XIVe siècle, et les trois autres au XVIIe siècle -. Cf. DEMOULIN L. *La mort à Orval du Moyen Age à la Révolution*, in *Les vivants et leurs morts. Art, croyances et rites funéraires dans l'Ardenne d'autrefois* , catalogue d'exposition, Bastogne, 1989, pp. 225-230.

En réalité, cette ouverture à la base du mur du transept servait peut-être d'accès à une partie du réseau hydraulique souterrain. Ce genre d'accès était essentiel pour les cisterciens puisque les canalisations nécessitaient des opérations d'entretien et de réparation. Le niveau élevé des eaux découvert par les moines du Val-Dieu dans l'escalier qui descendait derrière la porte nous fait encore plus douter de la possible présence d'une crypte et conforte notre hypothèse. Cette idée suppose l'ancienneté du dispositif, ce qui est confirmé par la disposition de la porte et le niveau du sol. On note aussi la forme du linteau, un arc surbaissé comparable à ceux du pseudo-triforium, qui peut appuyer l'hypothèse de la présence de ce type d'arc dans la phase primitive de construction.

3.2. NOUVELLE CONSTRUCTION AU XIV^e SIECLE

3.2.1. Données historiques

- Les dommages subis à la fin du XIII^e siècle

Comme je l'ai évoqué dans l'aperçu historique, le décès de la duchesse Ermengarde de Limbourg en 1283 inaugure une période de troubles. La guerre de succession que se livrent plusieurs princes ne s'achève qu'en 1288 à la bataille de Woeringen, où les coalisés groupés autour de l'archevêque de Cologne sont battus par les armées du duc de Brabant, Jean I^{er}. Ces cinq années de conflits laissent le duché de Limbourg et les pays voisins complètement dévastés.

Selon Vande Kerkhove⁷⁹, c'est l'année 1286 qui est la plus terrible pour l'abbaye du Val-Dieu. Suite à une invasion du duc de Brabant dans le Limbourg, il est possible que les moines aient dû se réfugier dans un autre couvent de l'Ordre. L'abbaye abandonnée aurait alors été *endommagée, ses fermes et granges dévastées et incendiées*⁸⁰. Pour Hansotte, les ravages sont plus grands puisqu'il écrit qu'en 1286, *un incendie ravage les bâtiments claustraux et l'église est détruite*⁸¹.

En somme, il n'existe que peu d'informations précises ou totalement fiables concernant cette période. Il est clair que les moines ont dû souffrir de ces guerres, mais qu'en est-il vraiment de leur monastère ? Au vu des événements qui sont relatés, on peut imaginer que les bâtiments ont subi des dommages, mais rien ne prouve qu'un incendie a ravagé le couvent ou que l'église a été complètement détruite.

- La consécration en 1331

Par une charte datée du 13 juin 1331⁸², Herman de Henna, suffragant de l'évêque de Liège Adolphe de la Marck, déclare qu'il a consacré ce même jour l'église et le grand autel du Val-Dieu. Je n'ai trouvé aucune indication dans les sources historiques à propos de la (re)construction. La fourchette donnée par les dates de 1286 et 1331 peut toutefois être resserrée en prêtant attention à l'évolution de la situation du monastère à cette époque. Suite aux crises du XIII^e siècle, cette situation reste catastrophique pendant plusieurs années. Un effort de redressement matériel important est entrepris par la communauté à partir de l'abbatiat de Jean de Brust (~1314-1328). Cet abbé s'efforce de combler le déficit financier du Val-Dieu, et tente certainement de remettre de l'ordre dans la vie spirituelle à l'abbaye. Il ne serait pas étonnant que les reconstructions des bâtiments détruits vers 1286 aient été entreprises à cette même époque.

3.2.2. Les vestiges

Le principal vestige de cette deuxième phase de construction est l'abside polygonale à cinq pans. Cette partie de l'abbatiale a connu peu de restauration en comparaison du reste de l'édifice. Sur la gravure que Renier réalise en 1865 (fig.5), les murs sont encore conservés sur toute leur hauteur. Les modillons qui soulignaient la corniche sont même représentés. Par contre, les réseaux des longues fenêtres ont entièrement disparu. Enfin, les contreforts sont parfaitement intacts et présentent chacun trois glacis avant leurs sommets. La conservation du mur sur toute sa hauteur ne peut être mise en doute, car elle est confirmée à la fois par une photographie des ruines (fig.13) et par un dessin des archives de l'Etat à Eupen (fig.8). Pour les contreforts, l'unique témoignage

⁷⁹ VANDE KERKHOVE A., *op. cit.*, p. 73.

⁸⁰ *Ibidem*.

⁸¹ HANSOTTE G., *Introduction historique*, dans *Abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Trésors d'art*, catalogue d'exposition, Liège, 1966, p. 16.

⁸² Cf. RUWET J., *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XIII^e-XIV^e siècle)*, Bruxelles, 1955, pp. 269-270.

est la gravure de Renier. Au vu de leur aspect actuel, il est clair qu'ils ont été restaurés, même si leur forme primitive semble avoir été respectée.

Les réseaux montés au XIXe siècle sont-ils également fidèles aux anciens, ou bien ont-ils été redessinés par l'architecte de la restauration? Le problème est de savoir s'ils peuvent aujourd'hui être soumis à des comparaisons stylistiques en vue d'une datation du chevet. La forme allongée des fenêtres n'offre, heureusement, que peu de solutions. Dans ce genre d'ouverture, on rencontre toujours les deux lancettes, le plus souvent surmontées d'un trilobe ou d'un quadrilobe.

L'abside polygonale de l'abbatiale est typique du style gothique de nos régions. «Chez nous, l'abside polygonale apparaît en même temps que la voûte d'ogives. Elle s'y accorde parfaitement, comme auparavant la voûte d'arêtes au chevet plat ou le cul-de-four à l'hémicycle. Cette nouvelle configuration conditionne l'élévation du sanctuaire dont les voûtes culminent à la même hauteur que celle de la croisée. Les charges de la voûte rayonnante de l'abside retombent sur les angles du polygone, à l'intérieur par des colonnettes dans le prolongement des nervures, à l'extérieur par de robustes contreforts montant de fond. Le chœur ainsi redéfini est sans doute le plus typiquement gothique [...], en raison de la synthèse spatiale opérée avec le reste de l'édifice, et son articulation structurelle aux percements plus abondants et élancés»⁸³. Les éléments évoqués dans cette description générale d'édifices belges se retrouvent tels quels au Val-Dieu.

Du point de vue de la datation, ce type de chœur apparaît dès la première moitié du XIIIe siècle mais ne s'impose que durant sa seconde moitié. Son plein épanouissement se situe au tournant du XIVe siècle et s'étale durant une cinquantaine d'années⁸⁴. Parmi les exemples de ce développement, on trouve Sainte-Croix à Liège (chœur daté de 1255-1256 par dendrochronologie⁸⁵), Notre-Dame des Dominicains à Louvain (1250-1276) (fig.82), Tongres (vers 1300 ?), Notre-Dame de Huy (1311), Aarschot (1337), Saint-Denis à Liège (fig.83) (certains avancent la date de 1359, d'autres situent les travaux entre la fin du XIVe siècle et 1429, et la dendrochronologie donne l'année 1423-1424 pour les charpentes⁸⁶), et bien sûr la cathédrale Saint-Paul à Liège (fig.77), que j'ai déjà citée puisque son chevet plat construit au XIIIe siècle est remplacé par une abside polygonale à fenêtres élancées, comme ce fut certainement le cas au Val-Dieu.

Établir des comparaisons pour les réseaux de ces longues fenêtres est non seulement hasardeux, en raison de leur remontage au XIXe siècle, mais aussi moins significatif. En effet le motif des deux lancettes surmontées d'un quadrilobe ou d'un dérivé de celui-ci est utilisé sur une longue période. Dans les chœurs cités précédemment, c'est toujours ce type de réseaux qui est mis en place, avec certaines variantes au remplage, comme à Sainte-Croix et Notre-Dame des Dominicains où les lancettes sont surmontées de deux trilobes supplémentaires. En Belgique, les fenêtres à deux lancettes se retrouvent encore dans des édifices du gothique tardif, généralement de moindre envergure; elles y sont parfois munies de remplages de style plutôt flamboyant. Citons les exemples de Saint-Servais à Liège (XIVe-XVe siècle), Saint-Quentin à Lives-sur-Meuse (vers 1559-1561), et de Notre-Dame à Neundorf (fin du XVe siècle) (fig.84)...

Ces dernières restrictions dans les comparaisons ne concernent qu'une seule des composantes du chœur; elles n'empêchent nullement d'aboutir à des conclusions satisfaisantes. En résumé, le

⁸³ COOMANS T., GENICOT L.-F., *op. cit.*, p. 41.

⁸⁴ Cf. *Idem*, p. 42. et BRIGODE S., *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1944, p. 20.

⁸⁵ Cf. HOFFSUMMER P., *Les charpentes de toitures en Wallonie. Typologie et dendrochronologie (XIe-XIXe siècle)*, dans *Études et documents. Monuments et sites*, n° 1, Namur, 1995, pp. 82-85.

⁸⁶ Cf. *Idem*, pp. 89, 91-92; COOMANS T., GENICOT L.-F., *op. cit.*, pp. 65-67; FORGEUR R., *L'église Saint-Denis à Liège*, dans *Feuillets archéologique de la Société royale le Vieux-Liège*, n° 7, Liège, pp. 4, 39.

chœur de l'abbatiale du Val-Dieu rassemble une série de caractéristiques qui, stylistiquement, peuvent situer sa conception entre 1250 et 1350. Selon toute logique, c'est bien la construction de l'abside polygonale qui est à l'origine des cérémonies de consécration célébrées en 1331. La travée droite du chœur qui la jouxte est munie de murs d'une épaisseur plus importante; elle remonte certainement à la première phase de construction, mais a été percée de longues baies étroites lors de la réalisation de l'abside.

Au-delà du chœur, l'abbatiale conserve d'autres vestiges de la même époque. La fenêtre de la façade nord du transept (fig.37), qui éclaire la première chapelle, en fait partie. Bien que comprise dans un mur appartenant à la première phase de construction de l'église, cette baie étroite se rapproche du style du chœur. De nouveau, rien ne permet de certifier que son réseau a été refait au XIXe siècle suivant un modèle ancien. Néanmoins, les deux lancettes surmontées du quadrilobe ont été choisies à cette époque, au moins en raison des similitudes entre la forme de cette fenêtre et celles du chœur. Cette forme, étroite et allongée, ne correspond pas aux baies du XIIIe siècle qui subsistent dans le mur du bas-côté sud de la nef (fig.31). Elle appartient à une phase ultérieure et sa ressemblance avec les baies du chevet impose de la classer dans les vestiges du XIVe siècle.

Dans le bras sud du transept, une autre longue fenêtre rappelle celles du chœur. Elle se situe dans le mur occidental de la travée la plus au sud (fig.42). Sa partie inférieure a été murée lors de la construction de l'aile septentrionale du cloître. L'encadrement de la baie est toujours visible dans les combles (fig.43) mais, malheureusement, il est impossible de voir où se situait le seuil. Quoi qu'il en soit, les remarques faites pour la fenêtre de la façade nord du transept restent valables. Le réseau identique à ceux du chœur ne peut rien justifier en raison de sa reconstitution au XIXe siècle, mais la forme étroite et allongée ne laisse planer aucun doute. Cette seconde fenêtre se rattache elle aussi à la deuxième phase de construction de l'abbatiale. Et il faut encore y ajouter une partie des murs qui l'entourent.

En effet, j'ai signalé, dans la description de l'église, une couture horizontale à droite de cette fenêtre. Selon toute vraisemblance, la partie de mur située sous cette couture remonte à la construction du XIIIe siècle⁸⁷. La partie supérieure du mur aura probablement été reconstruite au XIVe siècle, en même temps que la longue baie. Il en va de même pour le mur à gauche de la fenêtre jusqu'au contrefort.

Le second étage de l'aile orientale du monastère, élevé en 1913, nous empêche de voir de quelle manière la couture horizontale se poursuit sur la face sud du bras du transept. Le morceau de pignon visible depuis les combles et de l'extérieur forme un ensemble homogène avec la face occidentale dont je viens de parler. Dès lors, il faut l'inclure dans l'ensemble des vestiges du XIVe siècle. Toutefois, la partie haute de ce pignon, qui comprend la petite fenêtre ogivale en calcaire, a été reconstruite au XIXe siècle. En effet, elle n'existait plus après la chute de la toiture, comme le montrent les documents iconographiques de l'époque.

⁸⁷ Les quelques blocs de calcaire de Meuse dans l'encadrement de la fenêtre lui sont postérieurs. Vu leur position, ils peuvent avoir été insérés dans la maçonnerie lorsque le nouveau seuil a été placé.

3.3. ALONGEMENT AU XVe SIECLE

3.3.1. Données historiques

C'est un acte de l'année 1481 qui nous apprend que des travaux sont en cours à l'église. Il s'inscrit dans la procédure d'incorporation des biens de la cure de Saint-Remy au Val-Dieu. Cette démarche vise à offrir un apport financier supplémentaire aux moines, qui doivent faire face à une nouvelle crise. Trois témoins confirment le bien-fondé de la procédure, comme le montre le texte du juge : « Depuis la guerre qui a désolé la patrie et le diocèse de Liège, ils ont reçu plusieurs fois l'hospitalité dans le couvent de Val-Dieu, établi dans un lieu désert. On y a commencé la construction d'une église grande, les fondements et les bases en sont faits; mais à cause de leur peu de ressources, des malheurs des temps et de différentes charges provenant des dettes qu'ils ont dû contracter, et de l'hospitalité qu'ils doivent exercer, ils seront dans l'impossibilité d'achever la construction de leur église, de réparer différents bâtiments, qui menacent ruine, de recevoir convenablement leurs hôtes, de vivre décemment et de payer leurs dettes, à moins que la Providence ne leur procure un supplément de ressources »⁸⁸.

Cette phase de travaux à l'abbatiale est la seule qui ne se ponctue pas par une consécration. Vande Kerkhove est le premier à avancer une date de fin de chantier. Pour lui, la nouvelle église fut achevée sous l'abbatiate de Simon de Lohirville (1510-1523)⁸⁹. Il en arrive à cette conclusion car deux dons de fenêtres auraient été faits en 1523, et « d'autres anniversaires portent des dates de cette époque sans indications de leurs revenus, ce qui fait supposer qu'ils étaient célébrés en raison des dons faits pour la construction de l'église ». Vande Kerkhove pose en conséquence 1523 comme *terminus ante quem* de l'achèvement des travaux.

Enfin, une dernière indication importante est contenue dans un document ancien, le manuscrit de l'abbé Jacques Lovegné (1759-1778). Il y explique que l'église était plus longue avant d'être brûlée par les hérétiques en 1574, et qu'elle venait alors jusqu'à la basse-cour⁹⁰. Cette affirmation est indirectement confirmée par Thomas Aerts dans sa chronique, sous le titre *Fondements de la façade de l'ancienne église du Val-Dieu*. Il raconte comment ces fondements ont été retrouvés, au mois de mai 1909, lors de travaux faits par Adolphe Regout⁹¹ : « Ces fondements sont à la basse-cour, à deux mètres devant le petit mur mitoyen, en face de la seconde fenêtre du parloir⁹². D'où il suit, que si l'église actuelle du Val-Dieu avait sa grandeur primitive, elle devrait avoir encore deux colonnes de plus dans sa longueur ; de même aussi deux fenêtres de plus. Donc au lieu d'avoir cinq fenêtres dans sa longueur comme maintenant elle devrait en avoir sept »⁹³.

3.2.2. Les vestiges

La troisième phase de construction de l'abbatiale n'est pas la conséquence d'une destruction. Même si elle peut avoir subi des dégâts pendant les périodes de trouble du XVe siècle, il semble que les moines ont voulu transformer leur église et non pas la reconstruire. L'absence de cérémonie de consécration, l'expression « construction d'une église grande », et la réalisation de fondements (fondations) font penser que les travaux concernaient un agrandissement de la nef. La longueur qu'elle atteint après ces transformations est connue grâce à Jacques Lovegné et Thomas

⁸⁸ VANDE KERKHOVE A., *op. cit.*, p. 120.

⁸⁹ *Idem*, p. 159-160.

⁹⁰ *Ibidem*.

⁹¹ Adolphe Regout était propriétaire de la basse-cour et du quartier des étrangers. Ces bâtiments n'appartenaient plus aux moines depuis la Révolution.

⁹² Le parloir était situé à cette époque au rez-de-chaussée de l'ancien quartier de l'abbé, dans la pièce en façade à droite de la tour.

⁹³ AERTS T., *op. cit.*, p. 365.

Aerts. C'est la première phase pour laquelle cette donnée est établie avec certitude. C'est pourquoi, il est impossible de fixer le nombre de travées que les moines ont ajouté à cette époque.

D'après les indications de Thomas Aerts, la façade occidentale de l'église s'élevait environ deux mètres devant le petit muret qui la sépare aujourd'hui de la basse-cour. Il en déduit que la nef comptait deux travées supplémentaires, c'est-à-dire sept au total. Mais, en mesurant approximativement l'espace disponible, on constate que ce sont trois travées qui devaient l'occuper. Dans tous les autres textes consacrés à l'architecture du Val-Dieu, la longueur admise est aussi de sept travées. Les auteurs auront vraisemblablement commis cette erreur à cause des textes de Dom Jacques Lovegné et de Jean-Simon Renier, le premier historien du Val-Dieu. En effet, l'abbé explique que l'église venait jusque la basse-cour, ce que Renier transforme en « le vaisseau s'alignait avec la face Est de la basse-cour »⁹⁴. Les auteurs n'auront pas pris garde à ce détail, ainsi qu'au fait que la basse-cour actuelle fut élevée en 1632-1634. La confusion et l'imprécision qui découle de ces données auront induit en erreur plus d'une personne s'intéressant à l'histoire de l'abbatiale.

L'église ainsi allongée à la fin du XVe et au début du XVIe siècle va subir une destruction importante en 1574. Les premiers vestiges remontant à la troisième phase de construction seraient les fondations, aujourd'hui recouvertes, à l'ouest de la nef. Des fouilles s'avèreraient extrêmement précieuses car elles permettraient de constater l'homogénéité éventuelle de ces structures. Dans le cas contraire, nous disposerions d'informations supplémentaires sur la longueur de l'église avant cette troisième phase.

Le second vestige de cette époque est le réseau de la troisième fenêtre du bas-côté méridional de la nef à partir de l'est, encore partiellement visible depuis la charpente du cloître (fig.32). Sans doute a-t-on homogénéisé les réseaux de l'ensemble des fenêtres de la nef à son achèvement. Stylistiquement, ce remplage typique du gothique flamboyant pourrait remonter au XVe ou au XVIe siècle. Ce genre de flammèches, ou soufflets, orne un très grand nombre de baies d'églises élevées durant cette période en Belgique. La sobriété du motif s'inscrit dans une attitude répandue chez les bâtisseurs de nos régions, comme le rappellent Luc-Francis Génicot et Thomas Coomans : « les excès d'irrationnel qu'on note à l'étranger dans la manipulation des organes structurels et dans les trucages de l'ornement, aussi séduisants soient-ils par certains aspects, ne sont pas le fait de nos maîtres d'œuvres et commanditaires de l'âge dit flamboyant »⁹⁵. Une fois de plus, le goût pour la simplicité des cisterciens ne suffit pas à expliquer la modération avec laquelle un style architectural ou décoratif est abordé.

⁹⁴ RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 176.

⁹⁵ GENICOT L.-F., COOMANS T., *op. cit.*, p. 74.

3.4. RESTAURATION AU XVII^e SIECLE

3.4.1. Données historiques

- Le passage des calvinistes iconoclastes en 1574

Parmi les historiens du Val-Dieu, seul Vande Kerkhove cite les sources relatives à la destruction du monastère au XVI^e siècle. Il renvoie en réalité au manuscrit de l'abbé Lovegné (1759-1778) dans lequel il est dit que : « L'église, ayant été brûlée l'an 1574 avec le monastère par les hérétiques, a été réparée comme elle est aujourd'hui »⁹⁶. Toujours dans Vande Kerkhove, nous apprenons que le 29 octobre 1580 : « l'abbé Lambert et les religieux du Val-Dieu certifièrent qu'ils avaient un pressant besoin d'argent, vu et attendu les grands, divers, infinis et intolérables dommages soutenus en leurs personnes, biens, fermes et monastère, de la part de gens de guerre qui ont pillé et incendié le monastère et une partie de leurs fermes »⁹⁷. Même si ces éléments confirment la destruction par incendie d'une partie de l'abbaye, ils ne précisent pas quelle était l'étendue de ces ravages. C'est l'analyse des bâtiments qui peut nous aider à percevoir l'importance des dégâts causés par les calvinistes. En effet, la reconstruction quasiment totale du monastère aux XVII^e et XVIII^e siècles doit être liée à ce drame.

- Les travaux de restauration de l'abbatiale et la consécration

Durant le dernier quart du XVI^e siècle, la situation ne s'améliore guère à l'abbaye. Il faut attendre l'arrivée de Wéry Frongteaux (1604-1621) pour voir commencer les travaux de remise en état de bâtiments. La restauration de l'église s'effectue en grande partie sous son abbatiat. Jean-Simon Renier indique qu'une porte d'accès à l'église, aujourd'hui disparue, était surmontée des armoiries de Wéry Frongteaux accompagnées de ses initiales et de la date 1612⁹⁸. C'est son successeur, Michel de Verviers (1622-1639), qui va pouvoir achever la restauration et organiser la cérémonie de consécration. Le 28 septembre 1625, le suffragant de Liège, Etienne Strechius bénit l'église. Renier signale que l'acte de solennité est daté du 25 novembre et accompagné d'une note des frais et des victuailles offertes à l'occasion de la cérémonie⁹⁹.

3.4.2. Données iconographiques

Les représentations les plus anciennes de l'église, qu'elles soient peintes ou gravées, la montrent toutes dans l'état qui suit cette quatrième phase de construction. Elle apparaît alors telle qu'elle était avant les événements du XIX^e siècle. Malheureusement, ces œuvres ne permettent pas de connaître avec exactitude les détails de l'édifice, soit parce que celui-ci est seulement esquissé - comme c'est le cas dans le portrait de l'abbé Jean Dubois (1711-1749) (fig.2) -, soit parce qu'il s'agit d'une reconstitution peu fiable de ce point de vue - la gravure de Renier (fig.4)-. Néanmoins, ces témoignages permettent d'avoir une vision globale satisfaisante des volumes de l'abbatiale à cette époque.

Il faut ajouter à ces premiers témoins, les images de l'église en ruine, qu'il s'agisse des dessins ou des photographies. Deux d'entre eux nous présentent notamment la façade occidentale, aujourd'hui disparue. Il s'agit du dessin de 1841 conservé à Eupen (fig.7) et de la photographie prise depuis la basse-cour (fig.13). La façade était divisée en deux niveaux par un bandeau horizontal au-dessus duquel était percée une baie ogivale longue et étroite. Au premier niveau se trouvait la porte dont Renier écrit qu'elle était surmontée des armes et des initiales de l'abbé

⁹⁶ VANDE KERKHOVE A., *op. cit.*, p. 160.

⁹⁷ *Idem*, p. 169. ; PONCELET, *La seigneurie de Saive*, p. 420.

⁹⁸ RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 177.

⁹⁹ *Ibidem*.

Wéry Frongteaux (1604-1621), ainsi que de la date 1612. Le mur y était également pourvu d'une petite niche, visible sur la photographie, qui pouvait accueillir une sculpture.

3.4.3. Les vestiges

Après le passage des calvinistes, la nef de l'abbatiale est en partie reconstruite, mais sur une longueur bien inférieure à celle qu'elle présentait durant le XVI^e siècle. Des huit travées qui existaient à cette époque, l'abbé Frongteaux (1604-1621) décide d'en conserver quatre seulement. Ce raccourcissement est encore aisément identifiable dans les structures actuelles de l'église, dont la nef compte cinq travées. Le premier témoin de cette ancienne limite est situé dans le mur du bas-côté sud et visible depuis la charpente de l'aile septentrionale du cloître (fig.31). Il s'agit bien sûr de la chaîne d'angle qui sépare la première travée à partir de l'ouest, sans ouverture, du reste du bas-côté, percé de quatre fenêtres. Pour le bas-côté nord, la même distinction s'opère mais cette fois en observant les encadrements des baies. Pour la première travée à partir de l'ouest, il est en calcaire de Meuse avec des montants harpés réguliers. Tandis que pour les suivants, c'est le tuffeau qui a été employé aux montants harpés irréguliers, avec quelques blocs de calcaire de Meuse dans les parties hautes. Ces éléments traduisent une réalité observable dans l'iconographie ancienne. Le dessin de l'église en ruine vue depuis le nord (fig.7), qui est conservé aux archives de l'état à Eupen, est l'illustration la plus précise de la nef à quatre travées. Il confirme l'impression laissée par les représentations de l'abbaye dans le portrait de Dom Jean Dubois (1711-1749).

Vande Kerkhove est le seul auteur à avoir essayé, jusqu'ici, de situer l'intervention du XVII^e siècle sur l'abbatiale. En s'appuyant sur la restitution gravée par Renier, il écrit que: « ce bâtiment ne présente en rien le caractère du style du XVII^e siècle, de manière qu'après l'incendie de 1574, on n'a pas construit une nouvelle église, mais restaurée l'ancienne; la pureté du style de l'édifice consacrée (sic) en 1625 nous permet de croire que l'incendie de 1574 avait laissé intacte la plus grande partie des murailles. La voûte fut renouvelée; une partie de l'ancienne église fut supprimée »¹⁰⁰. Si le chœur de l'abbatiale paraît effectivement avoir été épargné, Vande Kerkhove minimise par contre les dégâts causés à la nef et au transept. L'important raccourcissement de la nef, dont la moitié de la longueur disparaît, constitue une preuve de la violence de la destruction. Wéry Frongteaux n'aurait certainement pas décidé de supprimer quatre travées si seules leurs voûtes avaient été entièrement détruites. L'analyse archéologique permet d'ailleurs de postuler que les dégâts s'étendaient bien au-delà de ces quatre travées.

Comme nous l'avons vu dans la description, la façade septentrionale du bras nord du transept (fig.37) présente la juxtaposition de deux étapes de construction. La couture entre ces deux phases commence à la porte des morts et se prolonge en hauteur au niveau du contrefort qui sépare la travée centrale de la travée orientale. Les murs situés à l'ouest de cette limite, ainsi que les murs du bas-côté ouest du transept et du bas-côté nord de la nef, appartiennent à la même étape, qui correspond à la reconstruction opérée sous Wéry Frongteaux. En effet, cette partie de l'église, indubitablement postérieure aux deux premières phases, est antérieure à celle du XIX^e siècle. Le dessin des ruines de 1841 (fig.7) nous montre que ces structures ont pu être conservées jusqu'aujourd'hui, au contraire des murs hauts de la nef et de la face occidentale du bras nord du transept. Ils appartiennent donc soit à la construction du début du XVI^e siècle, soit à celle du XVII^e siècle. Pour comprendre la situation, il faut à nouveau observer les fenêtres murées du bas-côté sud de la nef. Comme je l'ai déjà expliqué⁰¹, elle ne peuvent appartenir à la même phase que le bas-côté du bras nord du transept. Ces fenêtres, munies de réseaux flamboyants au XVI^e siècle,

¹⁰⁰ VANDE KERKHOVE A., *op. cit.*, p. 160.

¹⁰¹ Cf. chapitre 3.1.3. le plan.

ont donc été murées après la destruction de 1574. Dans le même temps, un bas-côté est ajouté au bras nord du transept et, pour s'accorder à sa largeur, la première travée de la nef est légèrement raccourcie.

Formellement, les restaurateurs du XVIIe siècle ont tenu compte de l'héritage de l'église partiellement détruite. Conserver le style gothique au début du XVIIe siècle n'a d'ailleurs rien d'étonnant lorsqu'on considère son évolution dans nos régions. En effet, ce style est toujours de mise dans l'ère mosane au XVIe siècle, comme en témoignent les nombreuses églises rurales construites alors, ainsi que les trois monuments de référence que sont Saint-Martin et Saint-Jacques à Liège, et l'église de Saint-Hubert. A Val-Dieu, il semble que les restaurateurs se soient inspirés des formes déjà présentes à l'abbatiale. Pour les fenêtres par exemple, la forme des encadrements mis en place dès le XIIIe siècle, et toujours conservés telle quelle dans le bas-côté sud de la nef, persiste assurément. Cela est clair pour les baies des bas-côtés, et nous pouvons supposer qu'il en était de même pour les fenêtres hautes disparues au XIXe siècle. A ce sujet, il est nécessaire de s'arrêter quelque peu sur la gravure de Jean-Simon Renier reconstituant l'abbaye dans son état en 1839 (fig.4). Nous ne pouvons accorder qu'un très faible crédit à cette vue générale du Val-Dieu. En effet, de nombreuses erreurs peuvent être relevées dans les proportions des bâtiments et dans les détails. Ainsi Renier dessine seulement deux fenêtres hautes à la nef alors qu'il devait logiquement y en avoir quatre. La même imprécision s'observe aux fenêtres des bas-côtés de la nef, qui présentent une forme étroite et allongée bien éloignée de celle, plus réaliste, observable sur le dessin des ruines conservé à Eupen¹⁰² (fig.7).

L'héritage des formes anciennes se rencontre encore à la façade septentrionale du bras nord du transept. Une niche en plein cintre occupe la partie inférieure de la travée occidentale (fig.38). Comme je l'ai signalé dans la description, le fond de cette niche présente une couture pouvant correspondre à une ancienne porte. Il est vraisemblable que les restaurateurs du XVIIe siècle, après avoir rebouché la porte des morts du XIIIe siècle, en aient conçu une nouvelle dans la travée adjacente, en réutilisant un arc en plein-cintre. Si les raisons qui ont motivé ce choix restent obscures, celui-ci ne doit pas nous étonner. Il peut traduire l'adaptation à une nouvelle organisation à l'intérieur même de l'édifice. Si dans les premiers temps de l'ordre, la porte des morts se trouve fréquemment à la travée centrale du pignon, ce parti va évoluer au cours des temps, à l'image de tous les « principes cisterciens ».

Les fenêtres des bas-côtés de la nef, du vaisseau central, et des parties du transept qui leur étaient contemporaines ont perdu leur réseau dans la ruine du XIXe siècle. Cependant, il est plausible de croire qu'elles étaient munies de réseau tracé dans le style flamboyant du XVIe siècle. La réutilisation du motif à soufflets et mouchette au bas-côté nord lors de la restauration du XIXe siècle laisse d'ailleurs imaginer que des morceaux d'anciens remplages ont été retrouvés dans les décombres et remis en place, ou ont servi de modèles pour en réaliser de nouveaux.

Tous ces vestiges de la phase du XVIIe siècle s'accordent avec le terme "réparation" employé par l'abbé Lovegné¹⁰³. Dans une situation matérielle et financière délicate, et face à une certaine urgence, les moines se seront contentés de reconstruire leur église en récupérant au maximum les structures antérieures.

¹⁰² Le manque de fidélité de Renier se poursuit au-delà de l'église. L'erreur la plus flagrante réside dans les proportions relatives du quadrilatère du couvent et du quartier des étrangers dont les façades arrières ne sont décalées, en réalité, que d'une dizaine de mètres.

¹⁰³ Cf. 3.4.1.

3.5. TRAVAUX INTERMEDIAIRES DES XVII^e ET XVIII^e SIECLES

3.5.1. Sous l'abbatiat de Dom Guillaume de Xhénemont (1658-1693)

Une fois nommé abbé du Val-Dieu, Guillaume de Xhénemont entame la rédaction d'un journal dans lequel il consigne toutes les données qu'il juge dignes d'intérêt. S'y accumulent à la fois des notes sur les événements historiques concernant le monastère, mais aussi l'inventaire des travaux qui y sont effectués année après année. Le journal révèle que ces travaux sont surtout concentrés sur le cloître, le couvent proprement dit, et les jardins. Dans le texte, dix-huit notes ont trait aux bâtiments et, parmi elles, une seule a un rapport avec l'église. Guillaume de Xhénemont écrit en 1660 : « nous avons fait faire la sacristie et deux petits réservoirs de poissons sur le cimiterre (sic) »¹⁰⁴.

Il est encore question d'une sacristie dans la chronique du frère Thomas Aerts : « l'abbé Dubois succédant à l'abbé Pirouille a fait construire une sacristie dans la prairie dont l'entrée était à côté de l'autel St Michel, cette sacristie encore a été détruite par la famille de l'abbé Uls: nous avons vu les fondements de cette sacristie »¹⁰⁵. Thomas Aerts situe avec précision la construction dont il parle. Cela permet de rapprocher cette description des témoignages iconographiques. Sur le portrait de Dom Jean Dubois (1711-1749), un édifice en appentis s'élève dans l'angle entre le chevet et le bras méridional du transept (fig.2). Il s'agit sans aucun doute de la sacristie évoquée par Thomas Aerts. Néanmoins, le moine commet une erreur en attribuant sa construction à Dom Jean Dubois. Celui-ci ne mentionne pas dans le *Journal des abbés* qu'il est à l'origine de cette construction, ce qu'il n'aurait pas manqué de faire si tel avait été le cas. Cette sacristie est donc celle que Dom Guillaume de Xhénemont a fait faire en 1660. L'erreur de Thomas Aerts vient peut-être du fait que Jean Dubois est quand même intervenu dans l'édifice. En effet, un ancien document rapporte que l'abbé fit faire les principaux ornements de la sacristie¹⁰⁶.

Il ne reste rien de cette sacristie aujourd'hui, puisque, comme nous l'apprend Thomas Aerts, les héritiers de l'abbé Dom Jacques Uls (1790-1812) l'ont détruite au XIX^e siècle. D'après la représentation qui en est faite sur le portrait de Dom Jean Dubois, il s'agissait d'un édifice en appentis s'appuyant sur toute la largeur du bras sud du transept, et dont la limite en profondeur coïncidait avec celle du chevet. Toujours d'après ces représentations, sa face orientale était percée de trois fenêtres rectangulaires. Des fouilles permettraient certainement de vérifier la surface occupée au sol par la sacristie. En 1904, des ouvriers ont retrouvé les fondations mais, malheureusement, Thomas Aerts relate ces faits sans donner plus de détails¹⁰⁷.

Jusqu'au début du XX^e siècle, l'espace où s'élevait auparavant la sacristie était occupé par un imposant tas de pierres, débris d'anciennes constructions. Une photographie de la communauté a été prise à cet endroit (fig.85). On y distingue, à droite de la tête du personnage assis au milieu du second rang, le sommet d'un trou dans le mur du transept. Situé derrière l'autel Saint-Michel, il s'agit certainement des restes de l'ancienne porte d'accès à la sacristie, conformément à la description faite par Thomas Aerts. Actuellement, les maçonneries perturbées ne laissent pas deviner la forme exacte de cette ouverture.

Enfin, la dernière trace laissée par la sacristie est le larmier encastré dans le mur du bras sud du transept et interrompu par les fenêtres hautes (fig.48). Le toit de la sacristie aboutissait donc à

¹⁰⁴ MEHREN B., RUWET J., *Journal des abbés du Val-Dieu*, in *Belgium cisterciense*, t. 1, Val-Dieu, 1946, p. 11.

¹⁰⁵ AERTS T., *op. cit.*, p. 633.

¹⁰⁶ CF. HUBERT J.-C., *Le mécénat de Dom Jean Dubois (1711-1749)*, in *Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire*, Liège, 1998, p. 195.

¹⁰⁷ AERTS T., *op. cit.*, p. 286.

un niveau plus élevé que celui du seuil actuel des fenêtres. Celles-ci étaient alors soit plus courtes, soit partiellement comblées. La toiture des chapelles avait du être supprimée et un simple plancher l'avait peut-être remplacée, au-dessus des voûtes, afin de ménager un espace de rangement.

3.5.2. Sous l'abbatit de Dom Paul Pirouille (1697-1711)

Dom Paul Pirouille poursuit les travaux entamés par ses prédécesseurs aux bâtiments du couvent. Il prend la décision de faire reculer d'une travée vers l'est la galerie orientale du cloître. Dès lors, il supprime une partie des pièces de cette aile du monastère. La salle du chapitre, par exemple, devient rectangulaire alors qu'auparavant, elle était de plan carré. Ces transformations ont aussi des conséquences sur l'architecture de l'église. Pour permettre aux galeries orientales et septentrionales du cloître de communiquer, un morceau du bras sud du transept doit être supprimé. On crée sur un niveau un coude dans lequel une nouvelle porte des moines est conçue. En effet, la première, qui remontait au XIII^e siècle, n'est plus dans l'axe de la galerie orientale du cloître et, sans doute jugée inutile, elle est murée. Suite à ces travaux, des modifications sont certainement apportées à l'escalier des matines. La porte qui s'ouvre sur l'étage du dortoir est remaniée, comme le prouve le linteau marqué du millésime 1706. Comme nous l'avons vu antérieurement, l'escalier est déplacé et change peut-être d'orientation¹⁰⁸.

A l'angle nord-ouest du préau, Dom Paul Pirouille avait fait ériger un quartier abbatial dont l'extrémité orientale s'appuyait sur la façade de l'église. Une partie de cet édifice a été détruit, et est connu aujourd'hui grâce à un dessin (fig.7) et une photographie de l'abbatiale en ruine (fig.13). La restitution que Jean-Simon Renier en fait dans sa vue générale du Val-Dieu (fig.4) doit être observée avec précaution car, de nouveau, la gravure de l'historien laisse apparaître des imprécisions. La plus flagrante est que le quartier abbatial y est détaché de la façade de l'église, si l'on se fie aux ombres portées sur le sol. La photographie et le dessin qui représentent ces bâtiments au XIX^e siècle démontrent qu'il s'agit là d'une erreur de la part de Renier.

3.5.3. Sous l'abbatit de Dom Jean Dubois (1711-1749)

Dom Jean Dubois, comme Guillaume de Xhénemont, va composer un journal tout au long de son abbatit. Il y note que : « en l'an 1712, l'église at esté blanchie et les murailles extérieures pour la plupart réparées »¹⁰⁹. Il s'agit apparemment de la seule intervention sur l'église. L'abbé concentra plutôt son attention sur le mobilier : jubé, chaire de vérité, autels, stalles et orgues constituaient les pièces majeures commandées par Dom Jean Dubois¹¹⁰. A côté de cela, il fait ériger le mur et la porte qui séparait la basse-cour de l'espace précédant la façade occidentale de l'église. Renier nous dit que cet accès portait la date de 1721¹¹¹, alors que Thomas Aerts la dessine dans sa chronique avec, sur le linteau la date de 1711¹¹² (fig.16). C'est plus vraisemblablement le moine qui commet ici une erreur car il réalise son dessin à partir d'une photographie, alors que Renier a encore pu voir cette porte qui sera remplacée lors de la restauration de l'église au XIX^e siècle.

¹⁰⁸ Cf. chapitre 3.1.3.

¹⁰⁹ MEHREN B., RUWET J., *op. cit.*, p. 32.

¹¹⁰ Voir à ce sujet HUBERT J.-C., *op. cit.*, pp. 193-194.

¹¹¹ RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 177.

¹¹² AERTS T., *op. cit.*, p. 22.

3.6. L'ÉGLISE APRES LA REVOLUTION. LES HERITIERS DE DOM JACQUES ULS (1790-1812) ET LA RUINE.

3.6.1. Données historiques

En septembre 1794, la communauté monastique, dirigée par l'abbé Dom Jacques Uls, quitte une première fois le Val-Dieu, suite à la défaite autrichienne d'Esneux. Durant un an, ils se réfugient en Allemagne, au château de Steinhausen. Autorisés à reprendre possession du monastère, les moines ne reviendront dans la vallée de la Berwinne que pour quelques temps. Dès le 1^{er} septembre 1796 est publiée la loi supprimant les congrégations religieuses et imposant la saisie de leur patrimoine¹¹³. Les moines du Val-Dieu sont contraints à se disperser, ce qu'ils font le 7 mai 1798 après avoir remis à Dom Jacques Uls les bons reçus des autorités françaises en compensation des biens confisqués. Grâce à cela, l'abbé rachète les bâtiments avec le monastère proprement dit, le quartier abbatial, le moulin et ses dépendances, ainsi qu'un quart de la ferme de la moinerie à Warsage¹¹⁴.

Dom Jacques Uls vit seul au Val-Dieu jusqu'au 1^{er} février 1812, date de son décès. Aucun testament n'étant produit, c'est François Hanotte, son frère utérin, qui hérite de l'abbaye. Il tente d'y établir une fabrique de draps, puis un pensionnat, mais ces entreprises ne perdurent pas. Parallèlement, l'abbatiale est rendue au culte le 7 décembre 1817 afin d'accueillir les habitants des environs, trop éloignés des autres églises de la région. Le 16 janvier 1818, une petite parcelle de la voûte tombe, renversant une partie du maître-autel¹¹⁵. Mais les véritables dégâts commencent vers 1837 quand les propriétaires décident, face à l'insuccès de leurs différentes initiatives, de vendre le mobilier de l'église. Celui-ci est dispersé de même qu'une partie des ornements liturgiques et que le pavement de l'église, entièrement arraché. En 1839, La flèche est acquise par l'église Notre-Dame de Verviers. Hélas, lors de son démontage, les ouvriers désancrent sa base trop rapidement et elle s'écroule sur la toiture de la nef. La totalité des charpentes et des voûtes sont entraînées dans la chute, et démolissent les vitraux et des pans de murs.

3.6.2. Données iconographiques

Si les sources historiques nous apprennent les circonstances de la destruction partielle de l'église du Val-Dieu, aucune ne décrit avec précision l'aspect des ruines. Ce sont donc les dessins et les photographies de l'époque qui nous permettent d'évaluer l'importance des dégâts. Les deux dessins conservés à Eupen (fig.7 et 8), datés de 1841 et 1842, ont été exécutés peu de temps après l'effondrement, tandis que le dessin et la gravure de Jean-Simon Renier (fig.6 et 5) montrent les ruines de l'abbatiale en 1862 et 1865, c'est-à-dire moins de dix ans avant le début de la reconstruction.

La chute de la toiture a entraîné la globalité des voûtes, des vitraux, et des réseaux des fenêtres. Remarquons que sur le dessin de 1841, les fenêtres du bas-côté de la nef sont partiellement ou entièrement murées. Ce comblement des baies a dû s'effectuer durant la période où les héritiers de Dom Jacques Uls étaient propriétaires de l'abbaye. Les murs ne sont pas conservés à la même hauteur dans tout l'édifice. Pour le chœur et une partie du transept, ils subsistent jusqu'au niveau de la toiture disparue. Renier représente même les modillons qui soulignaient la corniche au sommet de ces murs. Par contre, sur la nef et les morceaux du transept qui lui sont adjacents, les deux niveaux supérieurs - fenêtres hautes et pseudo-triforium - ont

¹¹³ RUWET J., *op. cit.*, p. 23.

¹¹⁴ WILLEMS E., *op. cit.*, p. 34.

¹¹⁵ *Idem*, pp. 35-36.

disparus. Le dessin de 1842 montre deux colonnes et leurs arcades, mais il n'est pas possible de deviner le nombre de colonnes restées intactes dans le reste de la nef.

La façade occidentale de l'église conservait toujours en 1841 sa grande baie ogivale. Sur la gravure de Renier, seul le mur au nord de cette baie semble toujours présent. Cette détérioration de la façade est confirmée par la photographie, non datée, prise depuis la basse-cour (fig.13). Ce cliché nous apprend également que l'arc doubleau en plein-cintre qui sépare le chœur de la croisée du transept a été conservé tout au long de la période durant laquelle l'abbatiale était en ruine.

3.7. RESTAURATION AU XIX^e SIECLE

3.7.1. Données historiques

- Avant la reconstruction

Aucun historien ne s'est intéressé à ce jour en profondeur à l'histoire récente du Val-Dieu. Les circonstances dans lesquelles s'est déroulée la restauration matérielle du monastère au XIX^e siècle sont peu connues. L'ouvrage d'Eugène Willems est le seul à apporter des précisions à ce sujet. En réalité, l'auteur a puisé ces informations dans la chronique de Thomas Aerts. Celui-ci, comme il l'annonce dans sa préface, rapporte notamment les faits que ses anciens supérieurs et confrères, arrivés avant lui au Val-Dieu, lui ont racontés. Il en résulte une foule de renseignements sur la vie des moines au Val-Dieu avant, pendant, et après les travaux, mais peu de données sur le déroulement de ceux-ci.

Quelques années après son élection à la tête de l'abbaye, Dom André Beeris (1857-1909) émet le projet de restaurer l'église. Afin d'obtenir l'autorisation de collecter dans le diocèse de Liège, il soumet son idée à Théodore de Montpellier. L'évêque, dans une lettre du 5 décembre 1865, répond favorablement à la demande des religieux du Val-Dieu: «appréciant l'utilité, la nécessité même de cette entreprise, et convaincu de l'impossibilité où se trouvent ces bons Pères d'y réussir, à moins qu'ils n'obtiennent des secours, Nous les recommandons à la générosité des personnes moyennées et charitables»¹¹⁶.

Cinq ans plus tard, seulement, Dom André Beeris confie au Père Benoît Van Schip la mission de parcourir villes et villages pour collecter des fonds. Le religieux accomplira ce travail pendant tout le temps que dure la reconstruction, c'est-à-dire un peu moins d'une quinzaine d'années. Dans la chronique de Thomas Aerts, il résume sa tâche par ces quelques lignes: «Pour restaurer l'église abbatiale du Val-Dieu, j'ai recouru aux moyens suivants 1°) Je me suis adressé à la charité d'un chacun pour avoir des aumônes - 2°) J'ai demandé aux fermiers des communes environnantes du Val-Dieu de charrier les débris et d'amener les matériaux -3°) Après avoir obtenu du gouvernement l'autorisation d'ériger une tombola, j'ai distribué 50 000 billets, chacun d'un franc»¹¹⁷.

Après cette courte introduction, Thomas Aerts détaille plusieurs épisodes du périple de Benoît Van Schip, donne la liste des lots de la tombola, et rapporte d'autres anecdotes relatives à la vie des moines à cette époque. Sur la soixantaine de pages que contient le chapitre qu'il intitule «De la reconstruction et de la consécration de l'église du Val-Dieu», seules trois concernent directement les travaux de reconstruction. Deux d'entre elles sont consacrées au déblaiement des ruines, qui commence le 9 décembre 1869. Cent cinquante personnes travaillent bénévolement jusqu'au 17 janvier 1870 afin de dégager le sol de tous les débris. Ces dates marquent le début du chantier de restauration de l'abbatiale.

Pour les quatorze années qui suivent, c'est-à-dire jusqu'à la consécration de l'édifice, les seules informations accessibles se trouvent dans la correspondance de Dom André Beeris¹¹⁸. Quoique lacunaires, ces archives donnent des points de repère permettant d'établir une

¹¹⁶ Dès qu'ils l'eurent reçue, les moines du Val-Dieu firent imprimer l'intégralité de la lettre afin d'en donner connaissance au public. Un exemplaire est conservé à l'abbaye (Archives du Val-Dieu, *Correspondance cistercienne, Reconstruction de l'église*).

¹¹⁷ AERTS T., *op. cit.*, p. 39.

¹¹⁸ Toutes les lettres qui sont évoquées ici sont conservées à l'abbaye (Archives du Val-Dieu, *Correspondance cistercienne, Reconstruction de l'église*).

chronologie des travaux. Celle-ci pourrait être complétée et détaillée si les comptes de l'époque, dont nul ne sait s'ils ont été conservés, étaient retrouvés.

- Chronologie de la construction

Les deux plus anciennes lettres de cet ensemble datent de l'année 1873 et portent principalement sur l'achat de matériaux. Le 28 avril, l'architecte Van Ockeleyen conseille l'abbé par rapport à un problème qu'il rencontre avec le maître de carrière, auquel une commande a été passée en octobre 1872 et une autre vers le nouvel an. L'architecte signale également que : « les dessins pour les chapiteaux des gros piliers ont été envoyés vers le nouvel an ». Il s'agit sans doute des chapiteaux des colonnes de la nef plutôt que ceux des piliers du transept, qui sont engagés dans les murs. Le 6 juin 1873, c'est l'entrepreneur Joseph Christiaens qui prend contact avec Dom André Beeris. Il l'invite chez lui afin de faire un choix entre deux types de chênes. Bien que l'entrepreneur n'en dise rien, ces bois sont vraisemblablement destinés à la charpente du chœur, dont les murs étaient restés quasiment intacts. La restauration a dû commencer peu de temps auparavant, comme le confirme Van Ockeleyen quand il écrit à l'abbé, au début de sa lettre : « Je vois avec le plus grand plaisir que [...] les travaux sont entamés ». Il aura donc fallu attendre environ trois ans après le déblaiement des ruines pour voir le chantier réellement inauguré.

Après ces deux premières lettres, la correspondance de Dom André Beeris accuse un hiatus de quatre ans. Mais, à partir de 1877, les informations sont plus nombreuses et plus régulières. Hormis une lettre d'un certain Henrionnet, proposant les services de son atelier de vitraux¹¹⁹, toute la correspondance de l'année 1877 porte sur le choix d'ardoises. Le 17 juin, Joseph Christiaens conseille à l'abbé de choisir celles de Fumay car le chœur est déjà couvert de ce type d'ardoises. Dans son ouvrage, Eugène Willems affirme que : « dès la fin du déblaiement, la restauration du chœur de l'église fût entreprise, et en 1878, cette partie est sous toit »¹²⁰. De nouveau, c'est Thomas Aerts qui est à l'origine de cette idée : au début de son manuscrit, il recopie une photographie de l'an 1878 sur laquelle seul le chœur de l'église est couvert. Cette information peut être précisée puisque, grâce à Joseph Christiaens, nous savons que la toiture du chœur avait été placée au moins un an plus tôt, c'est-à-dire avant 1877.

De l'année 1878, trois lettres nous sont parvenues. Les deux premières, du 11 juillet et du 9 septembre, sont signées par Louis Caluwaerd, qui fournit les ardoises à l'abbaye. La dernière, datée du 13 décembre, est envoyée par l'architecte Van Ockeleyen qui y estime le coût du voûtage de l'église. Il en ressort que les travaux en 1878 ont essentiellement concerné la réalisation de la toiture du transept et de la nef.

L'année suivante est consacrée au voûtage, pour lequel l'architecte rédige un contrat d'exécution le 21 avril 1879. Joseph Christiaens avertit l'abbé, le 24 septembre, que le maître charpentier estime pouvoir partir la semaine suivante. L'entrepreneur n'indique pas la nature du travail qui va être achevé. Il s'agit soit de la mise en place des structures en bois nécessaires pour le montage des voûtes, soit des charpentes des bas-côtés. Quoi qu'il en soit, le 19 décembre 1879, Van Ockeleyen écrit que la voûte du vaisseau central de la nef sera bientôt achevée, et qu'il sera dès lors temps de penser au réseau des fenêtres. Le 4 mars 1880, une fois l'hiver passé, Joseph Christiaens demande à l'abbé jusqu'où les travaux doivent se poursuivre cette année. Il souhaite savoir si Dom André Beeris veut que les bas-côtés soient voûtés à leur tour. Une quinzaine de

¹¹⁹ Henrionnet est le gérant de la succursale bruxelloise de la maison *Ch. Champigneulle* de Metz, qui réalise vitraux peints et statues. Il signale à Dom André Beeris qu'il a déjà travaillé à Battice et à Froidthier.

¹²⁰ WILLEMS E, *op. cit.*, p. 46.

jours plus tard, l'entrepreneur reçoit de l'architecte les plans des fenêtres, et envisage la construction du clocher. Aucune lettre ne suit pour nous informer du déroulement de ces travaux.

Vers la fin de l'année 1880, l'abbé du Val-Dieu est sollicité à deux reprises par Osterrath. Celui-ci doit réaliser les vitraux mais il conteste le choix de l'architecte pour les dessins des réseaux. La controverse a manifestement le temps d'être résolue puisque le contrat entre Osterrath et Dom André Beeris est seulement signé le 19 mars 1883. Entre temps, seules deux lettres, datées du 31 janvier 1881 et du 10 avril 1881, parviennent à l'abbé. Elles sont toutes deux envoyées par Joseph Christiaens, et il y est question de la commande des fers («ysers») pour les fenêtres, c'est-à-dire sans doute des barlotières. L'absence de correspondance sur la période d'environ deux ans qui suit ces dernières lettres peut signifier que le chantier a été fortement ralenti, voir même interrompu durant l'année 1882.

En 1883, les vitraux du chœur sont placés par Osterrath et, parallèlement, la pose de l'enduit est entamée, sous la direction de Baudouin Gennon. Les travaux de plafonnage se poursuivent au moins jusqu'au mois de juin 1884 car, à cette époque, Joseph Christiaens avertit l'abbé qu'il doit attendre l'achèvement de cette phase avant de pouvoir placer le pavement. Les autres finitions, telle que la sculpture des culots de la nef, sont évidemment exécutées la même année. Dans une lettre du 18 juillet, l'entrepreneur annonce que le pavement est entamé et, le 26 du même mois, la dernière livraison de carreaux est faite.

La reconstruction de l'église prend fin à l'automne 1884. Victor-Joseph Doutreloux, l'évêque de Liège, consacre l'édifice lors des cérémonies qui se déroulent le 20 et 21 octobre de la même année.

3.7.2. Les vestiges

La nef est assurément la partie de l'abbatiale qui a le plus souffert de la chute de la toiture, et qui, par conséquent, conserve le plus de vestiges du XIXe siècle. La première travée à partir de l'ouest et les structures du vaisseau central ont été complètement construites, ou reconstruites, à cette époque. Au nord (fig.27), les encadrements des fenêtres montrent parfaitement la séparation entre ces éléments et le bas-côté, simplement restauré: pour toutes les fenêtres hautes et la fenêtre basse de la première travée, les encadrements sont en calcaire de Meuse et tout à fait homogènes, tandis que pour le reste du bas-côté, ils sont en pierre de sable avec quelques blocs de calcaire de Meuse. A propos de la première travée, la présence d'un accès latéral est une innovation du XIXe siècle. Elle résulte du fait que les moines n'étaient plus propriétaires de la basse-cour au moment de la reconstruction. Ils ont donc choisi de percer une porte qui permette d'entrer à l'église depuis un terrain qui leur appartenait. La construction de cette travée supplémentaire a aussi entraîné des transformations sur le quartier de l'abbé, dont une partie a dû être détruite.

Les arcs-boutants sont également une création de l'architecte Van Ockeleyen. Auparavant, les murs du bas-côté nord étaient soutenus par de simples contreforts, visibles sur la reconstitution de Renier (fig.4) et sur le dessin de 1841 (fig.7). Ces contreforts ont été réutilisés pour servir de culées aux arcs-boutants. Du côté méridional, le mur du bas-côté, large d'un mètre, suffisait à contenir les poussées des voûtes. Il a été remanié au XIXe siècle pour accueillir les bases des arcs-boutants ; celles-ci correspondent aux reprises décrites antérieurement (fig.31).

Le problème des réseaux des fenêtres est plus délicat. Le remplage conservé dans une des anciennes fenêtres du bas-côté sud (fig.32) est parfaitement similaire à un des deux types que présente l'autre bas-côté. S'il est hasardeux d'affirmer que d'anciens remplages, chassés par la chute de la toiture, ont été récupérés et remis en place, il est toutefois certain qu'ils ont été copiés

lors de la restauration. Quant au second motif du bas-côté et à ceux des fenêtres hautes, ils sont stylistiquement proches du premier. Même si rien ne permet actuellement de le prouver, il est probable que l'architecte Van Ockeleyen se soit aussi inspiré d'anciens remplages pour réaliser le dessin de ces trois autres motifs. Toutes ces fenêtres se distinguent nettement de la grande baie de la façade occidentale (fig.23). D'un style plus rigide, son réseau n'offre pas de comparaison directe avec ceux de la fin du Moyen Age. L'opposition avec les deux fenêtres basses fait comprendre, dès le premier regard, qu'il s'agit là de l'intervention d'un architecte du néogothique.

La quasi-intégralité de l'élévation intérieure de la nef date du XIXe siècle. Néanmoins elle respecte également l'héritage des constructions qui l'ont précédée. La division en trois niveaux - arcades, pseudo-triforium, fenêtres hautes - était sans doute mise en place dès la première phase de construction de l'abbatiale. Évaluer le degré de fidélité à ces anciennes structures est complexe en raison de l'ampleur des dégâts qu'elles ont subi en 1839. Les chapiteaux des colonnes, par exemple, ont été entièrement renouvelés. Pour rappel, l'architecte Van Ockeleyen envoie les dessins de ces nouveaux chapiteaux, à un rang de crochets, au maître de carrière au début de l'année 1872. La seule image où les anciens chapiteaux apparaissent est le dessin des ruines de 1842. A l'avant-plan à droite, un d'eux est esquissé de façon assez imprécise, et il semble présenter deux rangs de crochets (fig.9). Le dessin est malheureusement trop peu minutieux pour pouvoir tirer des conclusions définitives.

En ce qui concerne le transept, les faces occidentales ont autant souffert que la nef lors de la destruction, et ont dû être reconstruite au même titre que celle-ci. Par contre, les pignons et les faces orientales ont donné moins de travail aux restaurateurs. Rappelons néanmoins qu'ils sont à l'origine du percement des fenêtres dans le mur de fond des chapelles. Un autre choix intéressant de Van Ockeleyen est d'avoir placé un contrefort, et non pas un arc-boutant, contre le mur ouest du bras sud du transept (fig.42). Techniquement, la réalisation d'un arc-boutant à cet endroit était tout à fait possible. L'utilisation d'un contrefort ne résulte donc pas d'une contrainte architecturale et peut être expliquée de deux façons. Soit ce contrefort était resté suffisamment intact après la chute du toit et n'a pas été remplacé, soit l'architecte a perçu la division qui s'opère à cet emplacement entre deux phases de construction, et a décidé de la marquer par une variation du renfort.

Le style des remplages du transept fait aussi penser que Van Ockeleyen conçoit les différents éléments de la reconstruction en fonction des structures anciennes. Les fenêtres 31 et 39 (fig.69) sont dotées du même réseau que celles du chœur en raison des similitudes qu'elles présentent d'un point de vue formel. Les quatre baies dans le fond des chapelles sont laissées vierges de toute division, et forment ainsi un groupe isolé, directement identifiable. Dans l'angle nord-ouest du transept, les réseaux des fenêtres assurent la continuité avec celles de la nef: les baies 7, 8, 23 et 24 reprennent les mêmes motifs et la grande ouverture (25) est stylistiquement proche. Par contre, l'architecte a muni les fenêtres hautes 26 à 30 de remplages différents de ceux de la nef. Dans une coupe longitudinale du transept qu'il dessine en 1868 en vue de la restauration, il place dans ces fenêtres des réseaux semblables à ceux qui occupent aujourd'hui le chœur (fig.11). Mais lors de la reconstruction, il change d'avis et conçoit des remplages inspirés d'un style plus tardif. L'architecte se rend donc compte que ces ouvertures appartiennent à une phase de construction différente de celle du chœur. Leur forme doit lui faire comprendre qu'elles sont contemporaines de celles de la nef. Dès lors, nous pouvons nous demander pourquoi Van Ockeleyen n'y emploie pas le même type de remplage. Si l'on se rappelle que la gravure de Renier montre deux de ces fenêtres murées, on peut penser que le but de l'architecte est de marquer la différence entre les fenêtres pour lesquelles il a pu retrouver des restes de remplages dans les ruines, et celles pour

lesquelles une reconstitution était impossible parce qu'elles avaient été comblées avant le XIXe siècle.

Une telle hypothèse sous-entend un soucis de respect peut-être inhabituel de la part d'un architecte actif durant l'ère du néogothique. Mais Van Ockeleyen est avant tout au service d'une communauté monastique qui cherche à se reconstruire. L'histoire du Val-Dieu est certainement le facteur sur lequel les quatre moines de l'époque, venus de Bornem, devaient s'appuyer pour attirer l'attention sur l'abbaye, et permettre ainsi sa survie. L'attachement des moines aux anciens bâtiments, manifestement partagé par la population locale, a très bien pu se traduire par le désir d'un respect maximal des vestiges. Pour travailler dans ce sens, Van Ockeleyen a dû placer un frein à la volonté d'unification typique du néogothique. Les deux lettres écrites en 1880 par Osterrath à Dom André Beeris soutiennent cette idée. Le maître verrier se plaint des choix de l'architecte pour les dessins des réseaux. Après avoir reconnu qu'une différence existe entre le style du chœur et celui du transept, il écrit : « mais cela ne justifie jamais l'emploi des formes du XVe siècle, que nous retrouvons partout dans les plans de l'architecte. Aussi ne trouve-t-on pas dans ses plans la différence de style qu'il réclame tant pour le chœur et le transept »¹²¹. Van Ockeleyen avait peut-être conservé l'idée des réseaux tels qu'il les avait dessinés en 1868. Nous ne sommes pas informés des suites de « l'affaire » mais, en tout cas, la différence entre le chœur et le transept est bel et bien perceptible après la reconstruction. Ce problème tenait incontestablement à chœur à Osterrath car, dans la même lettre, il propose à l'abbé de soumettre les plans de l'architecte et les siens au jugement d'une troisième personne: soit à monsieur Reussens (sic), professeur d'archéologie à Louvain, soit à monsieur le baron de Béthune.

Pour achever l'analyse des vestiges du XIXe siècle, il faut encore observer le chœur. Les sources iconographiques montrent qu'il avait été fort peu touché en regard du reste de l'abbatiale. Par conséquent, l'intervention des restaurateurs a dû se limiter à des réparations minimales, excepté pour les réseaux. En ce qui concerne l'intérieur, un doute subsiste quant à l'ancienneté des colonnettes qui séparent les pans de l'abside. En effet, elles ne sont pas représentées sur le dessin des ruines de 1842 (fig.8). Néanmoins, l'imprécision relative de ce témoignage, et l'emploi de ces colonnettes dans la majorité des chœurs polygonaux des XIIIe et XIVe siècle¹²² nous convainquent de ne pas y voir une création du XIXe siècle.

¹²¹ Archives du Val-Dieu, *Correspondance cistercienne, Reconstruction de l'église*.

¹²² Cf. GENICOT L.-F., COOMANS T., *op. cit.*, p. 41.

3.8. LE XX^e SIECLE

3.8.1. La porte des moines

Durant l'année 1911, des restaurations importantes sont effectuées aux bâtiments du cloître. L'aile orientale est remise en état, et certains encadrements de porte sont même remplacés. Ainsi, la porte des moines, qui s'ouvre face à la galerie orientale, est entièrement refaite. Thomas Aerts décrit ces travaux en quelques lignes : « La porte de l'église en face des cloîtres a été entièrement achevée le 2 décembre 1911. Aussi cela avait duré assez longtemps depuis le 21 octobre jusqu'en décembre. Il est vrai qu'on a dû démonter tout l'ancien encadrement en pierres de taille à l'intérieur de l'église pour pouvoir mettre le nouvel encadrement en pierres de taille du côté des cloîtres. Puis y mettre un autre escalier, à 3 degrés entre les montants de la porte au lieu de cet ancien escalier à 4 degrés et en demi-cercle venant jusqu'au cloître. »¹²³

3.8.2. La flèche

Après la reconstruction du XIX^e siècle, la croisée du transept est surmontée d'un petit clocher octogonal (fig.12). Dès 1910, le nouvel architecte de l'abbaye, Émile Deshayes, dessine un projet pour l'élévation d'une flèche beaucoup plus haute. Dans la chronique de Thomas Aerts se trouve une carte postale de l'église sur laquelle l'architecte a réalisé un croquis de cette flèche, le 20 mai 1910¹²⁴ (fig.86). Un autre croquis et des plans de la même année sont conservés à la bibliothèque du Val-Dieu. Le projet est ensuite temporairement abandonné, et il faut attendre le mois d'avril 1926 pour voir Émile Deshayes dessiner un nouveau plan (fig.87). Si les croquis de 1910 représentait la flèche telle qu'elle sera réalisée postérieurement, le nouveau projet de 1926 est, par contre, différent. Elle y est beaucoup moins élancée et est munie d'un seul rang d'abat-son. Cette idée est à son tour abandonnée et, en 1929, Émile Deshayes reprend sur un croquis la première forme qu'il avait imaginée pour la flèche (fig.88).

Mais la concrétisation réelle du projet ne commence qu'à la fin de l'année 1933. A nouveau sollicité, l'architecte dessine un croquis de l'église avec la nouvelle flèche, le 6 novembre 1933. Celui-ci est apparemment accepté par la communauté puisque les travaux ont lieu en 1934 (fig.89). Les plans, datant du mois d'avril, sont aussi conservés à la bibliothèque de l'abbaye. Après la construction, Émile Deshayes y écrit : « Les travaux de montage ont été commencés le 7 août 1934 et terminés le 20 septembre 1934. L'ancienne croix et le coq ont été réparés et aménagés [...]. Les travaux de montage, sous la surveillance de M. Florent Mélotte délégué d'Ougrée-Marihaye ont été exécutés par M. Alexandre Crusinere de Seraing ».

La principale motivation des moines lorsqu'ils décident de réaliser ce projet est de rendre à leur abbatale une flèche telle qu'elle en possédait avant la ruine. Comme Thomas Aerts l'écrit en 1910 : « Il ne manque plus à notre église que deux choses des orgues et une tour »¹²⁵. Pour ces moines du début du siècle, la reconstitution gravée par Jean-Simon Renier (fig.4) est une excellente image de leur ancienne abbatale. C'est très certainement là qu'il faut chercher la source d'inspiration principale de l'architecte lorsque la communauté lui demande de rendre un projet. Les similitudes entre la flèche telle qu'il l'imagine en 1910 et celle dont Renier affuble l'abbatale sur sa gravure sont frappantes. On retrouve le même profil élancé sur plan octogonal, marqué par deux niveaux d'abat-son, dont les formes sont quasiment identiques. Émile Deshayes reprend ces éléments avec une grande fidélité, ce qui ne laisse aucun doute sur l'influence qu'a eu Renier. Celui-ci avait réalisé sa gravure environ vingt-cinq ans après la chute de l'ancienne flèche. Dès

¹²³ AERTS T., *op. cit.*, p. 546.

¹²⁴ *Idem*, p. 574.

¹²⁵ *Ibidem*.

lors, il est fort peu probable qu'il s'en sera souvenu avec exactitude. L'église du Val-Dieu est donc munie aujourd'hui d'une flèche sans doute indirectement issue de l'imagination du premier historien de l'abbaye.

3.8.3. Dégâts durant la seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale est à l'origine de nombreux dégâts, occasionnés notamment par plus d'une centaine d'obus du fort de Battice, tombés dans l'enceinte de l'abbaye. Le 15 juillet 1940, Joseph Osterrath et André Biolley réalisent un *devis estimatif des dégâts occasionnés aux vitraux et vitrages de l'abbaye du Val-Dieu (Aubel) par suite de faits de guerre, en mai 1940*¹²⁶. Trois fenêtres de l'abbatiale (2, 8, et 18)¹²⁷ ont été complètement détruites par éclatement d'obus et sont à refaire entièrement. Trois autres (4, 5, 6) doivent être partiellement renouvelées¹²⁸ et, pour toute l'église, vingt-trois panneaux sont enlevés pour être remis en plomb et réparés.

Parallèlement, les archives nous apprennent qu'une partie d'un contrefort du bras nord du transept a été démoli, et que le remplage de la fenêtre 25 est fort abîmé. A l'intérieur, une réparation des nervures et des voûtes est envisagée pour le bras nord du transept.

3.8.4. Le titre de *Basilique mineure*

En 1946, les moines commémorent le centenaire de la restauration de la vie monastique au Val-Dieu, les circonstances ne l'ayant pas permis en 1944. A cette occasion, Dom Albéric Steiger (1940-1960) introduit une demande en vue d'obtenir l'élévation de l'église de l'abbaye au rang de basilique mineure¹²⁹. Dans sa lettre, l'abbé souligne la valeur architecturale et archéologique de l'édifice. Mais il met surtout en avant les «raisons d'ordre supérieur» qui animent la communauté : « En 1940 notre église a été particulièrement protégée, alors que selon toute considération humaine les événements militaires auraient dû la détruire coincée entre trois forts formidables : Battice - Barchon - Aubin-Neufchâteau, placée en plein champ de tir, à portée de l'artillerie lourde et légère, voisine d'un pont qui devait sauter par les soins du génie de l'armée belge, cible indispensable pour les belligérants parce qu'à proximité d'un croisement de routes, point de passage obligé pour l'envahisseur : toutes ces circonstances faisaient de notre emplacement un endroit particulièrement menacé. Il y a eu des dommages matériels, mais notre église a échappé à la destruction. La population si chrétienne de notre région, d'accord avec la communauté, sait bien que nous devons cette sauvegarde extraordinaire à la protection Mariale et à celle de S. Bernard. Nous croyons légitime le désir de voir honorée l'église de Marie et de St. Bernard du titre de Basilique mineure, signe extérieur de notre profonde reconnaissance».

Ce titre honorifique est accordé par le pape Pie XII le 20 août 1946, jour de la fête de saint Bernard.

¹²⁶ Archives du Val-Dieu, *Correspondance cistercienne, Dégâts 1940 Vitraux* .

¹²⁷ La fenêtre 2, aujourd'hui pourvue d'un décor sans figure, devait auparavant être ornée de la représentation de saint Florentin, d'après le projet d'Osterrath conservé au musée d'Art religieux et d'Art mosan à Liège (Fond Osterrath, XV 98 H)

¹²⁸ Les projets réalisés pour ces vitraux par Osterrath au XIXe siècle ne sont plus conservés, mais nous pouvons penser qu'avant la guerre, ils devaient aussi porter des représentations de saints, comme les autres vitraux des bas-côtés. La même remarque s'applique à la fenêtre 8.

¹²⁹ Archives du Val-Dieu, *Correspondance cistercienne, Basilique* .

CONCLUSION

Au terme de ce travail, nous pouvons restituer de manière assez claire l'évolution de l'abbatiale du Val-Dieu même si, pour plusieurs détails, la situation reste complexe. La cause de ces complications est la réutilisation continuelle des structures concernées. Dans certains cas, les restaurateurs ont conservé d'anciennes parties de l'édifice tout en les modifiant légèrement. Les vestiges du XIII^e siècle sont la meilleure illustration de cette attitude, par exemple le côté oriental du bras sud du transept, qui subsiste au cours du temps mais se voit doté d'une sacristie, pour laquelle on perce un accès, de fenêtres ou de nouvelles voûtes.

Quoi qu'il en soit, la première phase de construction de l'église, qui prend place durant le premier tiers du XIII^e siècle, voit s'élever un édifice dont le style appartient à la transition entre le roman et le gothique. Ni complètement de style roman tardif, ni complètement ogivale, cette abbatiale primitive associe des caractéristiques propres aux deux tendances. Malheureusement, les vestiges qui en subsistent aujourd'hui nous obligent à laisser plusieurs questions en suspens, notamment en ce qui concerne le plan. Il est à souhaiter que des fouilles soient un jour entamées afin de répondre de manière précise à ces interrogations.

Vient ensuite la phase du XIV^e siècle, pour laquelle les choses paraissent plus claires. Les moines décident d'élever une abside polygonale sans déambulatoire, ouverte par une longue baie étroite à chaque pan. Nous avons vu que ce choix pour le chœur des églises était assez répandu dans nos régions à cette époque, preuve que les cisterciens étaient attentifs au monde qui les entourait plutôt qu'à un modèle fixé par l'ordre. Rappelons que la comparaison la plus convaincante s'effectue, pour cette phase, avec la cathédrale Saint-Paul de Liège, dont le chevet plat du XIII^e siècle a été remplacé par une abside polygonale à cinq pans au XIV^e siècle.

En ce qui concerne l'allongement de l'église au XV^e siècle, les hypothèses sont de nouveau plus nombreuses que les certitudes. D'après les sources historiques, la nef est agrandie et compte dès lors huit travées. Les fondations de cette grande abbatiale ont apparemment été conservées, et il serait donc facile de vérifier ces données si des fouilles étaient entreprises. Cet édifice, dont la longueur devait avoisiner les septante mètres, est victime de la rage des calvinistes, qui lui font subir une destruction importante en 1574. Nous arrivons ainsi à la quatrième phase de construction, durant laquelle les moines redressent leur église. La situation économique et matérielle assurément défavorable au début du XVII^e siècle contraint les religieux à rebâtir un édifice plus modeste : la nef ne comprend plus que quatre travées. Cette diminution de moitié de la longueur de la nef nous aide à imaginer l'ampleur des dégâts causés par les calvinistes.

Durant les XVII^e et XVIII^e siècles, les abbés du Val-Dieu concentrent leur attention en matière de reconstruction sur les bâtiments du monastère proprement dit. Toutes les ailes du cloître sont remaniées, une partie du bras sud du transept est supprimée et une sacristie est élevée contre le transept et le chevet.

C'est encore une destruction qui est à l'origine de la cinquième phase de construction. Elle n'est pas due à la fougue de calvinistes ou de révolutionnaires iconoclastes, mais à l'intérêt financier que des privés, ayant hérité de l'abbaye dans d'étranges circonstances, attribuent à l'édifice. La flèche, vendue à une autre église en 1839, est démontée trop rapidement ; elle s'écroule sur la nef et transforme l'abbatiale en une ruine. Le chantier de restauration est inauguré à la fin de l'année 1869, et s'achève en 1884. L'attitude que l'architecte Van Ockeleyen adopte face à l'ancien édifice est assez ambiguë. On constate une volonté d'unification, que l'on pourrait attribuer au contexte néogothique, par exemple dans le traitement des surfaces intérieures de l'église ; l'enduit peint qui recouvre les murs, certaines colonnes et même quelques chapiteaux

sont indubitablement utilisés pour apporter un caractère uniforme à l'ensemble de l'édifice. La création des arcs-boutants témoigne aussi des préceptes en vogue dans ce mouvement, celui-ci encourageant l'apport de nouveautés lors de la restauration d'un monument, à la condition qu'elles contribuent à la cohérence du bâtiment.

A Val-Dieu cependant, ces choix illustrant le souci d'unification côtoient les signes d'une attention et d'un respect des anciennes structures qui subsistent dans les ruines. L'architecte n'a pas suivi fidèlement le principe d'« unité de style ». Les anciennes phases de construction avaient créé des juxtapositions de formes que le XIXe siècle n'a pas aplani. Les différences et les évolutions ont été conservées et sont toujours bien apparentes aujourd'hui. Les réseaux des fenêtres illustrent bien cette volonté de respect et de lisibilité des étapes successives de la construction. En somme, l'architecte Van Ockeleyen a adopté deux attitudes opposées dans ses choix pour la reconstruction. En fait, l'étonnement que cette confrontation peut susciter est sans doute issu de la position dans laquelle nous nous plaçons pour juger cette phase du XIXe siècle.

Le choix du terme « restauration » pour qualifier ces travaux est délicat, car il implique une série d'*a priori* liés au contexte néogothique. « Le XIXe siècle a lancé le mouvement [de la restauration] [...]. En particulier, la doctrine dite de "l'unité de style" sévit largement. Elle opte pour une reconstruction homogène de toute la bâtisse, avec une prédilection fréquente pour son état primitif. Sous son influence, on enlève, complète, ajoute, parfait, sinon reconstruit l'ouvrage qui risque aussi de se présenter "dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné" (Viollet-le-Duc) »¹³⁰. De plus, l'architecte néogothique, qui « agit sur le monument d'une façon généralement d'autant plus profonde qu'il est (ou s'estime) averti et savant »¹³¹, est souvent perçu comme un personnage aux choix tranchés et univoques.

L'abbatiale du Val-Dieu et son architecte ne répondent pas à ces clichés. « L'unité de style » n'est pas le fil conducteur de la restauration. Et si Van Ockeleyen veille à préserver les traces des anciennes étapes de la construction, c'est probablement parce qu'elles représentent pour la communauté monastique quelque chose de fondamental, au-delà de leur valeur artistique. Il s'agit d'un lien avec le passé de l'abbaye, d'un témoignage de l'histoire du Val-Dieu, à laquelle les moines sont attachés parce qu'elle constitue la base sur laquelle s'appuie la renaissance générale du monastère. Van Ockeleyen, avant tout au service des religieux, a sans doute tenu compte de cet attachement.

Jusqu'à ce jour, aucune étude approfondie de l'abbatiale du Val-Dieu n'avait été réalisée; le présent travail constitue dès lors une première étape dans la connaissance de cet édifice. L'observation attentive sur le terrain a permis de distinguer les composants du bâtiment et de faire apparaître les différentes phases de sa construction. Celles-ci ont été classées dans une chronologie le plus souvent absolue grâce aux données et aux outils fournis par l'archéologie, l'histoire de l'art et l'histoire. Le recours simultané à ces disciplines se justifiait par l'objectif fixé, c'est-à-dire réaliser l'étude d'un édifice isolé, afin d'établir l'histoire de son architecture.

Ce mémoire est donc un premier pas, indispensable pour poursuivre les recherches dans plusieurs directions. Du point de vue de l'histoire de l'art, il serait intéressant d'élargir le champ de comparaisons afin d'appréhender la situation de l'abbatiale du Val-Dieu dans un contexte architectural et artistique plus vaste. En effet, dans ce travail, les références à d'autres monuments ont été utilisées la plupart du temps pour soutenir ou confirmer des hypothèses de datation. Il

¹³⁰ GENICOT L.-F., COOMANS T., *op. cit.*, p. 14.

¹³¹ *Ibidem.*

serait également souhaitable d'effectuer une étude archéologique complète et détaillée de l'édifice, avec l'apport de fouilles à certains endroits, afin de pouvoir situer chaque détail de la construction par rapport à la chronologie générale.

Enfin, il ne faut pas perdre de vue que l'église du Val-Dieu fait partie d'un ensemble de bâtiments qui, eux aussi, n'ont été l'objet que de commentaires superficiels. Un énorme travail reste à accomplir avant d'atteindre une bonne connaissance de l'architecture de l'abbaye. Une fois cette tâche accomplie, les bâtiments du Val-Dieu pourront être examinés par rapport au contexte strictement cistercien. Comme nous l'avons vu, les questions suscitées par les monastères de cet ordre restent nombreuses. La tendance actuelle des recherches menées dans ce domaine est d'approcher les édifices avec un nouveau regard. Il ne s'agit plus seulement de déceler et de mettre en évidence les éléments qui s'inscrivent correctement dans le vaste ensemble des analogies présentées par les abbayes cisterciennes. Désormais, les particularités propres à chaque bâtiment sont également prises en compte; elles sont autant de témoignages des influences régionales en matière d'architecture. Par ailleurs, une évolution du comportement des cisterciens dans leurs constructions a été constatée, remettant en cause l'omniprésence présumée de caractéristiques de "l'art cistercien", telle la sobriété. L'abbaye du Val-Dieu, élevée au XIII^e siècle et restaurée maintes fois depuis lors, mérite de ce point de vue aussi, la plus grande attention.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des abbés du Val-Dieu. D'après Vande Kerkhove A., *Histoire de l'abbaye cistercienne de Val-Dieu à travers les siècles dès son origine jusqu'à nos jours (1215-1939)*, Bruges, 1939.

- 1) Guido (1211 - 1217)
- 2) Renier (1217 - ca 1229)
- 3) Henri (1229 - 1233)
- 4) Thomas (1233 - ca 1247)
- 5) Arnoul de Mellin (ca 1247 - 1252)
- 6) Gislebert de Lewis (1252 - ca 1261)
- 7) Arnold Fronget de Willer (1262 ? - 1268)
- 8) Jacques de Maestricht (1268 - 1285 ?)
- 9) Arnoul (ca 1286 - 1291)
- 10) Renier (1292 - 1296)
- 11) Raoul d'Aulne (ca 1296 - 1303 ?)
- 12) Jean Chrétien d'Aix (1304 - 1307)
- 13) Wautier d'Aix (1307 - ca 1311)
- 14) Jean de Haecht (ca 1312 - 1314)
- 15) Jean de Brust (ca 1314 - ca 1328)
- 16) Henri de Cologne (ca 1328 - 1337 ?)
- 17) Jean (1337 - ca 1347)
- 18) Baudoin d'Aulne (ca 1348 - 1370)
- 19) Tilman de Cologne (ca 1370 - 1373)
- 20) Wautier de Cromwez (1373 - ca 1395)
- 21) Francon de Galoppe (ca 1395 - 1426 ?)
- 22) Lambert de Scaefdries (ca 1427 - 1437)
- 23) Winand Van de Walde (1437 - ca 1465)
- 24) Gilles de Limbourg (1466 - 1475 ?)
- 25) Renaud de Trixhe (1475 - 1500)
- 26) Simon de Lohirville (1501 - 1523)
- 27) Thierry de Battenborch (1523 - 1556)
- 28) Lambert de Limbourg (1556 - 1581)
- 29) Henri Van de Sande (1581 - 1585)

- 30) Wéry Frongteaux (1604-1621)
- 31) Michel de Verviers (1622 - 1639)
- 32) Simon Ranst (1640 - 1658)
- 33) Guillaume de Xhénemont (1658 - 1693)
- 34) Joseph de Romrée (1694 - 1697)
- 35) Paul Pirouille (1697 - 1711)
- 36) Jean Dubois (1711 - 1749)
- 37) Léonard-François Legro (1750 - 1759)
- 38) Jacques Lovegné (1759 - 1778)
- 39) Nicolas Delcour (1778 - 1790)
- 40) Jacques Uls (1790 - 1812)
- Bernard Klinkenberg (supérieur 1844 -1845)
- Eugène Michielsens (supérieur 1846 - 1857)
- André Beeris (supérieur 1857 - 1891)
- 41) André Beeris (1891 - 1909)
- 42) Edmond Gyselinx (1909 - 1922)
- 43) Benoît Van Doninck (1922 - 1940)
- 44) Albéric Steiger (1940 - 1960)
- 45) Charles Fettweis (1960 - 1974)
- 46) Guy Becker (1974 - 1992)
- André Meys (supérieur 1992 - 1995)
- 47) Bernard Kaul (1995 -)

Annexe 2. Résumé de la chronologie de la construction

ca 1200/1215 - 1229 t.p.q.

Construction de la première abbatale.

ca 1314 - 1331

Construction de l'abside polygonale à cinq pans.

Restauration au bras sud du transept.

Percement d'une baie dans une chapelle au bras nord du transept.

1481 t.a.q. - 1523 t.a.q.

Allongement de la nef, qui atteint alors la longueur de huit travées, et installation de réseaux flamboyants.

ca 1604 - 1625

Restauration de l'église après la destruction due aux calvinistes (1574).

Comblement des fenêtres du bas-côté sud de la nef.

Reconstruction des murs septentrionaux de la nef et de la partie occidentale du bras nord du transept, où un bas-côté est élevé.

La longueur de la nef est réduite à quatre travées.

1660

Construction d'une sacristie contre la face orientale du bras sud du transept.

ca 1706

Agrandissement du cloître entraînant la suppression d'une partie du bras sud du transept.

1712

Comblement des quatre fenêtres du bas-côté sud de la nef suite à la construction de l'aile septentrionale du cloître.

1839

Chute de la flèche lors de son démontage entraînant la destruction de la totalité des toitures et d'une partie des murs de la nef et du transept.

1869

Déblaiement des ruines de l'abbatale.

1873-1884

Reconstruction de l'abbatale. La nef est allongée d'une travée.

1934

Montage de la nouvelle flèche.

BIBLIOGRAPHIE

- AUBERT M., *L'architecture cistercienne au XIIe et au XIIIe siècle*, *Revue de l'Art*, s.l., 1937.
- BACHA E., *Chartes de Val-Dieu (XIIIe et XIVe siècle)*, in *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5^e série, t. IV, Bruxelles, 1894, pp. 123-164.
- BARRAL I., ALTET X., *Belgique romane et Grand-duché de Luxembourg*, La-Pierre-qui-Vire, 1989.
- BAUD P., GUINVARC'H A., HENNEAU M.-E., KINDER T.N., *La vie cistercienne hier et aujourd'hui*, Saint-Léger-Vauban, 1998.
- BERLIERE U., *Monasticon Belge*, t. II, Maredsous, 1928-1929.
- BÖKER H.J., *Die mittelalterliche Backstein architektur Norddeutschlands*, Darmstadt, 1988.
- BOLLY J.-J., LEFEVRE J.-B., *Architecture, cadre de vie et environnement des abbayes cisterciennes*, in *Monastères bénédictins et cisterciens dans les albums de Croÿ*, Bruxelles, 1990.
- BRIGODE S., *Les églises romanes de Belgique*, Bruxelles, 1942.
- BRIGODE S., *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1944.
- BRIGODE S., *L'architecture cistercienne en Belgique*, in *Aureavallis. Mélanges historiques réunis à l'occasion du neuvième centenaire de l'abbaye d'Orval*, Liège, 1975, pp. 237-245.
- BRIGODE S., BRULET R., DUGNOILLE J., SANSEN R., *L'abbatiale cistercienne de Cambron*, in *Annales du cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et musées athois*, t. XLVI, Ath, 1977.
- BROUWERS J., *Hocht. Abbaye de moines (1185-1216)*, in *Citeaux. Commentarii cistercienses*, t. XXXIV, fasc. 3-4, 1983.
- BUYLE M., COOMANS T., ESTHER J., GENICOT L.-F., *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, 1997.
- CANIVEZ J.-M., *l'ordre de Citeaux en Belgique des origines (1132) au XXe siècle*, Forges-les-Chimay, 1926.
- CARTUYVELS G., *Val-Dieu. Notice historique par un prêtre du diocèse de Liège*, Dolhain, 1872.
- CEYSSSENS J., *Les origines des abbayes de Hocht et de Val-Dieu d'après les anciens documents et les auteurs du XIIIe siècle*, Liège, 1905.
- CEYSSSENS J., *Les listes des abbés du Val-Dieu (extraits de Leodium)*, Liège, 1905.
- CEYSSSENS J., *A propos de Val-Dieu au XIIIe siècle. Notices historiques (extrait de Leodium)*, Liège, 1913.
- Citeaux 1098-1998. L'épopée cistercienne*, in *Dossiers d'archéologie*, n° 229, Dijon, 1997-1998.

- COLLON-GEVAERT S., LEJEUNE J., STIENNON J., *Art roman dans la vallée de la Meuse aux XIe, XIIe et XIIIe siècles*, Bruxelles, 1945.
- COURTENS A., *Belgique romane. Architecture. Art monumental*, coll. *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, Liège et Paris, 1969.
- DARIS J., *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XIIIe et le XIVe siècle*, Liège, 1891.
- DELHAES A., *L'église Sainte-Croix à Liège*, in *Feuillets archéologiques de la société royale Le Vieux-Liège*, n° 11, Liège, 1963.
- DEWEZ L., FORGEUR R., *La cathédrale Saint-Paul à Liège*, in *Feuillets archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 2, 2^e édition, Liège, 1980.
- DIMIER M.-A., *Recueil de plans d'églises cisterciennes*, 4 vol., Grignan et Paris, 1949-1967.
- DIMIER M.-A., *L'art cistercien. Hors de France*, coll. *La nuit des temps*, vol. 16, La-Pierre-qui-Vire, 1971.
- DIMIER M.-A., PORCHER J., *L'art cistercien. France*, coll. *La nuit des temps*, vol. 34, La-Pierre-qui-Vire, 1962
- DUBY G., *L'art cistercien*, Paris, 1976.
- DUMONT B., *La formation intellectuelle des moines du Val-Dieu aux Temps Modernes*, in *Citeaux. Commentarii cistercienses*, t. XXVI, fasc. 4, 1975.
- DUMONT B., *La population de l'abbaye du Val-Dieu sous l'ancien Régime*, in *Citeaux. Commentarii cistercienses*, t. XXVII, fasc. 3-4, 1976.
- FORGEUR R., *L'église Saint-Denis à Liège*, in *Feuillets archéologiques de la société royale Le Vieux-Liège*, n° 7, 2^e édition, Liège, 1971.
- FRANZ H.G., *Le roman tardif et le premier gothique*, Paris, 1969.
- GENICOT L.-F., *Comment expliquer l'architecture de Citeaux ?*, s.l., 1966.
- GENICOT L.-F., *Les églises romanes du pays mosan. Témoignages sur un passé*, Liège, 1970.
- GRODECKI L., *L'architecture gothique*, Milan, 1992.
- L'hydraulique monastique, milieux, réseaux, usages (colloque 1992)*, Grâne, 1996.
- KELLY C., *Les avatars de l'abbaye de Val-Dieu sous l'abbatit de Simon Ranst*, in *Leodium*, t. XXXVI, Liège, 1949, pp. 9-12.
- KIMPEL D., SUCKALE R., *L'architecture gothique en France 1130-1270*, traduit de l'allemand par NEU F., Paris, 1990.
- KUBACH H.E., VERBEEK A., *Romanische Baukunst an Rhein und Maas. Katalog der vorromanischen und romanischen Denkmäler*, 3 vol., Berlin, 1976.
- KINDER T.N., *L'Europe cistercienne*, La-Pierre-qui-Vire, 1997.

- LAMBIET T., *Val-Dieu. Une abbaye, une histoire, une architecture*, Battice, 1985.
- LECLERCQ-MARX J., *L'art roman en Belgique. Architecture, art monumental*, Braine-l'Alleud, 1998.
- LEFEVRE J.-B., *Histoire et institutions des abbayes cisterciennes (XIIe-XVIIe siècle)*, in *Monastères bénédictins et cisterciens dans les albums de Croÿ*, Bruxelles, 1990.
- LEVAUX J., *Les églises du pays de Herve*, Liège, 1982.
- LEVAUX J., LAMBIET T., *Pays de Herve. Trésors d'architecture et d'histoire*, Olne, 1978.
- MEHREN B., RUWET J., *Journal des abbés du Val-Dieu*, in *Belgium cisterciense*, t. I, Val-Dieu, 1946.
- La mémoire des pierres. A la découverte du patrimoine architectural en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 1987.
- MICHEL E., *Abbayes et monastères de Belgique*, Bruxelles, 1923.
- MINKE A., *Abbaye cistercienne Notre-Dame du Val-Dieu*, Ratisbonne, 1998.
- NEWMAN J.-H., OURSEL R., MOULIN L., *L'Europe des monastères*, 3^e édition, La-Pierre-qui-Vire, 1996.
- Notre-Dame du Val-Dieu. Une abbaye, un ordre, une histoire*, Liège, 1998.
- Le patrimoine monumental de Belgique*, t. XII (1), Liège, 1984.
- Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen-Âge*, études réunies par CHAPELOT O. et BENOIT P., Paris, 1985.
- Pierres et marbres de Wallonie*, Bruxelles, 1992.
- PRESSOUYRE L. (dir.), *L'espace cistercien*, Paris, 1994.
- PUTERS A., *L'architecture privée dans la région verviétoise. Première partie. Des origines au XVIe siècle*, Verviers, 1942.
- PUTERS A., *L'architecture privée dans la région verviétoise. Deuxième partie. La renaissance mosane*, Verviers, 1950.
- PUTERS A., *L'architecture privée dans la région verviétoise. Troisième partie. Le style Louis XIII*, Verviers, 1957.
- PUTERS A., *L'architecture privée dans la région verviétoise. Quatrième partie. Le style Louis XIV*, Dison, 1961.
- RECHT R., CHATELET A., *Automne et renouveau 1380-1500*, coll. *L'univers des formes*, Paris, 1988.
- RENIER J.-S., *Historique de l'abbaye du Val-Dieu*, Verviers, 1865.
- RENSONNET P.-J., *Documents d'art religieux. Doyenné de Herve et d'Aubel*, Dison, 1970.

RUWET J. , *Le livre des anniversaires de l'abbaye du Val-Dieu (XIIIe-XVIIIe siècle)*, in *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XXXVI, 1950, pp. 39-79.

RUWET J., *Cartulaire de l'abbaye cistercienne du Val-Dieu (XIIe-XIVe siècle)*, Bruxelles, 1955.

RUWET J., *L'abbaye cistercienne de Notre-Dame du Val-Dieu*, Dison, 1966.

SAUERLÄNDER W., HENRIET J., *Le siècle des cathédrales*, coll. *L'univers des formes*, Paris, 1989.

TOLLENAERE L., *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957.

TOMAN R. (dir.), *L'art roman. Architecture. Sculpture. Peinture*, Cologne, 1997.

TOMAN R. (dir.), *L'art gothique. Architecture. Sculpture. Peinture*, Cologne, 1999.

TOUSSAINT J. (dir.), *Les cisterciens en Namurois XIIIe-XXe siècle*, Namur, 1998.

VANDE KERKHOVE A., *Histoire de l'abbaye cistercienne de Val-Dieu à travers les siècles dès son origine jusqu'à nos jours (1215-1239)*, Bruges, 1939.

VAN DER HEYDEN E., *Vers l'architecture néogothique en région verviétoise*, coll. *Carnets du patrimoine*, n° 14, Namur, 1995.

VAN DE WALLE A.-L.-J., *Belgique gothique. Architecture. Art monumental*, coll. *Histoire de l'architecture en Belgique*, Bruxelles, 1971.

WILLEMS E., *Dans le lien de la paix. Abbaye cistercienne du Val-Dieu (Aubel)*, Aubel, 1954.

WENZLER C., *Architecture religieuse romane*, Rennes, 1997.

WENZLER C., *Architecture religieuse gothique*, Rennes, 1997.

Catalogues d'expositions

Abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Trésors d'art, Liège, 1966.

DEMOULIN L., *La mort à Orval du Moyen Age à la Révolution*, in *Les vivants et leurs morts. Art, croyances et rites funéraires dans l'Ardenne d'autrefois*, Bastogne, 1989.

Patrimoine de l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu, Val-Dieu, 1992.

Rhin-Meuse. Art et civilisation. 800-1400, Cologne et Bruxelles, 1972.

Manuscrit

AERTS T., *Registre ou journal historique de l'abbaye du Val-Dieu, 1904-1913*.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Fig.1. *Portrait de Dom Jean Dubois*
Reproduction photographique retouchée au crayon, 290 x 230 mm.
Abbaye du Val-Dieu.
- Fig.2. *Idem* (détail)
Dans MINKE A., *Abbaye cistercienne Notre-Dame du Val-Dieu*, Ratisbonne, 1998, p. 5.
- Fig.3. *L'abbaye du Val-Dieu*
Huile sur toile, 480 x 415 mm.
Aubel, collection Vieillevoye.
- Fig.4. Renier J.-S., *Abbaye du Val-Dieu, en 1839.*
Dans RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 10.
- Fig.5. Renier J.-S., *Ruines de l'église du Val-Dieu. 1865.*
Dans RENIER J.-S., *op. cit.*, p. 180.
- Fig.6. Renier J.-S., *Ruines de l'abbaye du Val-Dieu.*
Crayon sur papier, 230 x 180 mm, 1862.
Verviers, Musée des Beaux-Arts.
- Fig.7. F.R., *Ruines de l'Abbaye (Eglise) du Val-Dieu, en 1841.*
Dans MINKE A., *op. cit.*, p. 8.
- Fig.8. L.E. (?), *Abbaye du Val-Dieu, Intérieur de l'église. 1842.*
Crayon et craie sur papier, 283 x 221 mm.
Eupen, Archives de l'état, fond Willems (Wi I, 5)
- Fig.9. *Idem* (détail)
- Fig.10. Van Ockeleyen, *Coupe transversale de l'église du Val-Dieu.*
Encre et aquarelle sur papier, 670 x 470 mm, 1868.
Abbaye du Val-Dieu.
- Fig.11. *Idem* (détail)
- Fig.12. Vue générale du Val-Dieu avant la construction de la nouvelle flèche de l'église.
Photographie, 181 x 128 mm.
Abbaye du Val-Dieu.
- Fig.13. Ruines de l'abbatiale du Val-Dieu vues depuis l'ouest.
Photographie, 143 x 103 mm.
Abbaye du Val-Dieu.
- Fig.14. L'abbatiale du Val-Dieu lors de la restauration au XIXe siècle.
Photographie, 137 x 88 mm.
Abbaye du Val-Dieu.
- Fig.15. L'abbatiale du Val-Dieu lors de la restauration au XIXe siècle.
Dans AERTS T., *op. cit.*, p. 5.
- Fig.16. Ruines de l'abbatiale du Val-Dieu vues depuis l'ouest.

Dans AERTS T., *op. cit.*, p. 22.

Fig.17. Vue aérienne de l'abbaye du Val-Dieu depuis le sud-est, Ed. Thill.

Fig.18. Vue aérienne de l'abbaye du Val-Dieu depuis l'ouest, Ed. Thill.

Fig.19. Carte topographique de Belgique, 42/4 Nord, 1/10000 (détail).

Fig.20. Renzonnet P.-J., *Plan de l'abbaye du Val-Dieu* (1966).

Dans LAMBIET T., *Val-Dieu. Une abbaye, une histoire, une architecture*, Battice, 1985, p. 33.

Fig.21. Plan de l'abbatiale du Val-Dieu (Eeckhout J. d'après Renzonnet P.-J.).

Fig.22. Carrière de grès sur la route de Val-Dieu à Warsage.

Fig.23. Abbatiale du Val-Dieu. Façade occidentale.

Fig.24. Abbatiale du Val-Dieu. Porte de la façade occidentale.

Fig.25. Abbatiale du Val-Dieu. Fenêtre nord de la façade occidentale.

Fig.26. Abbatiale du Val-Dieu. Fenêtre sud de la façade occidentale.

Fig.27. Abbatiale du Val-Dieu. Nef. Façade septentrionale.

Fig.28. Abbatiale du Val-Dieu. Nef. Façade du bas-côté nord. Croix de consécration.

Fig.29. Abbatiale du Val-Dieu. Nef. Façade du bas-côté nord. Croix de consécration.

Fig.30. Abbatiale du Val-Dieu. Nef. Façade méridionale.

Fig.31. Abbatiale du Val-Dieu. Relevé du morceau de la façade du bas-côté sud de la nef visible depuis les combles de l'aile septentrionale du cloître.

Fig.32. Abbatiale du Val-Dieu. Nef. Bas-côté sud. Troisième baie à partir de l'est.

Fig.33. Abbatiale du Val-Dieu. Galerie septentrionale du cloître avec l'ancienne porte des convers à l'avant-plan à gauche.

Fig.34. Abbatiale du Val-Dieu. Galerie septentrionale du cloître. L'ancienne porte des moines.

Fig.35. Abbatiale du Val-Dieu. Galerie septentrionale du cloître. Une des niches percée dans le mur du bas-côté sud de la nef.

Fig.36. Abbatiale du Val-Dieu. Jonction entre le bras nord du transept et la nef.

Fig.37. Abbatiale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Façade septentrionale.

Fig.38. Abbatiale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Façade septentrionale. Niche à la base de la travée de droite.

Fig.39. Abbatiale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Façade septentrionale. Contreforts.

Fig.40. Abbatiale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Façade septentrionale. Porte des morts.

Fig.41. Abbatiale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Façade orientale, ancienne porte murée.

Fig.42. Abbatiale du Val-Dieu. Bras sud du transept. Façade occidentale.

Fig.43. Abbatiale du Val-Dieu. Bras sud du transept. Façade occidentale. Fenêtre de droite murée, depuis les combles de l'aile septentrionale du cloître.

Fig.44. Abbaye du Val-Dieu. L'aile orientale du couvent avant la construction du second étage.

Fig.45. Abbaye du Val-Dieu. L'aile orientale du couvent pendant la construction du second étage (1913).

Fig.46. Abbaye du Val-Dieu. L'aile orientale du couvent après la construction du second étage.

Fig.47. Abbaye du Val-Dieu. Bras sud du transept. Façade orientale.

Fig.48. Idem.

- Fig.49. Abbatale du Val-Dieu. Chevet.
- Fig.50. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Vaisseau central et bas-côté nord.
- Fig.51. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Vaisseau central. Ouverture du deuxième niveau vue depuis les combles du bas-côté nord.
- Fig.52. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Voûtes du vaisseau central.
- Fig.53. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Faux soubassement peint.
- Fig.54. Idem (détail).
- Fig.55. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Bas-côté nord.
- Fig.56. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Bas-côté sud.
- Fig.57. Abbatale du Val-Dieu. Nef. Bas-côté sud. Porte dans la première travée à partir de l'ouest (ancienne porte des convers).
- Fig.58. Abbatale du Val-Dieu. Croisée et bras nord du transept.
- Fig.59. Abbatale du Val-Dieu. Bras nord du transept.
- Fig.60. Abbatale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Colonnnette encastrée dans l'angle nord-ouest, et porte d'accès à l'escalier de la tourelle.
- Fig.61. Abbatale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Niche sous la grande baie du pignon.
- Fig.62. Abbatale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Escalier menant à la porte de l'escalier de la tourelle.
- Fig.63. Abbatale du Val-Dieu. Bras nord du transept. Les chapelles.
- Fig.64. Abbatale du Val-Dieu. Bras sud du transept.
- Fig.65. Abbatale du Val-Dieu. Bras sud du transept. Porte au-dessus de l'escalier des matines.
- Fig.66. Abbatale du Val-Dieu. Bras sud du transept. Les chapelles.
- Fig.67. Abbatale du Val-Dieu. Chœur.
- Fig.68. Abbatale du Val-Dieu. Chœur avant le déplacement des stalles.
- Fig.69. Plan schématique de l'abbatale avec la numérotation des fenêtres.
- Fig.70. Abbatale du Val-Dieu. Charpente de la nef.
- Fig.71. Abbatale du Val-Dieu. Charpente du bras nord du transept.
- Fig.72. Abbatale du Val-Dieu. Base de la structure métallique de la flèche (vue depuis la charpente de la nef).
- Fig.73. Plan de l'abbatale. Les différentes phases de construction.
- Fig.74. Abbaye du Val-Dieu. La salle du chapitre.
- Fig.75. Abbaye du Val-Dieu. Deux chapiteaux du cloître primitif (XIIIe siècle).
- Fig.76. Plan d'une abbaye cistercienne
 Dans BOLLY J.-J., LEFEVRE J.-B., *Architecture, cadre de vie et environnement des abbayes cisterciennes*, in *Monastères bénédictins et cisterciens dans les albums de Croÿ*, Bruxelles, 1990, p. 188.
- Fig.77. Plan de la cathédrale Saint-Paul à Liège
 Dans DEWEZ L., FORGEUR R., *La cathédrale Saint-Paul à Liège*, in *Feuillets archéologiques de la société royale Le Vieux-Liège*, n° 2, 2^e édition, Liège, 1980, p. 43.
- Fig.78. Abbatale de Villers-la-Ville. Vaisseau central de la nef.
 Dans BRIGODE S., *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1944, pl. I.

Fig.79. Notre-Dame à Lissewege.

Dans BUYLE M., COOMANS T., ESTHER J., GENICOT L.-F., *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, 1997, p. 58.

Fig.80. Abbatale de Cambron. Restitution de l'élévation intérieure des travées de la nef au milieu du XIIIe siècle.

Dans BRIGODE S., DUGNOILLE J., BRULET R., SANSEN R., *op. cit.*, p. 107.

Fig.81. Abbatale de Cambron. Une des grandes arcades entourant les baies géminées du triforium.

Dans BRIGODE S., DUGNOILLE J., BRULET R., SANSEN R., *op. cit.*, p. 95.

Fig.82. Notre-Dame des dominicains à Louvain.

Dans BUYLE M., COOMANS T., ESTHER J., GENICOT L.-F., *op. cit.*, p. 46.

Fig.83. Plan de l'église Saint-Denis à Liège.

Dans FORGEUR R., *op. cit.*, p. 39.

Fig.84. Notre-Dame à Neundorf.

Dans BUYLE M., COOMANS T., ESTHER J., GENICOT L.-F., *op. cit.*, p. 114.

Fig.85. Les moines du Val-Dieu devant le couvent et l'abbatale.

Photographie, 213 x 168 mm., (début du XXe siècle).

Abbaye du Val-Dieu.

Fig.86. Deshayes E., *Croquis d'une flèche, ce 20 mai 1910.*

Dans AERTS T., *op. cit.*, p. 574.

Fig.87. Deshayes E., *Abbaye du Val-Dieu. Projet d'une nouvelle flèche.*

Reproduction photographique, 84 x 73 mm, 1926.

Abbaye du Val-Dieu.

Fig.88. Deshayes E., *Val-Dieu. Croquis d'une Nouvelle Flèche.*

Encre sur papier calque, 260 x 315 mm, 1929.

Abbaye du Val-Dieu.

Fig.89. Construction de la flèche.

Photographie, 138 x 88 mm, 1934.

Abbaye du Val-Dieu.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

- 0.1. Définition du sujet
- 0.2. État de la question
 - 0.2.1. Les ouvrages concernant l'architecture de l'abbaye
 - 0.2.2. Les archives
 - 0.2.3. L'iconographie
 - Les peintures
 - Les gravures et les dessins
 - Les photographies
- 0.3. Méthode et plan du travail

1. APERCU HISTORIQUE

2. L'EGLISE ACTUELLE

- 2.1. Implantation
- 2.2. Plan
- 2.3. Les matériaux
 - 2.3.1. Le grès
 - 2.3.2. Les pierres de sable
 - 2.3.3. Le calcaire de Meuse
 - 2.3.4. Le petit granit
 - 2.3.5. Les pierres de pavement
 - 2.3.6. Les ardoises
 - 2.3.7. Les briques
 - 2.3.8. Le bois
 - 2.3.9. Le métal
 - 2.3.10. L'enduit
- 2.4. Élévation extérieure
 - 2.4.1. La façade occidentale
 - 2.4.2. La façade septentrionale de la nef
 - 2.4.3. La façade méridionale de la nef
 - 2.4.4. Le bras nord du transept
 - 2.4.5. Le bras sud du transept
 - 2.4.6. Le chevet
- 2.5. Élévation intérieure
 - 2.5.1. La nef
 - Le vaisseau central
 - Le bas-côté nord
 - Le bas-côté sud
 - 2.5.2. Le transept
 - La croisée
 - Le bras nord
 - Le bras sud

- 2.5.3. Le chœur
- 2.6. Les vitraux
- 2.7. La toiture
 - 2.7.1. La nef
 - 2.7.2. Le transept
 - 2.7.3. Le chœur et l'abside
 - 2.7.4. Les bas-côtés
 - 2.7.1. Les chapelles
- 2.8. La flèche

3. CHRONOLOGIE DE LA CONSTRUCTION

- 3.1. L'église au XIIIe siècle
 - 3.1.1. Données historiques
 - 3.1.2. L'implantation par rapport à la Berwinne
 - 3.1.3. Les vestiges
 - Localisation
 - Le plan
 - L'élévation intérieure
 - La question de la crypte
- 3.2. Nouvelle construction au XIVe siècle
 - 3.2.1. Données historiques
 - Les dommages subis à la fin du XIIIe siècle
 - La consécration en 1331
 - 3.2.2. Les vestiges
- 3.3. Allongement au XVe siècle
 - 3.3.1. Données historiques
 - 3.3.2. Les vestiges
- 3.4. Restauration au XVIIe siècle
 - 3.4.1. Données historiques
 - Le passage des calvinistes iconoclastes en 1574
 - Les travaux de restaurations de l'abbatiale et la consécration
 - 3.4.2. Données iconographiques
 - 3.4.2. Les vestiges
- 3.5. Travaux intermédiaires des XVIIe et XVIIIe siècle
 - 3.5.1. Sous l'abbatiate de Dom Guillaume de Xhénemont (1658-1693)
 - 3.5.2. Sous l'abbatiate de Dom Paul Pirouille (1697-1711)
 - 3.5.3. Sous l'abbatiate de Dom Jean Dubois (1711-1749)
- 3.6. L'église après la Révolution. Les héritiers de Dom Jacques Uls (1790-1812) et la ruine
 - 3.6.1. Données historiques
 - 3.6.2. Données iconographiques
- 3.7. Restauration au XIXe siècle
 - 3.7.1. Données historiques
 - Avant la reconstruction

- Chronologie de la construction

3.7.2. Les vestiges

3.8. Le XXe siècle

3.8.1. La porte des moines

3.8.2. La flèche

3.8.3. Dégâts durant la seconde guerre mondiale

3.8.4. Le titre de *Basilique mineure*

CONCLUSION

ANNEXES

1. Liste des abbés du Val-Dieu

2. Résumé de la chronologie de la construction

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS



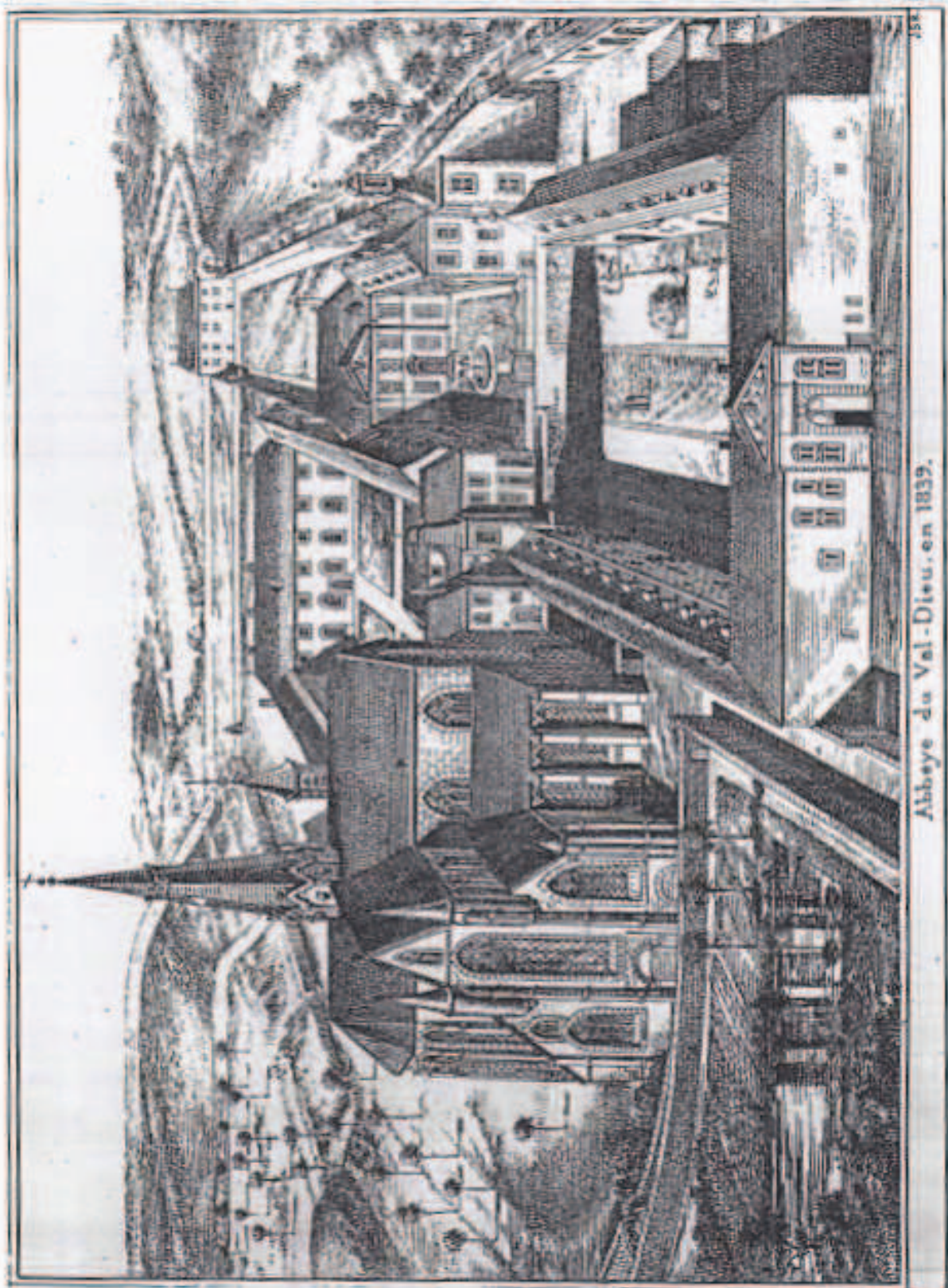
Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3



Abbeye du Val-Dieu. en 1839.

Fig. 4

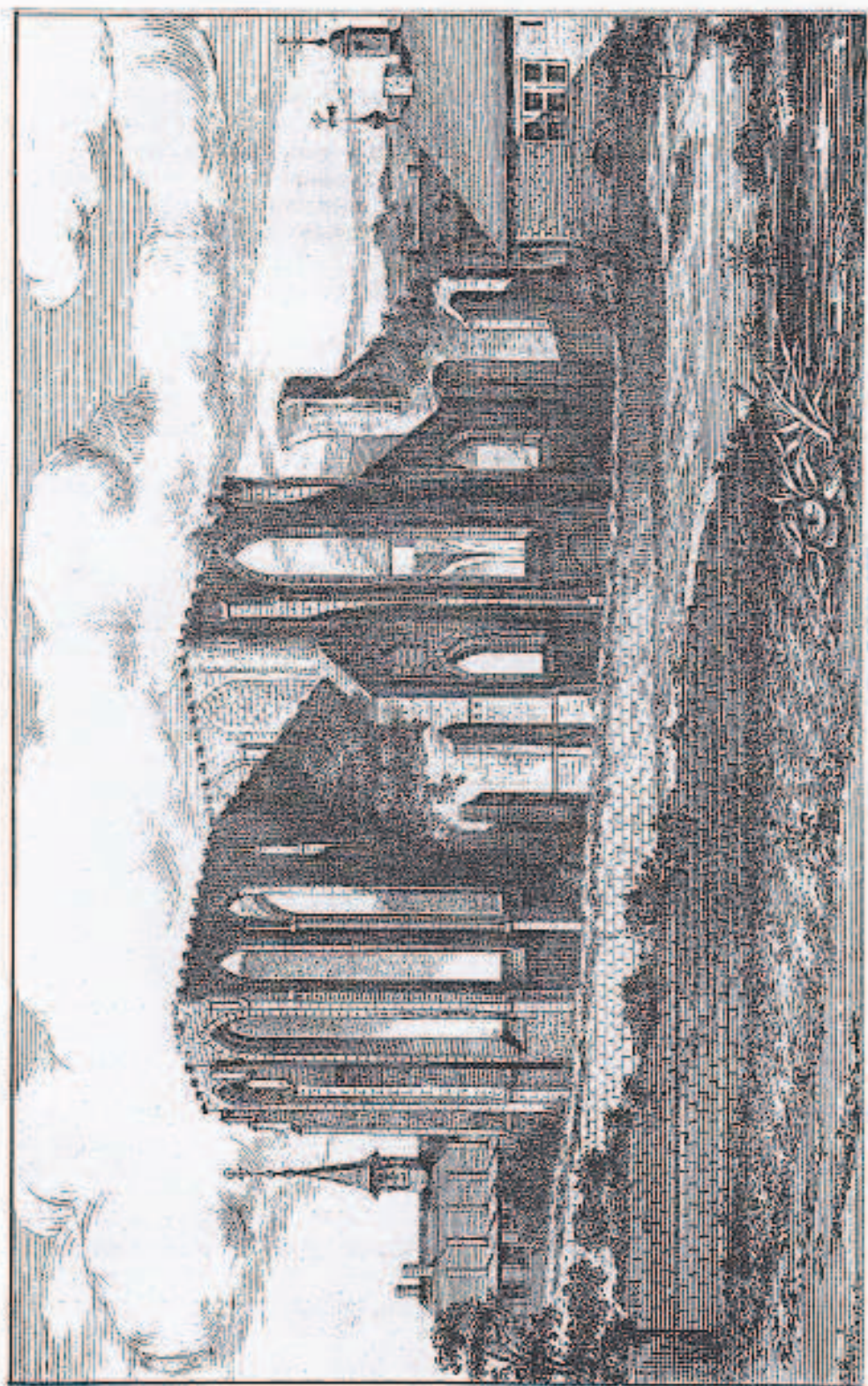


Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

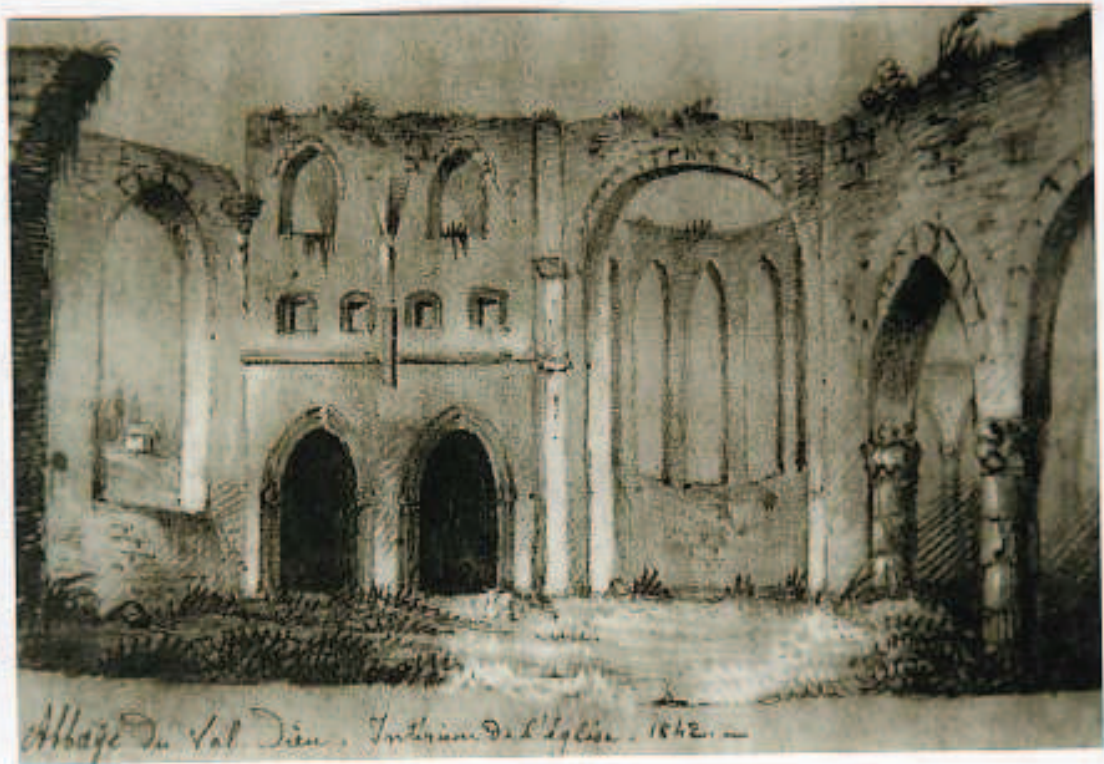


Fig. 8

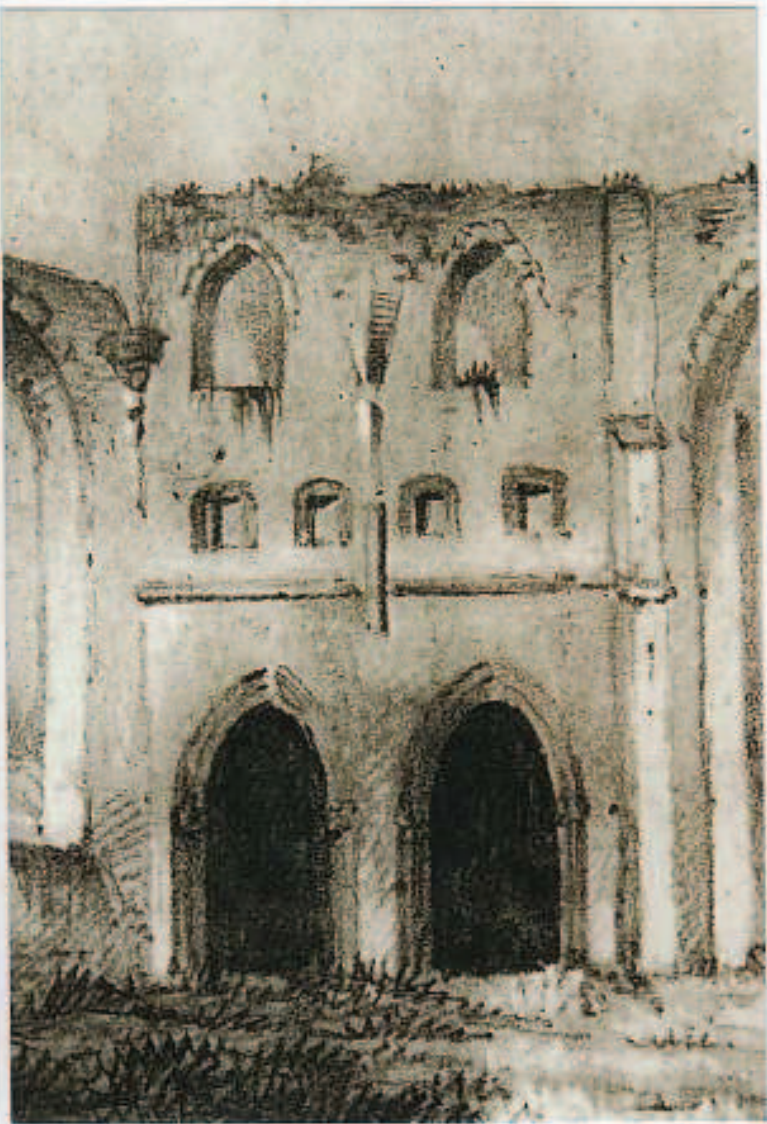


Fig. 9a et 9b





Fig. 10



Fig. 11



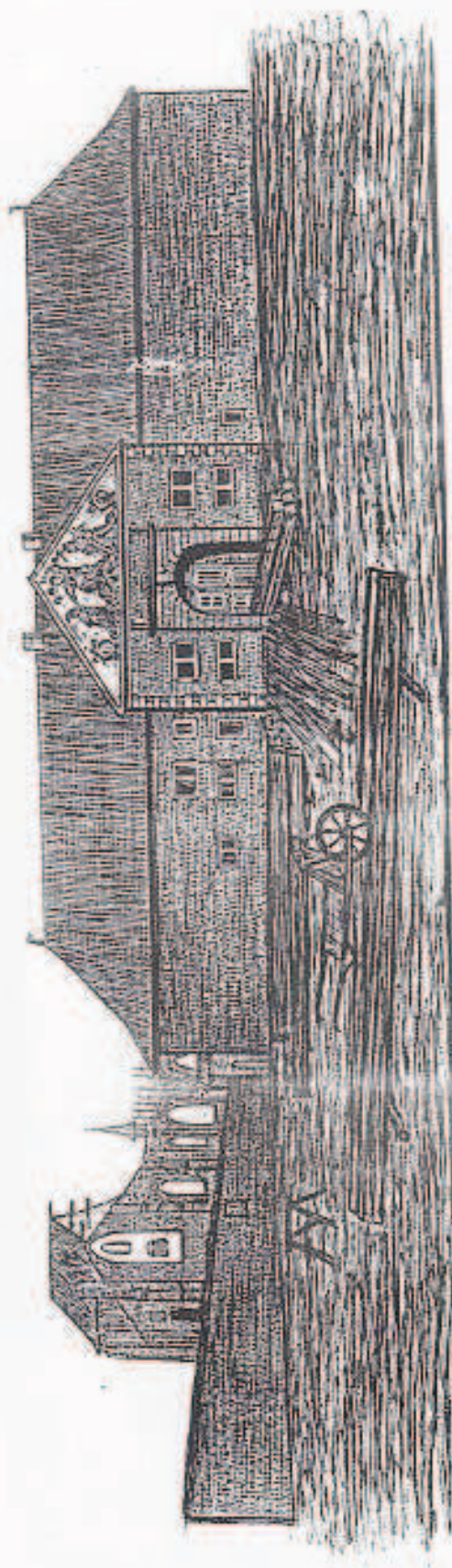
Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



(Copie exacte d'une photographie de l'an 1873.)

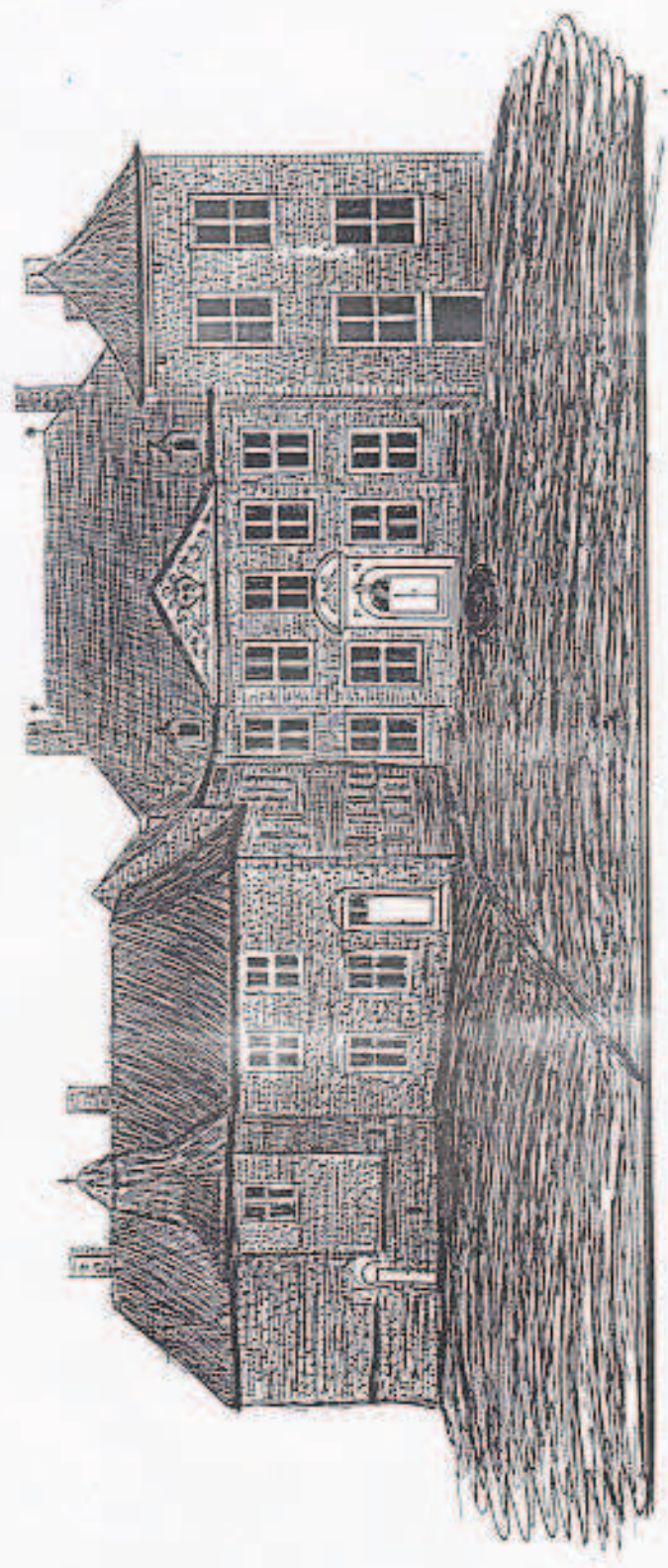


Fig. 16



Fig. 18

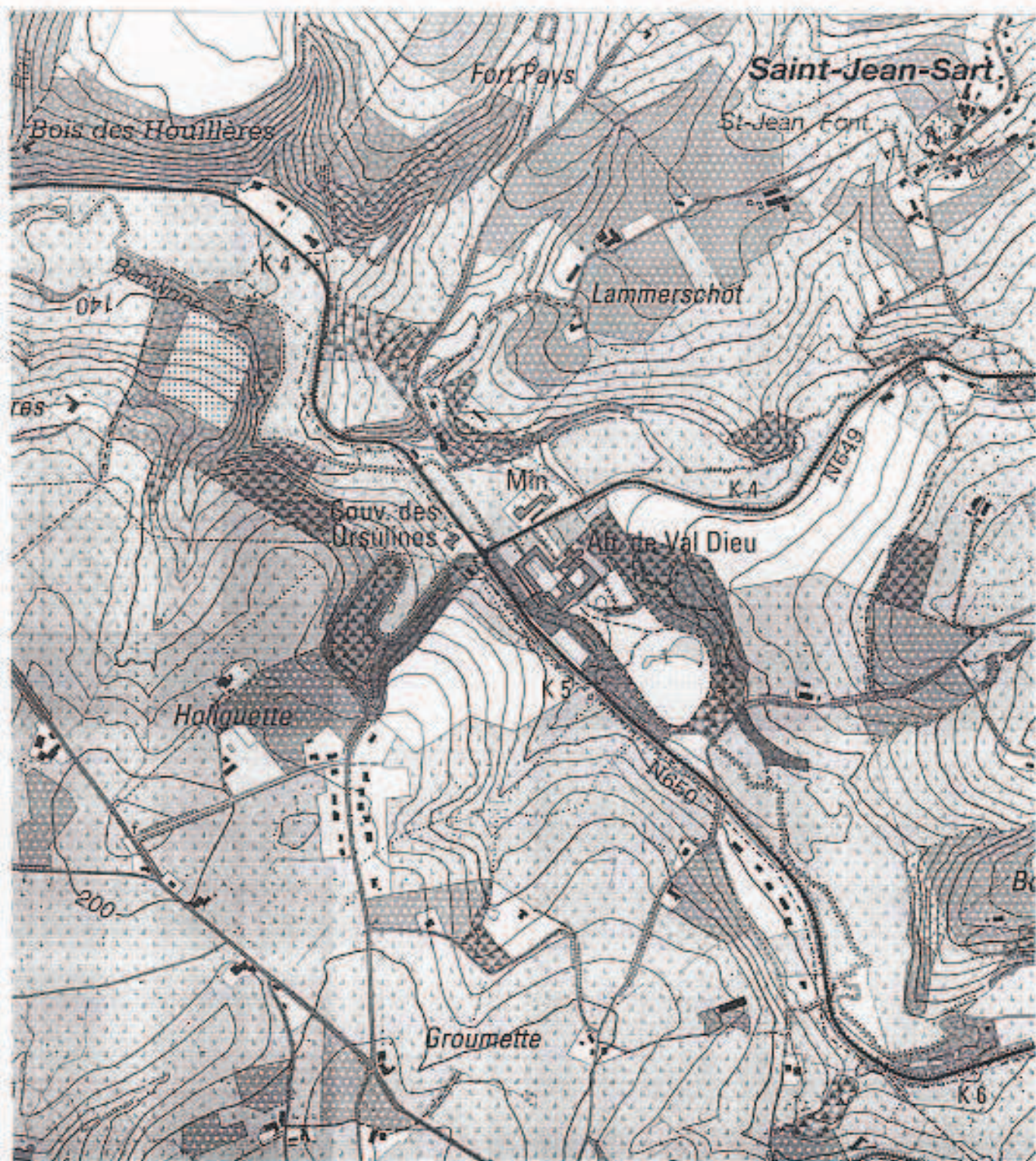


Fig. 19



Fig. 20

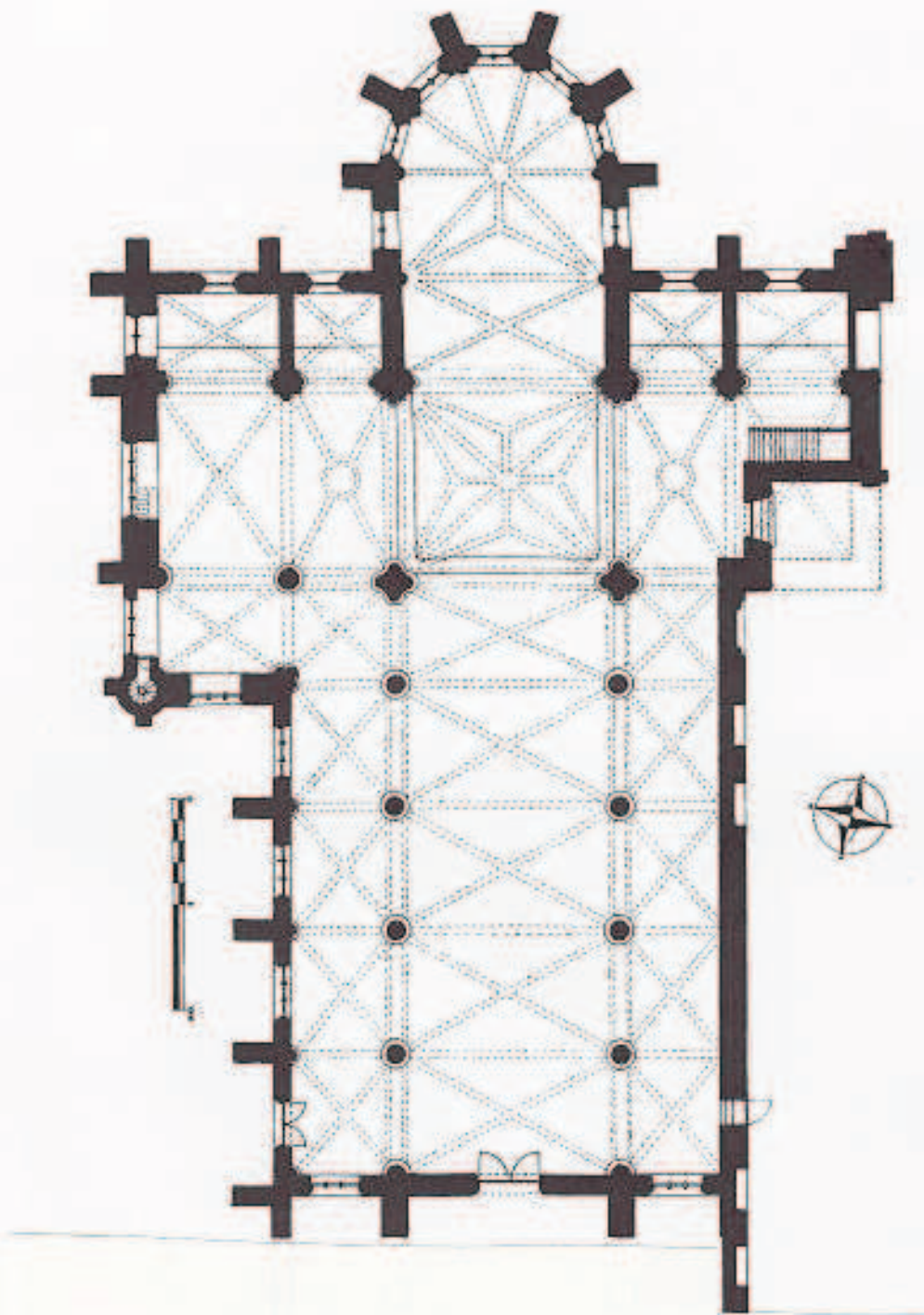


Fig. 21



Fig. 22



Fig. 23



Fig. 24

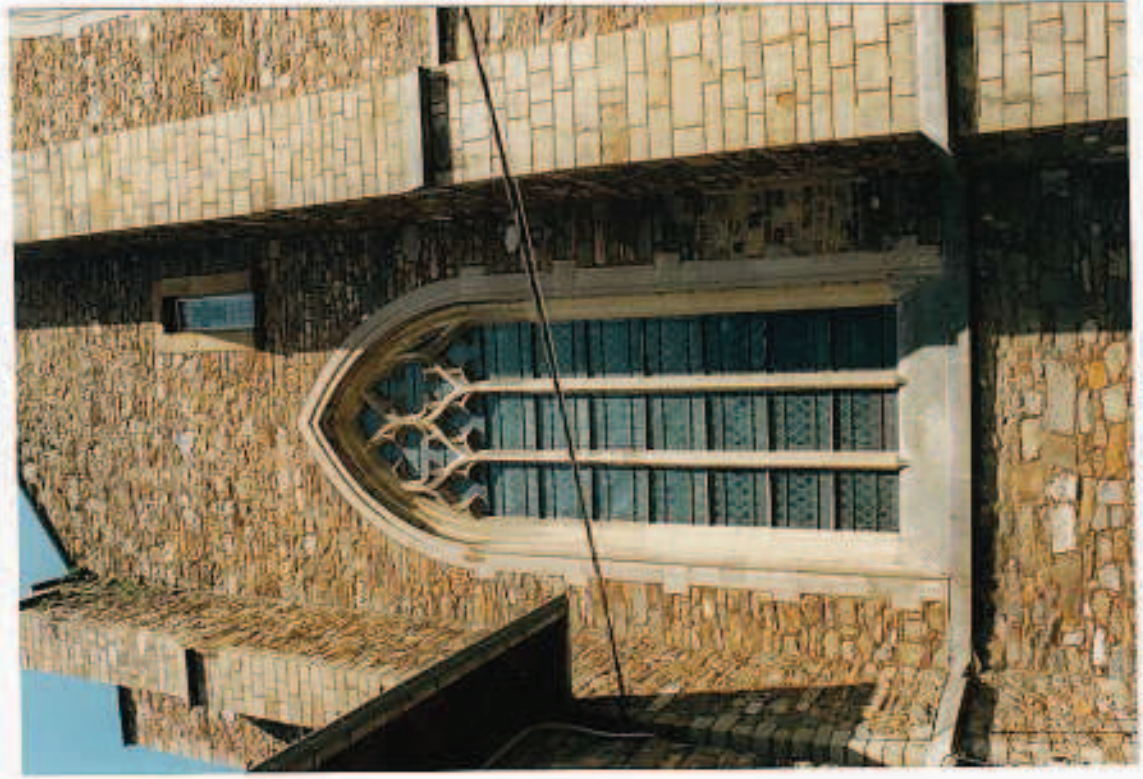


Fig. 25

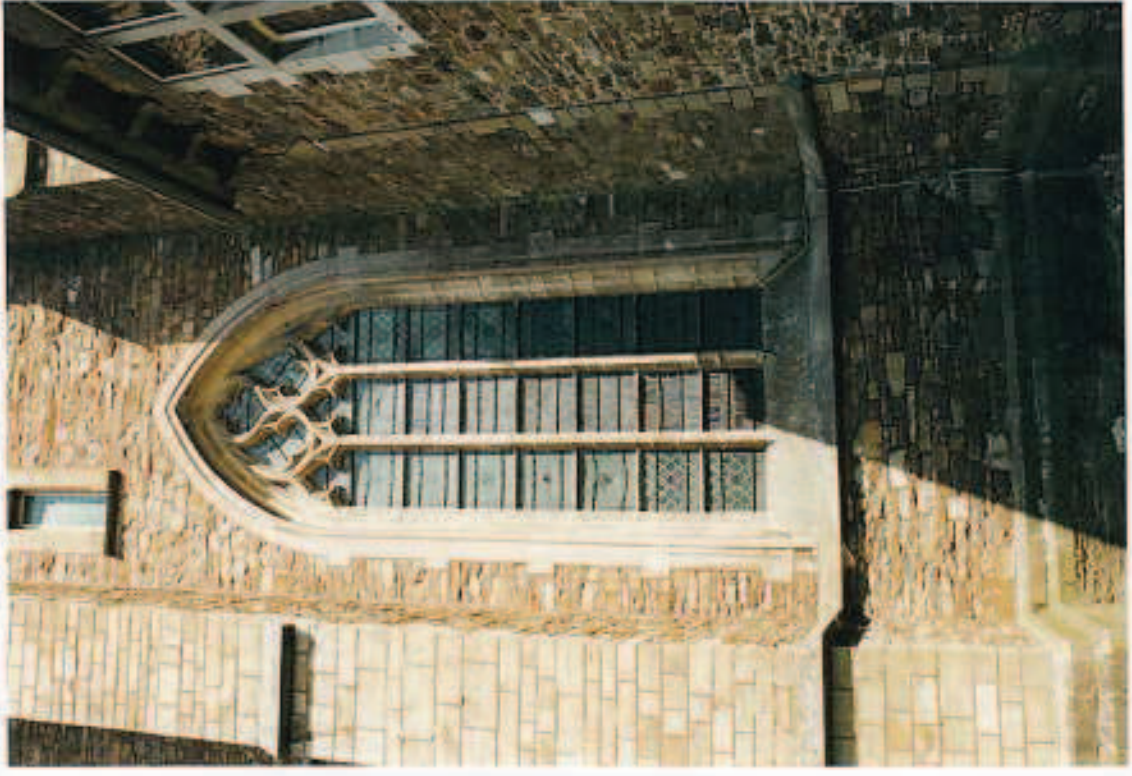


Fig. 26



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 30



Fig. 32



Fig. 31



Fig. 33



Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36



Fig. 37



Fig. 38



Fig. 39



Fig. 40

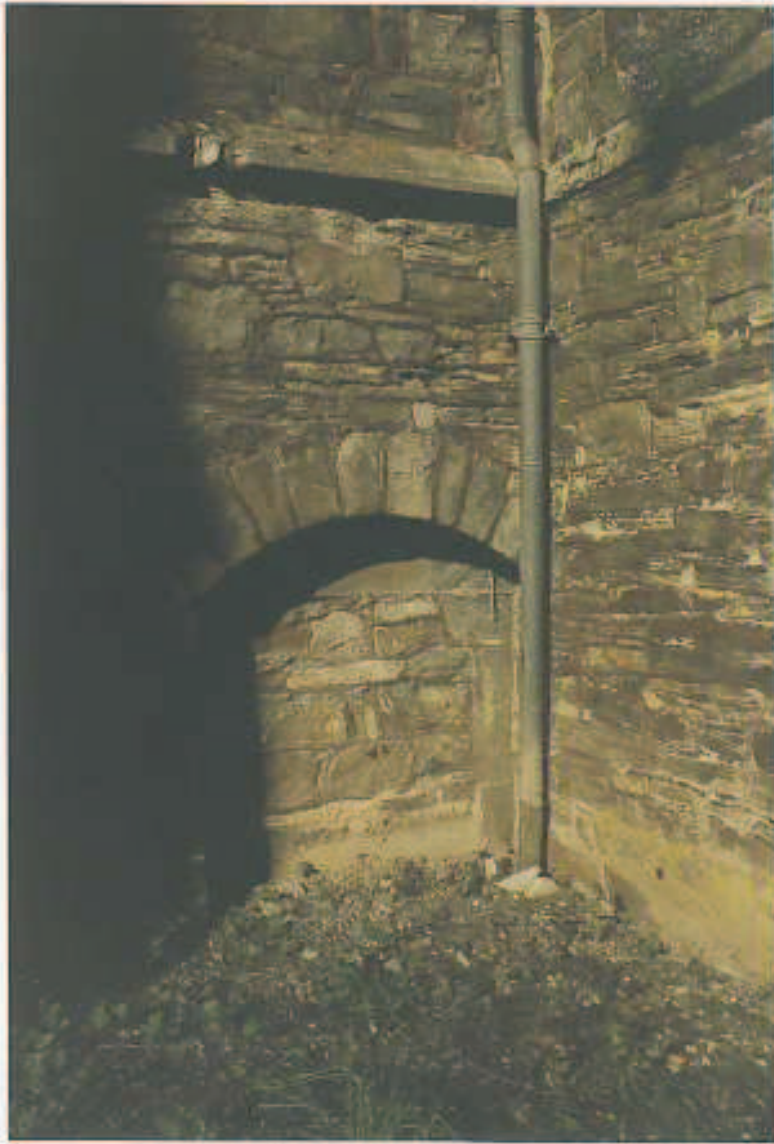


Fig. 41



Fig. 42



Fig. 43

10. Abbaye cistercienne du Val-Dieu. Anbel, Belgique. - Vue du côté nord-est.



Fig. 44, 45 et 46

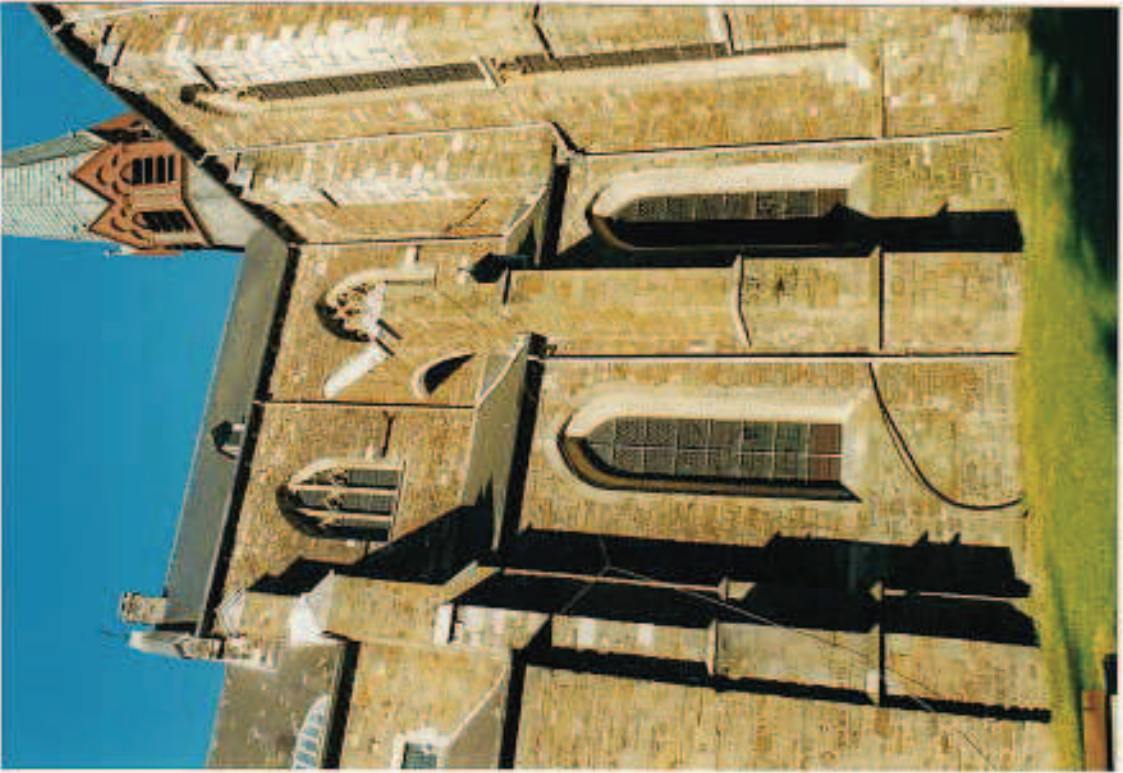


Fig. 47

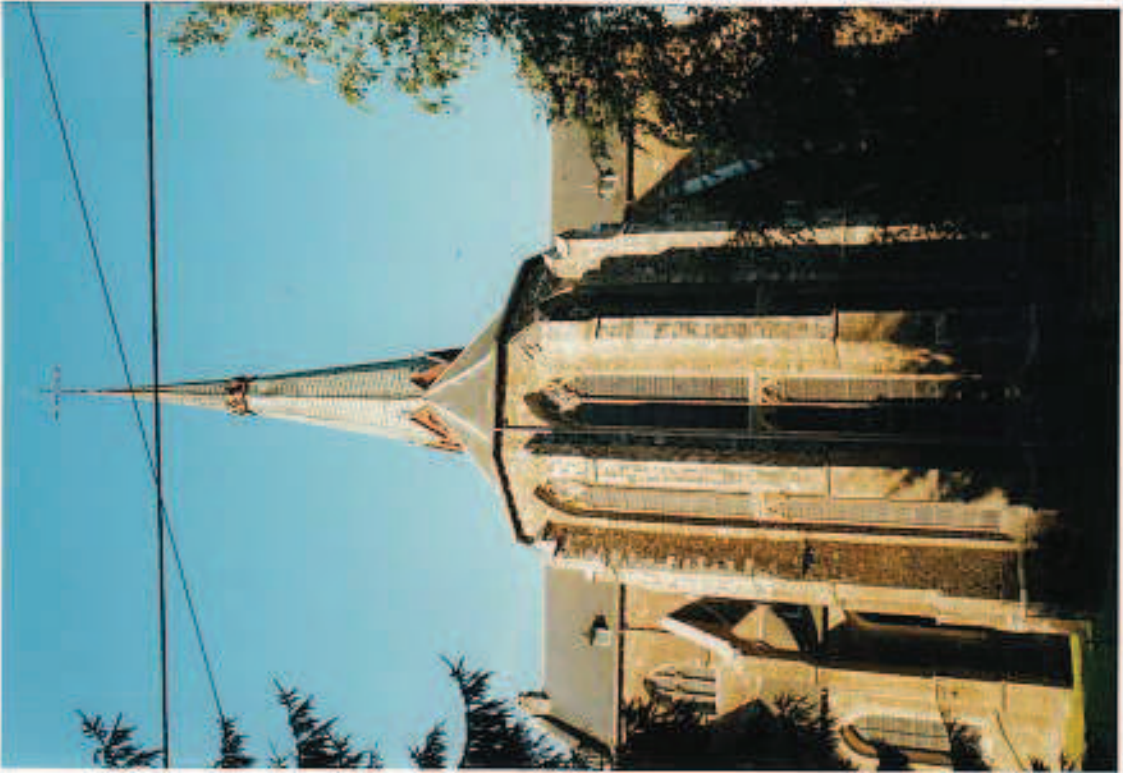


Fig. 49



Fig. 50



Fig. 51



Fig. 52



Fig.53



Fig. 54

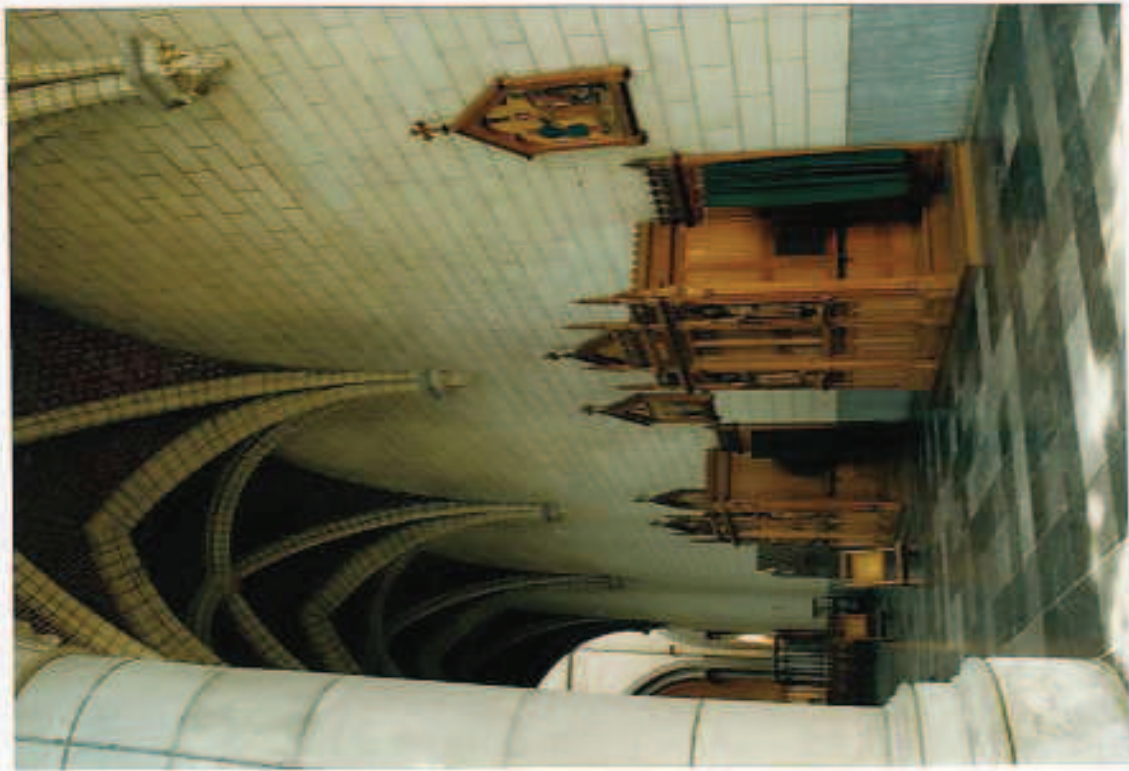


Fig. 56



Fig. 55



Fig. 57

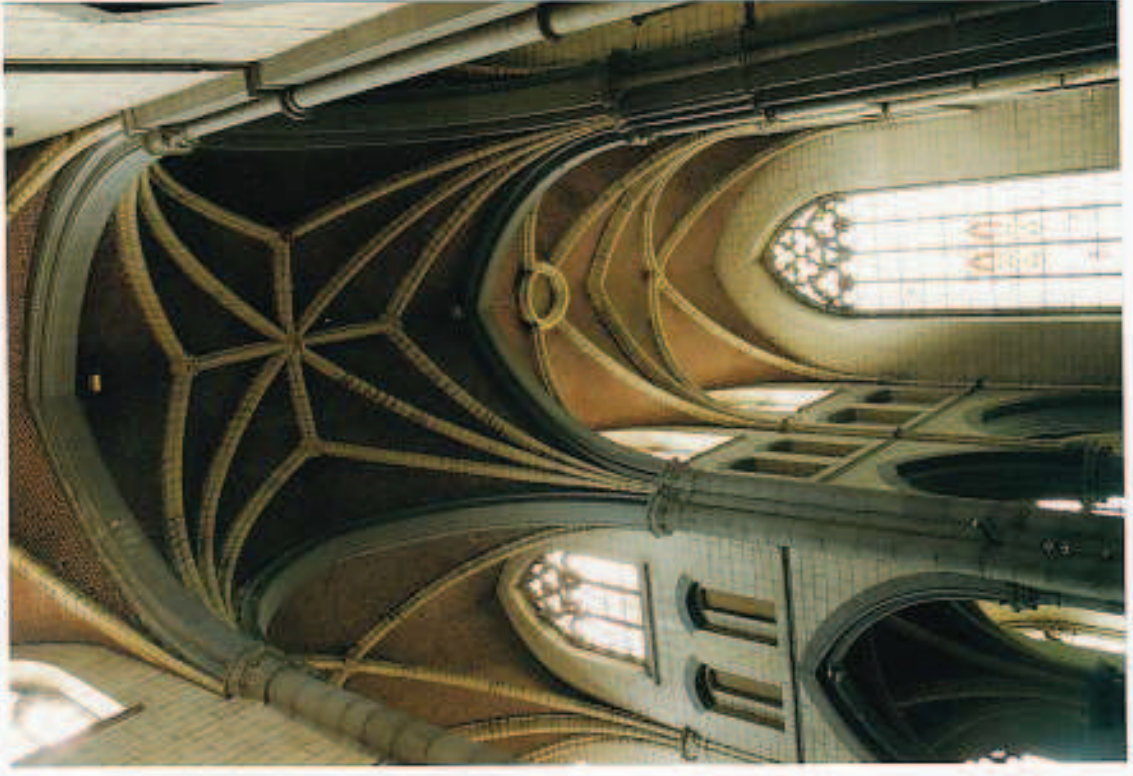


Fig. 58



Fig. 60



Fig. 61



Fig. 63

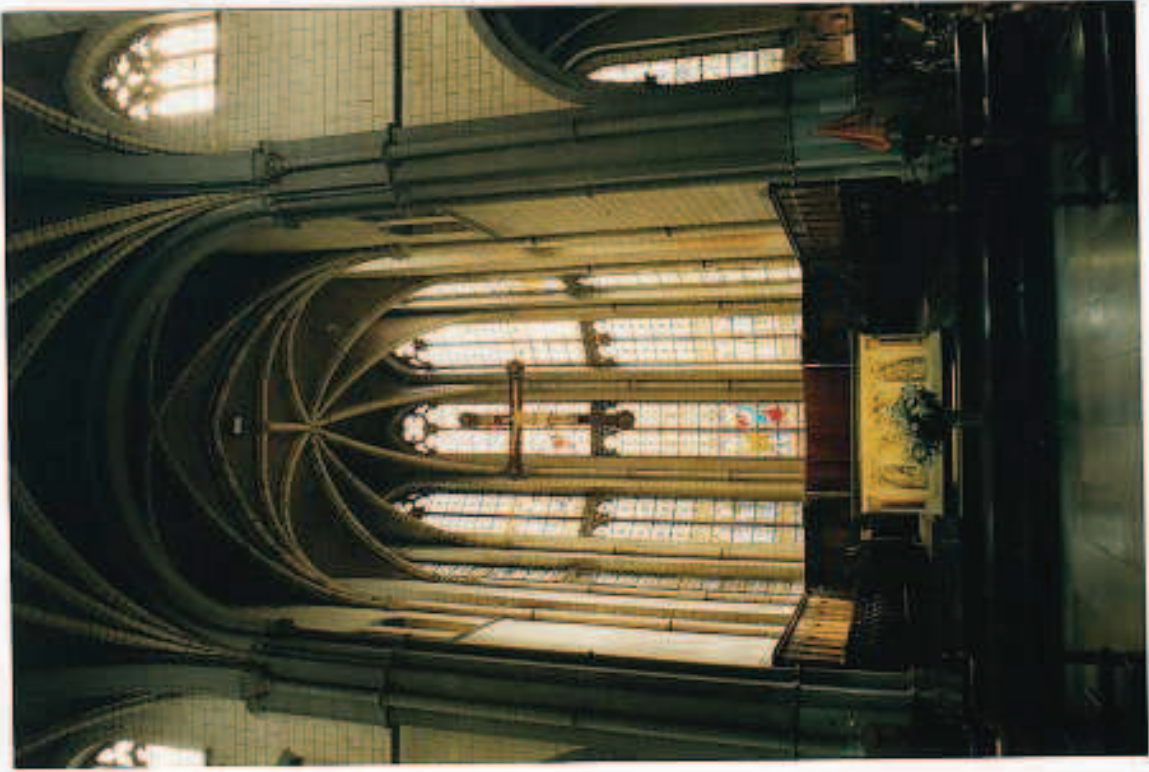
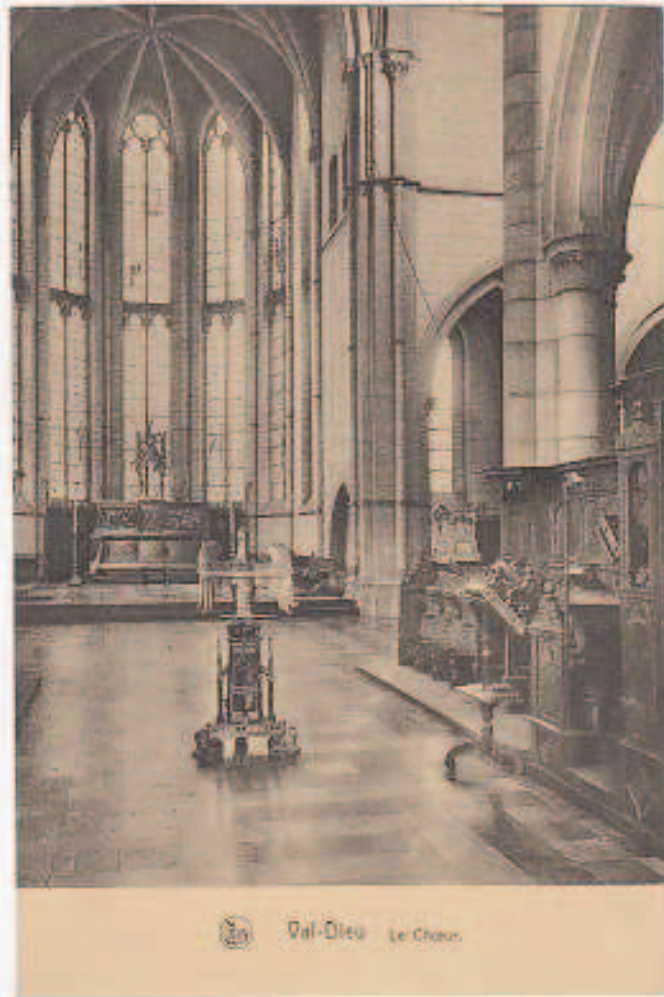


Fig. 67



Fig. 64



Val-Dieu Le Chœur.

Fig. 68

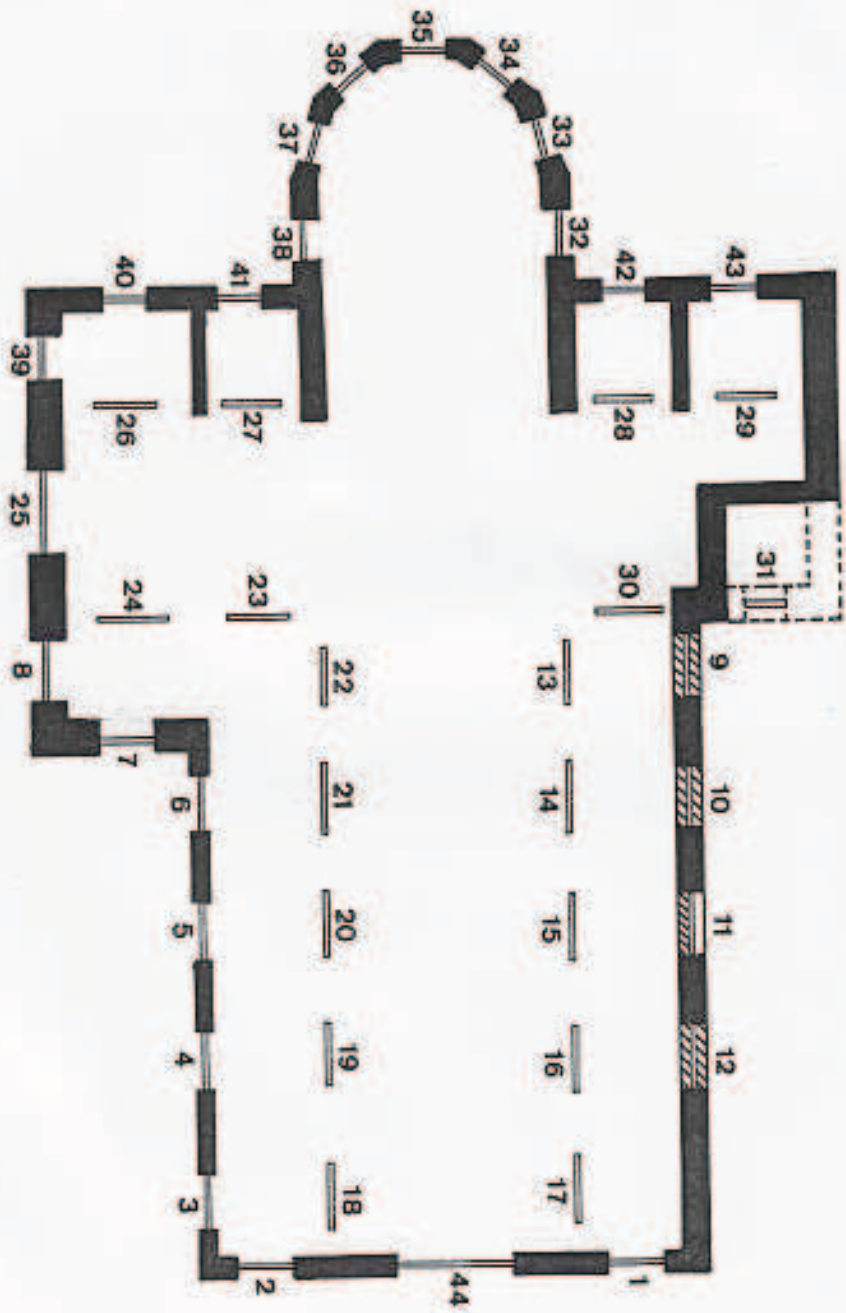


Fig. 69



Fig. 70



Fig. 72

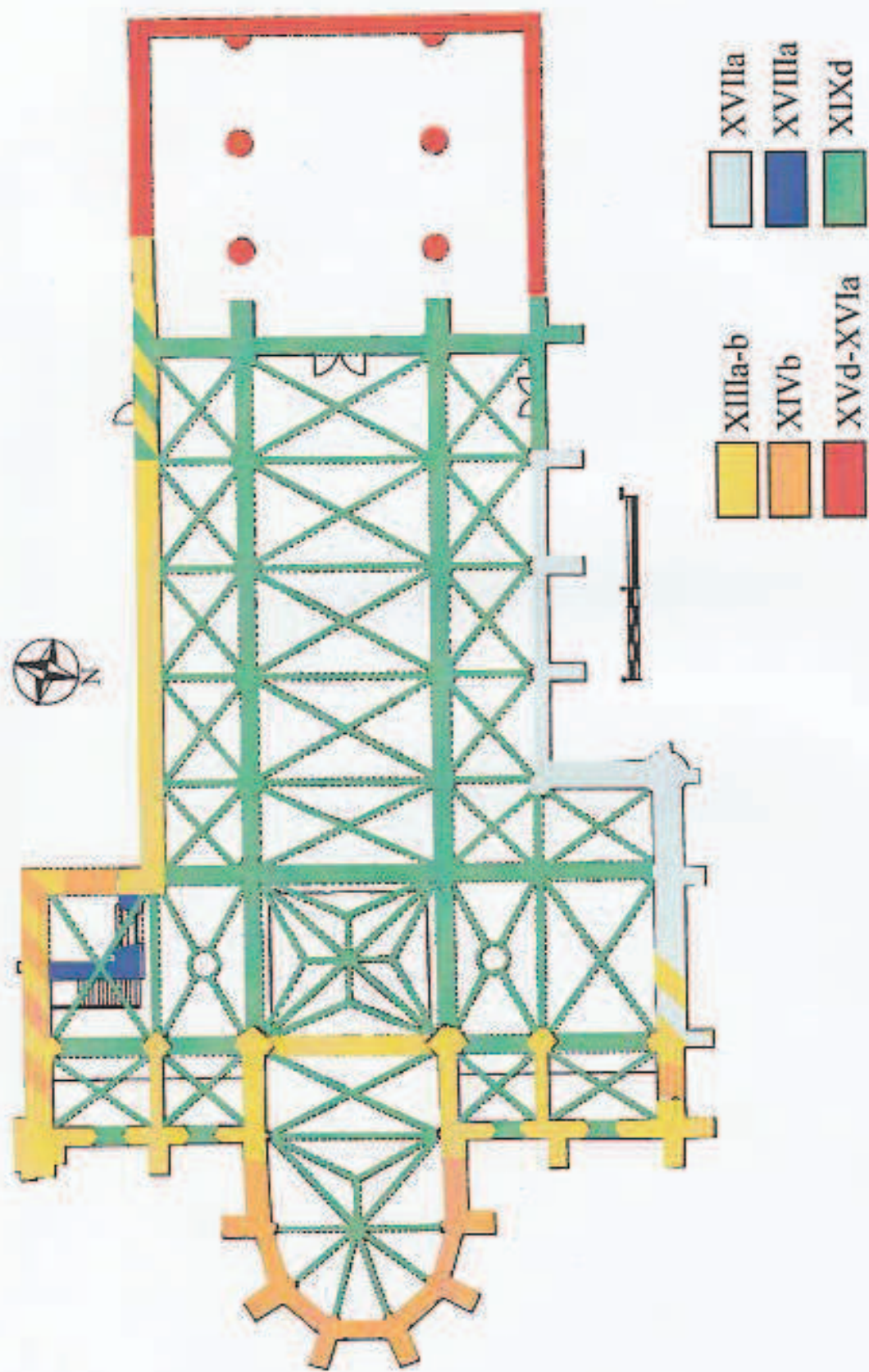


Fig. 73



Fig. 74



Fig. 75



Fig. 85



Fig. 86



Fig. 87



Fig. 88



Fig. 89